

# LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA (Sauf Montréal et banlieue)	\$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

## "Selon que vous serez puissant ou misérable" ...?

Webster s'est embarqué pour l'Europe quelques heures avant le dernier arrêt de la Cour du Banc du Roi confirmant la condamnation de son deuxième groupe de filiales. On prétend qu'il ira jusqu'en Russie. Va-t-il tenter de signer là-bas des contrats pour fourniture de charbon russe arrivant ici dès cet été maquillé en gallois, comme ce fut jadis le cas pour de l'antracite belge ou allemand? C'est un secret. Ce que l'on sait néanmoins, c'est que les filiales de M. Webster marchent d'avant comme si le cartel du charbon, déclaré illégal par deux tribunaux canadiens, avait désormais une promesse de très longue vie.

Pendant ce temps, quelle intervention mérite le procureur général en face des arrêts de cour rendus en 1933 et 1934 et après le refus opposé par Londres à tout appel de ces mêmes arrêts, qui déclarent la complète illégalité du trust monté par le sénateur Webster? Le procureur général? Que peut-il faire là-dedans? S'il est à préparer quoi que ce soit, il le cache bien: si bien que le cartel continue d'opérer à force, d'acheter, de vendre, de livrer, de tenir ferme le marché du charbon en toute quiétude, à son profit indivis.

Des gens naïfs s'imaginent que la principale fonction d'un procureur général, c'est de faire respecter les lois, observer les arrêts de cour, aux grands comme aux petits, aux riches comme aux pauvres. Conception naïve, d'un autre âge, voire moyen-âgeuse. Ces gens oublient que tout ministre est très pris, surtout si l'on a besoin de lui, et à plus forte raison à l'avant-veille d'une élection; qu'il y a pour tout ministre des tâches plus graves, plus urgentes que de faire respecter des lois considérées vexatoires par les puissants du jour, des arrêts judiciaires qui leur déplaisent. Au reste, qu'est-ce que cela peut faire que le contribuable reste à la merci de Webster des semaines, des mois, des années même de plus et que le consommateur paie plus ou moins cher le charbon? Il faut être réaliste. Le consommateur existe pour l'exploitation; que ce soit aux mains des filiales Webster ou d'un autre groupe, quelle différence d'ordre pratique y voit-on? Autant Webster qu'un autre; d'autant que Webster a de la surface, de l'entregent, des conseils d'administration, de l'influence politique, financière. Et puis, si les tribunaux vont mettre les filiales de Webster à l'amende, elles paieront et continueront. Alors, pourquoi s'obstiner à vouloir leur faire mauvais parti? Don-quistotisme, que de prétendre se battre contre le magnat du charbon, le vaincre. Il est au-dessus de tout. Si les tribunaux le noircissent, qu'est-ce que cela signifie, en pratique? Il n'en a cure, ayant de l'argent. Qui a beaucoup

d'argent a droit à toute considération en ces temps de grande pauvreté, même du budget et des caisses électorales.

N'allons pas ironiser, ni surtout prétendre avec ce cynisme de Bonhomme La Fontaine que:

*Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.*

Webster et ses filiales ont la force, la puissance, l'argent, certes; mais cela n'a pas empêché nos tribunaux supérieurs de déclarer nul le trust du charbon. Au surplus, Londres a écarté tout appel en la matière. Cela veut dire qu'en l'espèce les tribunaux ont fait tout ce qu'on pouvait et devait en attendre, ils ne se sont occupés ni de la puissance ni des ressources du monopole. Ce n'est donc pas vers eux qu'on peut lancer la pierre, — s'il convient de la jeter à quelqu'un. Car nos juges ont d'un commun accord tranché net, sans équivoque. Le puissant ne leur a pas échappé, pas plus hier même qu'à la fin de 1934.

S'il échappe, nous devons regarder ailleurs. Echapera-t-il à qui a la charge de faire observer, en même temps que les lois du pays, les arrêts des tribunaux de chez nous? Et si ces tribunaux ont déclaré l'illégalité absolue d'une série d'actes, faudrait-il que, parce que l'homme ou le groupe reconnus coupables d'illégalité ont de l'argent, paient l'amende, s'appuient sur leurs relations d'affaires, ils puissent à ce prix acquiescer l'impunité de fait, assurés contre toute nouvelle intervention des pouvoirs publics?

On sait ce que M. Webster fait: il garde et fortifie le monopole. On sait ce que ses filiales font: elles continuent d'être en carte... On sait ce que le consommateur fait: il continue d'être au pouvoir du trust. On sait ce que la presse de parti, la presse "indépendante", la grande presse populaire font: elles continuent de garder le silence. Pourquoi? Ne cherchons pas, de peur de trouver vite. Le seul dont on ne sait encore ce qu'il fait ou va faire, c'est le procureur général. On suppose, on pense qu'il doit avoir quelque chose à dire ou à faire, dans l'occurrence. On suppose...

Lui qui fit une si belle déclaration à propos du statut de Westminster ces semaines-ci, à l'heure où le Conseil privé venait de se prononcer sur le statut de Webster, va-t-il, un de ces jours, parler enfin du procès fait au monopole, des sanctions à prendre à ce sujet?

L'hiver est loin, Webster se promène, le procureur général réfléchit, médite, pèse, mûrit, — et se tait. Attendons, — même si nous avons l'impression de devoir attendre en vain sous l'orme.

Georges PELLETIER

plus intimes encore s'imposent, puisque nous possédons, non seulement la communauté des croyances et des traditions, mais celle aussi des institutions politiques. Aux Canadiens français de la province de Québec, il appartient particulièrement de se rappeler que les groupes français des autres provinces sont leurs avant-gardes, qu'ils leur doivent, à l'occasion, aide et secours.

La distance nous sépare, mais la distance n'a jamais triomphé de la puissance de l'esprit, ni de la volonté des cœurs fidèles.

O. H.

### Lettre de France

## La "Flore laurentienne"

(Par M. Henri PRAT)

M. Henri Prat, docteur ès sciences, ex-titulaire de la chaire de Biologie à l'Université de Montréal, présentement professeur à l'École nationale d'Horticulture de Versailles, a bien voulu nous adresser, à propos de la Flore laurentienne, l'intéressant article que voici et dont nous le remercions vivement.

Le courrier du Canada m'apporte à la fois la nouvelle de la naissance impatientement attendue de la Flore laurentienne, un exemplaire de ce magnifique ouvrage et le récit de la petite fête offerte au Frère Marie-Victorin pour son 50e anniversaire. Ainsi le maître de la botanique canadienne marque l'étape à mi-chemin d'une carrière scientifique par une oeuvre que beaucoup souhaiteraient publier comme couronnement de leurs recherches.

Je n'essaierai pas ici de résumer un ouvrage qui, en quelques semaines, est devenu familier à tout le public éclairé, de langue française et de langue anglaise, de la province de Québec et qui a été présenté avec tant d'autorité et de brio par notre ami Georges Préfontaine. Mais ce livre est plus qu'un traité scientifique. Il représente une victoire de la volonté, de la persévérance, sur tous les éléments adverses. Il est la manifestation extérieure d'une existence d'application et de lutte et, à ce titre, peut apporter, en dehors de toute préoccupation scientifique et dans l'acceptation la plus largement humaine, de magnifiques enseignements.

L'oeuvre maîtresse en est irréprochable. On sent que chaque espèce végétale, manie, appréciée, fréquentée de longue date, correspond pour l'auteur à une notion distincte et claire, qui seule peut donner au style cette souplesse, cette aisance supérieure révélant la parfaite maîtrise d'un sujet. Il s'agit ici d'un grand ami des plantes, qui les connaît, qui, chaque printemps, les regardant vivre et la compréhension qu'il pourrait apporter à des êtres de son espèce. La connaissance qu'il en a acquise n'est pas seulement celle du savant mais celle de l'artiste, du poète, de l'historien, et cela confère à l'ouvrage le caractère d'achèvement, de plénitude, d'aisance inégalable que nous y admirons.

Mais ce livre représente plus que le fruit d'un travail acharné et solitaire, méditant dans la nature ou le silence de son laboratoire. Nous y trouvons aussi la preuve matérielle de la création d'une équipe, du parfait fonctionnement de l'Institut Botanique, entièrement conçu et réalisé par la volonté de son chef. Tous ceux qui ont participé à la réussite de la flore: le Frère Alexandre, artiste et savant autant qu'il est modeste; Jules Brunel, Jacques Rousseau, Emile Jacques, Mlle Gauvreau et d'autres collaborateurs, méritent leur part de félicitations pour l'énorme somme de travail appliqué et méthodique qu'ils ont accomplie et l'exécution consciencieuse de leurs tâches exactement distribuées. Le Frère Marie-Victorin a donc réussi le double tour de force qui atteste le complet succès d'une carrière de chercheur: non seulement il a créé une oeuvre mais il a fondé une école. Et tout ce magnifique mécanisme, il est parvenu à le mettre au point avant sa cinquantième année, âge qui, pour un savant, représente seulement la pleine maturité et le début de la période du plus grand rendement. Les raisons de cette progression rapide nous intéressent au plus haut point, ce sont elles qu'il importe surtout de dégager en ce moment, pour en tirer un exemple et une leçon. L'essentiel peut en tenir dans une constatation première: depuis vingt-cinq années le Frère Marie-Victorin n'a gaspillé aucun instant; aucune de ses journées n'est tombée dans le passé sans apporter sa contribution, son résultat constructif. Ses déplacements dits de vacances avaient tous leur but et leur signification; tous, ils ajoutaient quelque chose à son expérience et à ses connaissances anciennes.

Le principe constant de ceux qui n'attendent rien de la chance peut se résumer ainsi: "Construisez d'abord une oeuvre scientifique, faites vos preuves et l'on vous attribuera, non une sinécure ou une besogne mercenaire que l'on bâcle sans s'y attacher, mais des missions de plus en plus importantes, de plus en plus difficiles, amenant avec elles à la fois plus de responsabilités et plus de moyens d'action." Tel est l'enseignement que, par son oeuvre et son exemple, nous donne le Frère Marie-Victorin.

Les corps savants de France ont déjà accueilli la Flore laurentienne avec beaucoup de joie, mais non avec surprise car ils étaient accoutumés à recevoir les travaux préparant cette grande oeuvre. Je n'insisterai pas sur la fierté qui sera éprouvée ici en constatant que notre langue a servi de moyen d'expression pour une des belles réalisations scientifiques du Nouveau-Monde. Nous devons tous voir là une des étapes de la création de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur au Canada de langue française, base indispensable à la survie de tout peuple moderne. Vivant trait d'union entre les formations anglo-saxonnes et françaises, le Canada conquerra dans le monde la place qu'il est en droit d'espérer s'il parvient à produire beaucoup d'hommes semblables au Frère Marie-Victorin.

## Le cartel Webster perd derechef en appel

Un nouvel arrêt unanime de la Cour du Banc du Roi maintient le jugement de M. le juge Laliberté — Le cartel est foncièrement illégal — Le deuxième groupe des filiales Webster paiera une amende de \$10,000 — Le premier doit verser \$30,000

Québec, 22. (C.P.) — Par l'arrêt rendu hier par M. le juge Walsh et appuyé unanimement par ses collègues de la Cour du banc du Roi, sir Mathias Tellier, MM. les juges Bernier, Létourneau et Galipeault, le second groupe des filiales Webster, a perdu sa cause en appel. Il en appellait du jugement du juge Laliberté déclarant qu'elles sont coupables d'avoir conspiré pour empêcher illégalement la concurrence, élever les prix et créer le monopole du charbon.

L'amende de \$10,000 prononcée contre elles par le juge Laliberté a été confirmée par ce jugement de M. le juge Walsh.

M. le juge Walsh déclare que bien que les compagnies qui composent le deuxième groupe Webster n'aient pas été parties aux contrats entre les filiales du premier groupe et les exportateurs de charbon gallois, ces compagnies connaissent l'existence de ces contrats et qu'elles ont agi sciemment de manière à exécuter ces accords, dont le but était d'obtenir des bénéfices illégaux aux dépens du consommateur.

Le premier groupe qui avait été condamné par

M. le juge Laliberté en 1933 à une amende de \$30,000 comprend les deux "Canadian Import Companies", les deux "F. P. Weaver Companies", et la "British Coal Corporation".

Le deuxième groupe qui a perdu sa cause en appel, hier, comprend les compagnies suivantes: "Montreal Coke & Mfg Co.", "Elias Rogers Coal Co.", "Hartt and Adair Coal Co.", "Scotch Anthracite Coal Co.", et "Mongeau et Robert Ltée".

Le premier groupe de filiales a tenté de porter sa cause au conseil privé. Celui-ci a déclaré, il y a quelque temps, ne pouvoir connaître cet appel par suite du fait que le Canada a le droit d'intervenir tout appel au conseil privé en matière criminelle, droit établi par le Statut de Westminster. On ne pense pas que le deuxième groupe de filiales tente un nouvel appel au Conseil privé.

Dans toutes ces causes, le cartel Webster n'a eu aucun juge en sa faveur. Sa condamnation a été unanime devant tous les tribunaux canadiens; en Angleterre, on n'a pas voulu entendre son appel.

### L'affaire Freiman-Tissot

Les deux accusations de libelle contre M. Jean Tissot — MM. Graham, Munro et Benoit comparent — Contre-attaque du groupe Tissot — Réaction considérable à Ottawa

Ottawa, 21. (D. N. C.) — M. Jean Tissot, détective, très bien connu à Ottawa, a subi son enquête préliminaire en cour de police hier matin. La cause a été ajournée à mercredi prochain, à la demande de Me J. U. Vincent, c. r.; principal avocat de la défense. La poursuite, dirigée par Me A. W. Beament c. r., a été complétée sa preuve sommaire. Le magistrat Glenn Strike, aura à juger mercredi s'il y a matière à procès aux prochaines assises criminelles du comté de Carleton.

La séance a duré plus d'une heure et elle a été marquée par plus d'un échange entre les avocats. La petite et vieille salle de la Cour de police était remplie de spectateurs intéressés. Comme le *Devoir*, le disait hier, cette cause soulève un intérêt particulier dans la capitale, où le détective est estimé.

#### Il ne peut plaider

Me Saluste Lavery c. r., avocat de Montréal, agit comme conseiller de la défense. Il a voulu tout d'abord agir comme avocat de la défense et plaider. Il a soutenu que dans la province de Québec on accorde ce privilège aux avocats d'Ontario dans les causes semblables. Lui-même a plaidé ainsi dans diverses villes ontariennes. L'avocat de la poursuite, Me Beament, s'est immédiatement opposé à cela et le magistrat a maintenu l'objection, alléguant que Me Lavery devait lui montrer si les règlements d'Ontario justifient pareille procédure. Me Lavery a alors dit que si le privilège de plaider lui est refusé dans la cause, il verra que le même privilège soit refusé dorénavant aux avocats ontariens dans la province de Québec. Il a dit à Me Beament qu'il prend une grave responsabilité, mais ce dernier lui a répondu qu'il l'assumerait volontiers.

#### Deux accusations

Le greffier J. M. Jackson, a donné lecture des deux accusations de libelle portées contre le détective Tissot. Celui-ci est accusé d'avoir remis à M. H. G. Munro et à W. M. Graham, marchands d'Ottawa, copie d'un hebdomadaire de Montréal, édition d'Ottawa du 16 mai 1935; ce journal publié en première page, une caricature et une légende qu'on dit diffamatoires pour A. J. Freiman, marchand d'Ottawa. Cette légende signifiait que A. J. Freiman était un homme d'affaires méhonné par un homme de caractère méprisable, indigne de la confiance publique. M. Tissot est accusé de plus d'avoir remis à Munro et à Graham traduction d'un article intitulé: *Ottawa Jewry Moans*. On a procédé immédiatement à l'enquête

préliminaire. On a entendu trois témoins, MM. Graham, Munro, et Georges Benoit, secrétaire du bureau fédéral de la traduction, qui a traduit du français à l'anglais, l'article incriminé.

#### MM. Graham et Munro

Me Beament a interrogé MM. Graham et Munro, respectivement vice-président et secrétaire trésorier du magasin à rayons d'Ottawa *Bryson and Graham*. Il a ainsi établi la preuve matérielle que M. Tissot avait donné à ces deux personnes copie d'un journal canadien avec traduction de l'article incriminé. M. Munro a dit en plus, que M. Tissot lui a demandé de l'aide financière pour "soutenir la bonne cause". Dans son contre-interrogatoire des témoins, Me J. U. Vincent a eu des mots qui ont amusé les assistants. Un gendarme a même fait sortir un auditeur qui s'était permis à peine un rire plus fort qu'un sourire. L'avocat de la défense a parlé des Juifs qui changeaient de noms et des méthodes d'affaires employées par les Juifs. Mais MM. Graham et Munro ont tous deux déclaré n'être pas au courant de ces méthodes d'affaires malhonnêtes.

#### Contre-attaque

Après entente pour remettre la cause à mercredi prochain, alors que les avocats ont le privilège de discuter l'aspect légal de la question avant le jugement du magistrat, le greffier a appelé la cause de Munro et Graham, accusés tous deux d'avoir fait circuler une publication diffamatoire. A la demande de leur avocat, Me Kelly, la cause a été ajournée à huit jours. Il s'agit d'une Tissot. S'il y a eu crime de la part du détective Tissot de passer le journal à Munro et Graham, il doit y avoir crime pour Munro et Graham de l'avoir passé à A. J. Freiman, allégué-t-on. En dépit du fait que Me Beament et Me Kelly ont déclaré cette seconde affaire ridicule, le magistrat instruira cette cause la semaine prochaine.

La poursuite est desirée d'expédier le procès le plus vite possible. Il n'est guère de l'intérêt du plaignant que la cause soit remise à plusieurs reprises à cause de la publicité que la presse d'Ottawa et d'ailleurs fait au procès. La poursuite désirait que le magistrat rendit dès vendredi matin jugement à la suite de la décision du magistrat Glenn Strike, le plaignant devra encore mercredi prochain subir le feu d'une publicité passablement tapageuse. La réaction parmi le public à Ottawa est considérable, tant à cause de la personnalité du plaignant A. J. Freiman que de l'accusé, le détective Tissot. Une prochaine dépêche exposera la situation des groupes à Ottawa, quant à cette affaire, et aussi de façon générale.

#### Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241\*

### Le congrès des hebdomadaires

Québec, 22. (D.N.C.) — L'Association des journaux hebdomadaires de la province tiendra son prochain congrès annuel sur un des bateaux de la *Canada Steamship*, qui fait le service entre Québec et Bagotville. Le départ des congressistes se fera de Québec samedi, le 27 juillet.

Les directeurs d'hebdomadaires ont pris cette décision hier après-midi au cours de l'assemblée qu'ils ont tenue à la Galerie de la presse, à l'hôtel du gouvernement. La réunion était présidée par M. Elzéar Dallaire.

### Mort de l'abbé Ernest Leclerc

Drummondville, 22. — M. l'abbé Ernest Leclerc est décédé hier soir à l'hôpital Sainte-Croix de cette ville. M. l'abbé Leclerc était le chapelain des Frères de la Charité et l'assistant-aumônier des Chevaliers de Colomb; il était âgé de 42 ans. Le défunt avait été frappé de paralysie mardi matin.

### L'impôt sur les grosses fortunes

Washington, 22 (S. P. A.). — Vingt-deux sénateurs fédéraux se déclarent prêts à tenir le Congrès en session jusqu'à ce qu'il ait agi relativement au projet présidentiel de frapper de très forts impôts les grosses fortunes.

### Une enquête sur le Mexique

Washington, 22 (S. P. A.). — Le représentant démocrate John Higgins (du Massachusetts) a annoncé, il y a quelques heures, que 221 membres de la Chambre fédérale des représentants ont signé une pétition qu'il a rédigée pour demander au président Roosevelt une enquête sur la situation religieuse au Mexique.

### Carnet d'un grincheux

M. Nicol accepte d'être administrateur de banque jusqu'à ce que M. Duplessis soit au pouvoir.

Au fait, M. Nicol pourra garder son poste si M. Duplessis succède à M. Taschereau; car M. Nicol n'aura plus de portefeuille.

Il y a une chose que le colonel Lindberg ne découvrirait jamais aux Etats-Unis: le sentiment de la sécurité pour ceux qu'il aime.

Le rôle de mouche du... port sied bien à la Presse: elle n'est que deux ans en retard.

La doctrine Munroe n'est pas un article d'exportation, croit l'oncle Sam. Le petit Nippon n'est pas du même avis et le prouve.

Nous sommes une Soviétique à l'envers. Là tout le monde travaille aux frais de l'Etat, ici, bien sûr, tout le monde chômera aux frais de l'Etat.

On croyait que M. Bennett aimait le C.P.R. Erreur: c'est le C.N.R. qu'il préfère. La Bible ne dit-elle pas — et nul ne la lit plus que lui — "qui aime bien châtie bien"?

Le Grincheux

### PAS DE JOURNAL LUNDI

Lundi, fête de la Saint-Jean-Baptiste, le "Devoir" ne paraîtra pas. Nos bureaux et nos ateliers resteront fermés toute la journée.

### L'actualité

#### Mme Dionne écrivain

Mme Elzire Dionne continue d'être mécontente contre le gouvernement ontarien. Après que son mari a tenté par tous les détours possibles d'amener le gouvernement à lui laisser la liberté d'aller exhiber ses quintuplettes dans les foires et sur les scènes de cafés-concerts, elle-même joue sa dernière carte en devenant auteur. Que l'ait été cru? Qui eût pensé que cette excellente femme qui enseignait, aux Etats-Unis, il y a quelques temps, que pour bien élever des enfants il faut leur "donner la fessée" de temps en temps, se découvrirait subitement un talent d'écrivain et une plume aiguë?

Les dépêches viennent de nous dévoiler toute une correspondance échangée entre Leo Kervin, gérant-promoteur des Dionne de Gallander, et M. David-A. Croll, ministre ontarien de la santé, au sujet d'une "autobiographie" écrite par Madame Dionne pour un syndicat des Etats-Unis.

Il paraît qu'en écrivant sa propre biographie, Mme Dionne était sous le coup d'une froide colère et qu'elle a dit des choses suffisantes pour faire tomber le gouvernement Hepburn. C'est du moins ce que prétend le gérant-promoteur dans ses lettres à M. Croll, Kervin, qui, évidemment ne pardonne pas à Mme Dionne d'avoir écrit, sans son assentiment, sa prose au syndicat américain, lente sinon de ramper cette prose pour l'exploiter lui-même, du moins de se venger de Mme Dionne en dénigrant au gouvernement la biographie romancée de la mère des quintuplettes.

Donc, M. Kervin suggère au ministre ontarien de la santé qu'il serait de son intérêt et de celui du gouvernement de faire avec lui un "arrangement" afin d'atténuer le ton (à ton down) de l'autobiographie de Mme Dionne. Dans une autre de ses lettres, M. Kervin, n'ayant pas eu de réponse satisfaisante du ministre, revient à la charge et menace presque le gouvernement en lui disant qu'il est prêt à aller à tous points de vue pour lui de s'entendre immédiatement avec Kervin et Outila Dionne, car "quand la presse aura eu vent de l'autobiographie" il sera trop tard pour atténuer et même faire disparaître de la prose de Madame Dionne des passages "très compromettants pour le gouvernement et qui pourraient lui causer des embarras".

Le ministre Croll a répondu à M. Kervin de façon fort énergique; et dans un style probablement encore plus froid que celui de Mme Dionne, M. Croll dit à Kervin que le gouvernement ontarien n'a rien à cacher, qu'il ne craint nullement les "révélations" de Mme Dionne. Il avertit aussi Kervin qu'en "fal-

sant des offres" au gouvernement, il s'expose à de bien graves accusations. Il lui donne donc le conseil de se tenir tranquille et de cesser immédiatement cette "correspondance ridicule".

Le gouvernement ontarien agit sensément en gardant, sans se laisser intimider, l'attitude qu'il a cru devoir prendre au sujet de la protection des quintuplettes de Gallander. Souhaitons qu'il se trouve quelqu'un pour dire à M. et Mme Dionne qu'ils s'honoreraient bien plus, et avec eux leur race, en acceptant l'aide du gouvernement plutôt qu'en récriminant, sous de vaines prétextes, parce qu'on veut les protéger contre eux-mêmes et surtout contre les fils qui essaient de les exploiter et de "louer" leur cinq petits anges pour les exposer à la curiosité publique comme de petits animaux rares.

Lucien DESBIENS

## Bloc-notes

### 365 jours

Demain et lundi on célébrera un peu partout la Saint-Jean-Baptiste. Il y aura d'intéressantes manifestations et quelques beaux discours. Certains même seront particulièrement solides et substantiels.

Puis, la vie reprendra son cours. Et nous resterons avec nos forces et nos faiblesses.

Forces considérables dans le présent, plus considérables dans l'avenir, si nous le voulons; faiblesses lamentables, mais qu'il nous appartient de diminuer.

Faiblesses personnelles, immédiates, que nous pouvons corriger par un effort de volonté et par l'appel aux forces spirituelles qui sont à notre disposition; faiblesses collectives par rapport aux éléments qui nous entourent, et qu'elles aussi nous pouvons rectifier.

Car, la côte sera rude à remonter, mais, si nous le voulons, il n'y a tout de même pas de raison, par exemple, pour que nous occupions indéfiniment dans cette province même la déplorable situation qui du point de vue économique, est aujourd'hui la nôtre.

Mais, pour reprendre le terrain perdu, pour opérer les redressements nécessaires, il faudra travailler, il faudra faire acte de patriotisme, non pas une journée, mais trois cents soixante-cinq jours par année, non pas simplement dans la rue et derrière les drapeaux, mais partout et toujours, au bureau et à la maison comme sur la place publique.

Petite, mais bonne et salutaire résolution et qui convient particulièrement à la Saint-Jean-Baptiste.

### L'A. C. J. C.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française tiendra ces jours-ci à Chicoutimi son congrès général.

L'événement est de portée plus considérable que certains ne l'imaginent peut-être. Car il groupe des jeunes gens de tous les coins du pays qui s'entendent sur certains points déterminés, qui se renseignent mutuellement sur les sujets les plus divers, qui nouent d'utiles amitiés.

Nous ne savons ce que vaudront les rapports présentés au Congrès, mais nous sommes sûr que les contacts dont le Congrès sera l'occasion seront particulièrement fructueux.

Puis, c'est un fait dont il est difficile de mesurer les conséquences exactes, mais qui est certainement considérable et très bienfaisant que ce groupement de quelques milliers de jeunes gens orientés dans le sens le plus nettement catholique.

Certains des oeuvres les plus fécondes doivent à l'A. C. J. C. quelques-uns de leurs meilleurs ouvriers.

### Bien des choses...

Il faudrait qu'on enfonce dans le cerveau de tous les Canadiens français cette petite phrase de M. Paul Gouin, dans sa déclaration sur l'éducation nationale:

*Bien des choses ne se seraient point passées en notre province et bien des choses se redresseraient d'elles-mêmes si les Canadiens français possédaient une conscience nette, agissante de leurs innéités françaises, de leur dignité historique et culturelle, de leur mission au Canada.*

C'est la vérité même. Qu'on refasse de l'ordre dans les esprits et toute une série d'utiles conséquences en découlerait naturellement.

Actuellement, notre maison est à l'envers. Remettons-la daplomb, et, surtout, persuadons-nous bien que c'est notre droit et notre devoir de l'y remettre.

L'une des toutes premières réformes à opérer, c'est celle de l'esprit.

### Fraternité française

En cette veille de Fête nationale, ne manquons pas de lier dans un même sentiment de fraternelle amitié tous les fils de notre race, quel que soit le coin de l'Amérique où ils vivent.

Entre les Franco-Américains, les Louisianais et nous, il n'y a plus de lien politique; mais, sous des drapeaux différents, nous gardons des croyances communes, un fonds de traditions que nous avons le devoir de nous aider mutuellement à sauvegarder.

Entre Canadiens et Acadiens des diverses provinces, des relations

# La situation financière de l'Université de Montréal

### Article de M. Victor Doré, président — Il en coûterait \$2,914,551 pour terminer les travaux et solder la dette existante — Le budget actuel de l'Université est de \$372,000 — Ses revenus ne sont que de \$222,195 — Il en coûterait \$36,000 de plus par année, pour occuper les nouveaux immeubles — La caisse de l'Université est à sec — Loteries

L'Action Universitaire, numéro de juin 1935, publie un article de M. Victor Doré, président du Conseil d'administration de l'Université de Montréal, sur la situation financière de l'Université de Montréal. Comme cet article comprend des renseignements nombreux, nous croyons utile de le signaler à titre documentaire.

Voici le texte de cet article intitulé: "Les finances de l'Université".

Montreal, le 11 juin 1935.  
M. Jean Bruchési, directeur, L'Action Universitaire, Montreal, Monsieur le directeur.

Vos lecteurs vous pressent de les renseigner sur la situation financière de l'Université de Montréal. Il leur tarde de savoir à quel point nous sommes débordés par le gouvernement de la province, nous avons déposé entre les mains de l'honorable premier ministre, le 5 mars dernier, un mémoire établissant:

1o — ce qu'il en coûterait pour terminer nos travaux de construction à la montagne;

2o — quel serait notre budget annuel, si nous occupions nos nouveaux immeubles;

3o — leur curiosité va peut-être plus loin, mais vous voulez bien limiter, pour l'instant, le champ de votre enquête.

Le désir de vos lecteurs est légitime et le répondrai aux questions posées, dans l'ordre où elles me sont présentées. La chose n'est d'autant plus facile que pour répondre au même désir exprimé par le gouvernement de la province, nous avons déposé entre les mains de l'honorable premier ministre, le 5 mars dernier, un mémoire établissant:

1o — notre situation par rapport aux travaux de construction;

2o — le chiffre de nos revenus et de nos dépenses, pour la présente année;

3o — notre budget probable, alors que les travaux de construction seraient complétés.

Ce mémoire avait pour objet de renseigner, de façon complète et précise, les autorités provinciales et de solliciter leur appui et leur aide dans la solution de notre problème financier. Le ressort de ce mémoire est le gouvernement de la province de Québec, et non l'Université, pour fins de construction, divers octrois se totalisant à cinq millions de dollars (\$5,000,000), que la contribution de la ville fut de neuf cent soixante-dix mille dollars (\$970,000), et que la contribution de l'Université elle-même, — faite surtout de la souscription nationale de 1920 — et de diverses recettes d'autres sources, fut de un million, soixante-dix mille dollars (\$1,070,000). Soit un grand total de recettes de sept millions, quarante cent mille dollars (\$7,440,000) appliqué à l'achat des terrains et à la construction des nouveaux immeubles de la montagne. Si nous ajoutons à ce montant le solde de 40 ans d'entrepreneurs, contre lequel dix mille dollars (\$418,000) (de l'été et intérêt couru) ont stabilisé à sept millions, quatre cent cinquante-huit mille dollars (\$7,458,000) le coût total des terrains et constructions, y compris le coût des matériaux livrés, mais non encore utilisés.

Montant requis pour terminer les travaux de construction: Il en coûterait:

1o — pour compléter et aménager la partie des immeubles destinés aux facultés et écoles \$1,801,296.00

2o — pour compléter et aménager l'hôpital universitaire 695,255.00

Soit un total de \$2,496,551.00

A ce montant doit s'ajouter la somme ci-dessus mentionnée et qui reste due aux entrepreneurs 418,000.00

Soit un total de \$2,914,551.00

Le grand total des sommes requises pour terminer les travaux et solder la dette existante est donc de \$2,914,551.00

Notre budget — Nos revenus se chiffrent à deux cent vingt-deux mille cent quatre-vingt-quinze dollars (\$222,195.00) et se décomposent ainsi:

Subvention du gouvernement provincial \$250,000.00

Subvention de la ville de Montréal 11,200.00

Subvention Rockefeller Foundation 25,000.00

Souscriptions (clergé, communautés religieuses et quête diocésaine) approximativement 25,000.00

Droits de scolarité, etc. 126,250.00

Autres revenus 9,745.00

\$222,195.00

Nos dépenses actuelles sont de trois cent soixante-douze mille dollars (\$372,000.00) et notre déficit est de cent cinquante mille dollars (\$150,000.00).

Dans les \$372,000.00 de dépenses entrent en ligne de compte divers articles se rapportant à l'entretien des immeubles des rues Saint-Denis et Saint-Hubert et qui se totalisent à quarante-sept mille dollars (\$47,000.00). L'exposé qui suit se passe de commentaires. Si nous enlevons de ce montant de \$47,000.00 que nous n'avons plus à payer lorsque nous aurons évacué nos propriétés de la rue Saint-Denis et de la rue Saint-Hubert 47,000.00

nous ramenons à 325,000.00 le chiffre total des dépenses qui seront maintenues à notre budget lorsque nous serons rendus à la montagne. A ce dernier chiffre j'ajoute, pour les facultés et écoles (entretien, chauffage, éclairage, hygiène, etc.) 143,000.00

soit plus du triple des frais ci-dessus éliminés. Ceci porte à \$668,000.44 nos dépenses d'administration pour les facultés et écoles, dans les nouveaux immeubles. Comme nos revenus présents ne sont que de 222,000.00 et que je ne tiens nullement compte d'une augmentation possible dans les retributions des élèves, le déficit pour l'avenir, alors que nous distribuons dans des conditions de tout premier ordre, serait de \$150,000.00

Il importe de comparer ce montant au déficit présent de \$150,000.00 auquel s'ajoutera, pour les années à venir, une dépense improductive: le coût de l'entretien des immeubles inoccupés de la montagne 60,000.00

210,000.00

Je tiens à faire ressortir la différence minime entre le déficit futur, alors que l'enseignement se donnera dans des conditions de tout premier ordre, et la somme actuellement requise pour distribuer ce même enseignement dans des conditions déplorables. Cette différence ne sera que de \$36,000.00

Si l'hôpital universitaire était utilisé en même temps que les facultés et écoles, le déficit probable

\$36,000.00

passerait de \$246,000.00 à \$324,000.00; ce qui équivaut à dire que le déficit de l'hôpital s'éleverait à environ \$78,000.00. A ceux qui s'étonneraient du fait qu'il ne serait pas plus élevé, nous répondons: à l'encontre des autres hôpitaux qui ont des charges fixes considérables en intérêts et amortissements, l'hôpital universitaire, lui, en serait indemne. Ceci suppose, toutefois, que l'Université n'aurait pas à emprunter pour terminer la construction de ses immeubles, mais que le capital requis à cette fin lui viendrait, soit des pouvoirs publics, soit d'une souscription nationale.

Je n'aurais pas à plaider, auprès du Gouvernement, l'importance du maintien et du développement d'une université française dans la métropole du Canada. Les dons généreux dont il est fait mention dans cette lettre prouvent à quel point notre Gouvernement la voudrait grande et prospère, mais il ne s'agit pas de décréter qu'il faut attendre des temps meilleurs et qu'il suffit de retarder indéfiniment l'occupation des édifices de la montagne; il faut empêcher l'Université de mourir.

On dit que l'Université ne peut fermer ses portes; c'est une affirmation gratuite et qui ne résiste pas à l'analyse. Que telle ou telle faculté se tienne ou ne se tienne que seule ne change rien à la situation. Il n'y a guère de différence entre le démantèlement, la disparition de certaines facultés et écoles et la mort de l'Université comme telle.

L'enseignement philosophique, scientifique et littéraire distribué jusqu'ici ne peut être diminué sans préjudice grave aux intérêts spirituels et sociaux des Canadiens français en ce pays. Du reste, les facultés et écoles actuellement existantes ont toutes leur raison d'être et les dépenses qu'elles entraînent n'ont rien d'exagéré. Démembrées, elles iraient, à tour de rôle, solliciter des octrois qui, totalisés, l'emporteraient sur ce que l'Université sollicite en leur nom collectif.

Nous attendons. Nous comptons sur la sympathie des pouvoirs publics — elle nous est acquise — et nous espérons qu'ils nous viendront en aide; nous ferons aussi, bientôt, appel à tous les Canadiens français de cette province et particulièrement du diocèse de Montréal.

En terminant, Monsieur le directeur, j'attire votre attention sur le fait qu'une contribution annuelle de dix dollars de chacun de vos abonnés nous apporterait une somme importante et nous aiderait, dans une large mesure, à régler notre problème financier. Qu'en pensent vos lecteurs?

Cordialement à vous,  
Victor DORÉ

Président du Conseil d'administration de l'Université de Montréal.

Si l'hôpital universitaire était utilisé en même temps que les facultés et écoles, le déficit probable

\$36,000.00

passerait de \$246,000.00 à \$324,000.00; ce qui équivaut à dire que le déficit de l'hôpital s'éleverait à environ \$78,000.00. A ceux qui s'étonneraient du fait qu'il ne serait pas plus élevé, nous répondons: à l'encontre des autres hôpitaux qui ont des charges fixes considérables en intérêts et amortissements, l'hôpital universitaire, lui, en serait indemne. Ceci suppose, toutefois, que l'Université n'aurait pas à emprunter pour terminer la construction de ses immeubles, mais que le capital requis à cette fin lui viendrait, soit des pouvoirs publics, soit d'une souscription nationale.

Je n'aurais pas à plaider, auprès du Gouvernement, l'importance du maintien et du développement d'une université française dans la métropole du Canada. Les dons généreux dont il est fait mention dans cette lettre prouvent à quel point notre Gouvernement la voudrait grande et prospère, mais il ne s'agit pas de décréter qu'il faut attendre des temps meilleurs et qu'il suffit de retarder indéfiniment l'occupation des édifices de la montagne; il faut empêcher l'Université de mourir.

On dit que l'Université ne peut fermer ses portes; c'est une affirmation gratuite et qui ne résiste pas à l'analyse. Que telle ou telle faculté se tienne ou ne se tienne que seule ne change rien à la situation. Il n'y a guère de différence entre le démantèlement, la disparition de certaines facultés et écoles et la mort de l'Université comme telle.

L'enseignement philosophique, scientifique et littéraire distribué jusqu'ici ne peut être diminué sans préjudice grave aux intérêts spirituels et sociaux des Canadiens français en ce pays. Du reste, les facultés et écoles actuellement existantes ont toutes leur raison d'être et les dépenses qu'elles entraînent n'ont rien d'exagéré. Démembrées, elles iraient, à tour de rôle, solliciter des octrois qui, totalisés, l'emporteraient sur ce que l'Université sollicite en leur nom collectif.

Nous attendons. Nous comptons sur la sympathie des pouvoirs publics — elle nous est acquise — et nous espérons qu'ils nous viendront en aide; nous ferons aussi, bientôt, appel à tous les Canadiens français de cette province et particulièrement du diocèse de Montréal.

En terminant, Monsieur le directeur, j'attire votre attention sur le fait qu'une contribution annuelle de dix dollars de chacun de vos abonnés nous apporterait une somme importante et nous aiderait, dans une large mesure, à régler notre problème financier. Qu'en pensent vos lecteurs?

Cordialement à vous,  
Victor DORÉ

Président du Conseil d'administration de l'Université de Montréal.

Si l'hôpital universitaire était utilisé en même temps que les facultés et écoles, le déficit probable

\$36,000.00

passerait de \$246,000.00 à \$324,000.00; ce qui équivaut à dire que le déficit de l'hôpital s'éleverait à environ \$78,000.00. A ceux qui s'étonneraient du fait qu'il ne serait pas plus élevé, nous répondons: à l'encontre des autres hôpitaux qui ont des charges fixes considérables en intérêts et amortissements, l'hôpital universitaire, lui, en serait indemne. Ceci suppose, toutefois, que l'Université n'aurait pas à emprunter pour terminer la construction de ses immeubles, mais que le capital requis à cette fin lui viendrait, soit des pouvoirs publics, soit d'une souscription nationale.

Je n'aurais pas à plaider, auprès du Gouvernement, l'importance du maintien et du développement d'une université française dans la métropole du Canada. Les dons généreux dont il est fait mention dans cette lettre prouvent à quel point notre Gouvernement la voudrait grande et prospère, mais il ne s'agit pas de décréter qu'il faut attendre des temps meilleurs et qu'il suffit de retarder indéfiniment l'occupation des édifices de la montagne; il faut empêcher l'Université de mourir.

On dit que l'Université ne peut fermer ses portes; c'est une affirmation gratuite et qui ne résiste pas à l'analyse. Que telle ou telle faculté se tienne ou ne se tienne que seule ne change rien à la situation. Il n'y a guère de différence entre le démantèlement, la disparition de certaines facultés et écoles et la mort de l'Université comme telle.

L'enseignement philosophique, scientifique et littéraire distribué jusqu'ici ne peut être diminué sans préjudice grave aux intérêts spirituels et sociaux des Canadiens français en ce pays. Du reste, les facultés et écoles actuellement existantes ont toutes leur raison d'être et les dépenses qu'elles entraînent n'ont rien d'exagéré. Démembrées, elles iraient, à tour de rôle, solliciter des octrois qui, totalisés, l'emporteraient sur ce que l'Université sollicite en leur nom collectif.

Nous attendons. Nous comptons sur la sympathie des pouvoirs publics — elle nous est acquise — et nous espérons qu'ils nous viendront en aide; nous ferons aussi, bientôt, appel à tous les Canadiens français de cette province et particulièrement du diocèse de Montréal.

En terminant, Monsieur le directeur, j'attire votre attention sur le fait qu'une contribution annuelle de dix dollars de chacun de vos abonnés nous apporterait une somme importante et nous aiderait, dans une large mesure, à régler notre problème financier. Qu'en pensent vos lecteurs?

Cordialement à vous,  
Victor DORÉ

Président du Conseil d'administration de l'Université de Montréal.

Si l'hôpital universitaire était utilisé en même temps que les facultés et écoles, le déficit probable

\$36,000.00

passerait de \$246,000.00 à \$324,000.00; ce qui équivaut à dire que le déficit de l'hôpital s'éleverait à environ \$78,000.00. A ceux qui s'étonneraient du fait qu'il ne serait pas plus élevé, nous répondons: à l'encontre des autres hôpitaux qui ont des charges fixes considérables en intérêts et amortissements, l'hôpital universitaire, lui, en serait indemne. Ceci suppose, toutefois, que l'Université n'aurait pas à emprunter pour terminer la construction de ses immeubles, mais que le capital requis à cette fin lui viendrait, soit des pouvoirs publics, soit d'une souscription nationale.

Je n'aurais pas à plaider, auprès du Gouvernement, l'importance du maintien et du développement d'une université française dans la métropole du Canada. Les dons généreux dont il est fait mention dans cette lettre prouvent à quel point notre Gouvernement la voudrait grande et prospère, mais il ne s'agit pas de décréter qu'il faut attendre des temps meilleurs et qu'il suffit de retarder indéfiniment l'occupation des édifices de la montagne; il faut empêcher l'Université de mourir.

On dit que l'Université ne peut fermer ses portes; c'est une affirmation gratuite et qui ne résiste pas à l'analyse. Que telle ou telle faculté se tienne ou ne se tienne que seule ne change rien à la situation. Il n'y a guère de différence entre le démantèlement, la disparition de certaines facultés et écoles et la mort de l'Université comme telle.

L'enseignement philosophique, scientifique et littéraire distribué jusqu'ici ne peut être diminué sans préjudice grave aux intérêts spirituels et sociaux des Canadiens français en ce pays. Du reste, les facultés et écoles actuellement existantes ont toutes leur raison d'être et les dépenses qu'elles entraînent n'ont rien d'exagéré. Démembrées, elles iraient, à tour de rôle, solliciter des octrois qui, totalisés, l'emporteraient sur ce que l'Université sollicite en leur nom collectif.

Nous attendons. Nous comptons sur la sympathie des pouvoirs publics — elle nous est acquise — et nous espérons qu'ils nous viendront en aide; nous ferons aussi, bientôt, appel à tous les Canadiens français de cette province et particulièrement du diocèse de Montréal.

## Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

### Une situation bizarre

Monsieur le directeur, Le peuple canadien est mal pris. Il lui faut établir ses fils chez lui, parce que les voisins du sud n'en veulent plus.

Peu habitués à s'occuper de ses affaires, le peuple canadien trouve étrange cette situation. L'exode vers les Etats-Unis... c'était si commode.

Les Canadiens partis, on n'avait plus à s'en occuper. C'est ce qui permit de vendre les terres nationales et les ressources naturelles à tous les étrangers qui en voulaient.

Rien d'aussi commode pour équilibrer un budget. Oui! Ça va mal! Il faut s'occuper d'établir nos gens au pays ou de les nourrir au moyen de la charité étatisée.

Les Canadiens possèdent un des plus vastes pays du monde: pays rempli de ressources naturelles des plus variées.

Ils l'ignorent... Cela ne les intéresse guère. Il était si commode de vendre ses terres et ensuite d'aller travailler pour les autres, en pays étranger.

Pas besoin de penser... Et les enfants se trouvaient établis dès qu'ils entraient à l'école. Situation bizarre! Il faudrait nous occuper de nos affaires...

Et ce sont les autres qui ont l'entraînement à s'occuper de nos affaires.

Ils y ont trouvé leur profit. Nous n'avons nullement à les en blâmer. Par-dessus de la tête, nous avons préféré travailler des bras... pour les autres.

Et ces autres en ont profité pour nous démontrer qu'ils sont de bons commerçants.

Ne voulant pas nous fatiguer la cervelle à diriger des entreprises industrielles, nous leur avons confié nos industries.

Et quant à y aller... nous y avons ajouté notre finance, notre assurance, nos ressources naturelles et jusqu'à nos services d'utilité publique, bien que nous soyons la clientèle payante.

Satisfaits de notre désintéressement, les autres consentent parfois à nous prendre comme serviteurs dans les positions qui ne demandent pas trop de supériorité intellectuelle.

Pour la plupart, nos gens semblent satisfaits de cet état de choses.

Il s'en trouve qui ne le sont pas. Ils voudraient même que nous développions nous-mêmes nos ressources naturelles, que nous contrôlions notre commerce, notre industrie, nos banques, notre assurance, nos services d'utilité publique, nos forêts, le développement de nos ressources minières, et jusqu'au défrichement de nos terres arables; ils voudraient que nous exploitons ces commerces, ces industries, ces ressources naturelles, nous-mêmes, et pour notre propre bénéfice.

Ce qu'on rencontre d'idées étranges de nos jours! s'exclament, en haussant les épaules, de braves gens satisfaits de notre situation et orgueilleux de notre façon d'administrer les biens que nous ont laissés les découvreurs et les pionniers de ce pays.

J.-Ernest LAFORCE  
le 15 juin, 1935.

### "La Touraine"

Par Jean Mauclère  
Collection "Coins de France". F. Lanore éditeur, 48, rue d'Assas, Paris-6e. — Un volume (format in 40 carré) illustré de nombreuses photographies: 16 frs.

A côté de tous les reproches qu'avait trop de raison l'on adresse à

notre époque, décernons-lui du moins un compliment: la facilité sans cesse accrue des voyages permet à tous de visiter les merveilles de la nature et les splendeurs d'art dont l'ensemble constitue la France, "le plus beau royaume sous le ciel".

Mais rien n'est fragile comme le souvenir. Pour que le plaisir soit complet, il faut qu'on rapporte une trace, tangible et persistante, de la belle excursion — un livre d'art de préférence, aux pages duquel on retrouvera, avec les images des monuments et des sites qui ont charmé le voyageur, quelques-unes des raisons qu'on eût de les admirer.

Voilà pourquoi Jean Mauclère a écrit la "Touraine". Sans doute ne prétend-il pas avoir découvert le jardin de la France, mais il restitue, sur un même sujet, des choses nouvelles à dire, tant que des écrivains différents la considèrent avec leur propre personnalité. Ce romancier-ci, d'un trait cursif, rappelle les grandes lignes de la vie d'une province, dont l'histoire pendant près de deux siècles se confondit avec celle de nos rois; puis il s'attarde un peu au folk-lore tourangeau, généralement ignoré, dont il a extrait de délicieuses légendes, alertement contées. Enfin il donne, sur le radieux visage de la Touraine, sur ses vallées ombreuses, sur les châteaux dont l'ensemble forme la plus brillante expression de notre art national, des détails dont la précision n'exclut pas la poésie. Et son livre sera, pour tous ceux qui ont visité la Touraine, l'aimable compagnon du touriste heureux de pouvoir dire, en feuilletant les pages, comme le héros du poète: "J'étais là, telle chose m'advent..."

La situation agricole dans l'Ouest

Les pluies abondantes et bien réparties qui ont arrosé les Provinces des Prairies au cours de la semaine passée ont eu pour résultat une amélioration marquée des perspectives. Dans une des régions sèches de l'Ouest central de la Saskatchewan et de l'Est central de l'Alberta, la précipitation abondante a apporté quelque soulagement, mais la sécheresse continue d'infliger des dégâts et là dans le sud-est de l'Alberta, l'évaporation est lente grâce à la fraîcheur et à l'absence de vents forts, de sorte que la nouvelle réserve d'humidité aura plus d'effet que d'ordinaire. Les cultures dans le nord et quelques parties du centre de l'Alberta sont toujours en retard vu la tardivité des semailles, mais ailleurs, la croissance a été vigoureuse et assez rapide. Le temps frais et humide a retardé l'éclosion des sauterelles, mais la campagne d'empoisonnement a commencé dans quelques endroits du Manitoba et dans vingt municipalités de la Saskatchewan. Les sauterelles demeurent toujours à l'état de menace, mais la période de leur activité s'est trouvée raccourcie et retardée. En plus, la campagne d'empoisonnement est bien organisée. Les larves de taupin infligent des dégâts sérieux dans bien des régions de la Saskatchewan, alors que les avaries par le ver gris augmentent dans l'Alberta méridionale. La grêle a infligé de légers dégâts dans quelques endroits au Manitoba et dans la Saskatchewan. Dans l'Ouest presque entier, le besoin de chaleur et de plus de pluie se fait sentir. Dans quelques parties de la Saskatchewan méridionale et du nord central de l'Alberta, il y a surabondance d'humidité.

La semaine au Curb

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Tableau des fluctuations compilé par la maison CARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

## Ligne Française

# ILE-DE-FRANCE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Allez en Europe par Le Havre. Prix adaptés aux conditions actuelles. Service impeccable. Cuisine française. Confort sans égal.

DEPART 29 JUIN

Autres Départ: CHAMPLAIN, 5 JUILLET; NORMANDIE, 10 JUILLET; ILE-DE-FRANCE, 20 JUILLET

INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE TOURISME OU DE A. LABELLE, 1196, PHILLIPS PLACE, MONTREAL, CAN., MARQUETTE 2311

### LES PLANCHERS EN BOIS DUR

## "PERFECTION"

augmentent grandement l'apparence et la valeur de la maison et ne coûtent pas plus que les planchers ordinaires. SPECIALITE: planchers de 1/2 pouce à prix grandement réduits.

EAGLE LUMBER COMPANY LTD  
6365, rue SAINT-URBAIN CR. 4810

## ECOLE POLYTECHNIQUE

fondée en 1873

### TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE

TOUTES LES BRANCHES DU GENIE

Les examens d'admission auront lieu le 26 juin à 9 heures du matin, et le 26 septembre, à 9 heures du matin.

LABORATOIRES DE RECHERCHES ET D'ESSAIS  
1430, rue Saint-Denis MONTREAL

### Les raffineries de sucre en 1934

Des huit raffineries en exploitation au cours de l'année passée, deux étaient situées dans l'Ontario (Chatham et Wallaceburg), deux dans le Québec (Montréal), une au Nouveau-Brunswick (Saint-Jean) et une en Nouvelle-Ecosse (Dartmouth) dans l'Alberta (Raymond) et une en Colombie Britannique (Vancouver). Le total des capitaux engagés atteint \$33,151,249 et la valeur de production \$36,007,208. Les effectifs s'établissent à 2,080 unités, les salaires à \$2,919,662, le coût des matières à \$24,099,994 et la valeur ajoutée par la transformation à \$11,907,214.

### Les institutions religieuses préfèrent les planchers

faite de bois dur qui ne gauchit jamais et garde toujours sa belle surface résistante parce que sélectionnée et préparée de façon scientifique. Demandez-nous la liste des nombreuses institutions qui ont mis à l'épreuve le plancher en bois dur Canada Flooring et vous en direz le u et y satisfaction. Attestations nombreuses.

Les conseils de nos experts sont offerts gratuitement.

au premier appel — Atlantic 7286 — un représentant ira vous voir. Convoquez-le de suite.

## CANADA FLOORING CO. LIMITED

1304, rue Beaumont — Ville Mc-Royal MONTREAL, Qué.

### Vos roues ball

# LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE  
AUJOURD'HUI:  
AVERSES

CALENDRIER  
DIMANCHE, 23 JUIN 1935  
Dans l'Oct. 2e Pent. Du dim. sem., 5  
Lever du soleil, 4 h. 11.  
Coucher du soleil, 7 h. 31.  
Lever du soleil, 11 h. 17.  
Nouvelle lune, le 1er, à 2h. 55m. du matin.  
Premier quart, le 9, à 55m. du matin.  
Pleine lune le 16, à 3h. 28m. du soir.  
Dernier quart, le 23, à 9h. 27m. du matin.  
Nouvelle lune, le 30, à 2h. 51m. du soir.

## Des anciens combattants allemands, anglais et français se rendent visite

**BRIGHTON, (Angleterre), 22. (S.P.C.-Havas).** — Des juifs domiciliés dans cette région se sont montrés irrités de la visite que d'anciens combattants allemands font à leurs ennemis britanniques de naguère. Ils ont déclaré que l'attitude de l'Allemagne naziste de la race juive les empêche de participer aux cérémonies organisées en l'honneur des visiteurs.  
Les visiteurs qui sont au nombre de 29 constituent la première délégation officielle d'anciens combattants allemands que la Grande-Bretagne reçoit depuis la Grande guerre. Ils portent le svastika.

**BERLIN, 22. (S.P.C.-Havas).** — La presse berlinoise annonce que cinquante anciens combattants français blessés feront une visite officielle à d'anciens combattants allemands, à Stuttgart, demain. Ils passeront une semaine en Allemagne.

**LONDRES, 22. (S.P.C.-Havas).** — La Légion britannique a annoncé, il y a quelques heures, que la délégation d'anciens combattants britanniques qui doit visiter l'Allemagne cet été séjournera, avant d'aller dans ce pays, en Tchécoslovaquie, en Autriche et en Hongrie.

## Le programme législatif du gouvernement Bennett reste assez vague

**Pas de décision au sujet du vote alternatif, non plus qu'au sujet des pensions aux aveugles nécessiteux**

Ottawa, 22 — Le programme législatif du gouvernement d'ici la fin de la session reste assez vague. Le premier ministre, M. Bennett, a annoncé hier, qu'on avait demandé au gouvernement d'établir le vote alternatif, pour les prochaines élections, non seulement en Saskatchewan mais dans les quatre provinces qui sont à l'Ouest des Grands Lacs, c'est-à-dire le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision.  
M. Mackenzie King a demandé à M. Bennett si le gouvernement n'avait pas l'intention de retirer purement et simplement le bill qui a trait au vote alternatif en Saskatchewan. M. Bennett n'a même pas répondu.

## Mort de M. Philippe Gélinas

Les Trois-Rivières 23 (D.N.C.) — M. Philippe Gélinas, autrefois de St-Barnabé, et l'un des fondateurs de cette paroisse, est décédé à Charette, âgé de 79 ans.  
Marié en premières noces à Mlle Eveline Lacerte, lui survivait; sa seconde femme, née Eméline Diamond, ses quatre fils, le R. P. Galigne, O.F.M., anciennement des missions du Japon et affecté aujourd'hui aux nouvelles missions du Pérou; le R. F. Conrad, O. F. M., des missions franciscaines du Japon; M. Hermyle Gélinas, maire de Charette; M. Viatime Gélinas, président de la Commission Scolaire de Charette, une fille, Marie-Anne (Mme Onésime Villeneuve) de St-Barnabé, qui habite sur le vieux bien paternel.  
Survivait encore au défunt 23 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants, ses trois frères, Octave, de St-Barnabé, Onésime, de Charette, Paul, de Crochu, Alberta, une sœur, Amanda (Mme Thomas Gélinas) de St-Boniface.  
Avant de mourir M. Philippe Gélinas eut la consolation de voir à son chevet tous ses enfants qui se trouvaient à se réunir pour la première fois depuis 29 ans.

## Fin de la guerre au Chaco

La Paz (Bolivie), 22 (S.P.A.) — Le Congrès de la Bolivie a ratifié à l'unanimité le protocole signé à Buenos-Ayres la semaine dernière en vue de mettre fin à la guerre du Chaco. Le Congrès du Paraguay a déjà ratifié ce protocole.  
On estime à 100,000 le nombre des soldats tués au Chaco ces trois années dernières.

## Waley sentencié à 45 ans

Tacoma, Washington, 22.— Harmon W. Waley et sa femme ont plaidé coupables. Waley, ravisseur de Weyerhaeuser, a été, sans plus de délai, condamné à 45 ans de prison. Le cas de sa femme a été pris en délibéré, le juge refusant d'accepter son aveu de culpabilité.

**EN VACANCES**  
faites-vous suivre par  
**LE DEVOIR**  
Canada  
1 semaine . . . . .20  
2 semaines . . . . .35  
3 semaines . . . . .50  
1 mois . . . . .60  
2 mois . . . . .1.00  
Etats-Unis  
1 semaine . . . . .25  
1 mois . . . . .75  
3 mois . . . . .2.00  
Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir" C.P. 4020, Montréal (abonnements).

## M. Mallette dans Jacques-Cartier

**Le secrétaire-trésorier de Pointe-Claire sera candidat libéral — Choix unanime**

Les libéraux du comté fédéral de Jacques-Cartier ont tenu une convention, hier soir, à l'hôtel de ville de Lachine pour choisir un candidat, en prévision des prochaines élections fédérales.  
M. Vital Mallette, secrétaire-trésorier de Pointe-Claire, a été choisi à l'unanimité par les 316 délégués. Il a été proposé par M. Emile Léger, appuyé par MM. Woolmer, maire de Pointe-Claire, et Odinas Goyer.  
Les orateurs étaient MM. Fernand Rinfret, Théodule Rhéaume, Victor Marchand et Paul Mercier. L'assemblée a été très enthousiaste.  
M. Mallette a fait l'historique des élections complémentaires depuis 1931, et des succès qu'y a remportés le parti libéral. Il dénonce les projets de gouvernement de coalition et reproche à M. Bennett de présenter des réformes qui ne sont pas constitutionnelles. Le premier ministre, dit-il, devrait être le premier à donner l'exemple et ne pas présenter de lois qui peuvent être inconstitutionnelles.  
Ce qu'il nous faut, dit-il, ce ne sont pas des réformes, mais de l'ouvrage pour tout le monde. Il reproche au gouvernement de ne pas avoir rempli les 16 vacances au sénat.  
M. Rhéaume rappelle qu'il a lutté à Québec, pour faire exempter son comté de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu, et qu'il y a réussi. Il estime, que le bill de Montréal était désastreux pour le comté de Jacques-Cartier, c'est pourquoi il l'a combattu sur les points plus haut mentionnés.

## M. Rinfret

M. Rinfret dit que lorsque le gouvernement King est tombé, le chômage était simplement une menace. Aujourd'hui c'est une réalité. M. Rinfret reproche à M. Bennett d'avoir aggravé le chômage, de l'avoir invité, sollicité, il a alors obligé les provinces à s'imposer de lourds fardeaux et maintenant il les abandonne à leur sort, après leur avoir imposé le problème du chômage.  
Aussi il n'est pas surpris des "marches de la faim" dirigées sur Ottawa.  
Il en partira peut-être de Montréal. Il aime mieux que ça ne se produise pas et que les gens attendent aux élections générales pour changer le gouvernement. Mais il n'est pas surpris des événements.  
M. Rinfret dit que les hauts tarifs ont étouffé nos industries, parce qu'ils ont muré notre industrie dans les bornes du pays.  
M. Rinfret reproche à M. Bennett d'avoir créé l'impérialisme du commerce, d'avoir établi notre politique commerciale non sur une base d'affaires, mais sur une base impériale au lieu de chercher à établir des échanges dans la mesure où ils étaient surtout avantageux pour nous. Ainsi il est stupide de nous ravitailler d'oranges en Afrique, quand les Etats-Unis peuvent nous les fournir. Le pacte de commerce canado-américain ne pourra se faire que par le parti libéral, parce que le gouvernement Bennett s'est lié pour 5 ans à venir avec les accords impériaux, alors que M. King a formellement déclaré que s'il prenait le pouvoir il ne se considérerait pas lié par ces accords de cinq années.  
M. Rinfret parle ensuite de la division qui règne dans le parti conservateur: convention tapageuse de Mont-Royal; M. Bennett qui dit en Chambre à M. Manion, un de ses ministres, que s'il avait su que M. Manion parlerait ainsi, lui, M. Bennett, ne l'aurait pas laissé faire; et là-dessus, M. Manion qui offre sa démission; duel Stevens-Bennett.  
M. Bennett, dit M. Rinfret, n'a que ce qu'il mérite: il aurait dû faire les élections au bout de quatre ans.  
"Ce qui est exécrable, ce qui restera comme une tache au nom de M. Bennett, c'est d'être resté au pouvoir cinq ans, alors qu'il savait qu'il n'avait plus la confiance populaire."  
M. Bennett a présenté des réformes qu'il a fait adopter par la Chambre, après les avoir annoncées à la radio, au moyen d'un tas de bills qui n'auront pas grand effet sur le présent et l'avenir.  
M. Bennett aurait dû suivre l'avis de MM. Mackenzie King et Ernest Lapointe, qui disaient, eux: Allons devant la Cour suprême, et voyons auparavant si la constitution n'est pas violée par ces réformes.  
M. Bennett a répondu qu'il était assuré que la constitution n'était pas violée. Cependant, qu'a-t-il, par la suite, répondu aux critiques de M. Stevens, sinon se défendre sur le point de vue constitutionnel? M. Bennett est battu d'avance. Il n'a pas été assez courageux, assez sincère, assez humble pour venir rencontrer, au bout de son terme normal, les électeurs qu'il avait trompés en 1930. Electeurs, donnez-nous votre confiance et vous verrez naître la prospérité qui a toujours accompagné les administrations libérales.

## Les délégués des chômeurs à Ottawa

Ottawa, 22. — Les délégués des chômeurs itinérants de Colombie sont arrivés à Ottawa. Le ministre des chemins de fer, M. Manion, a annoncé qu'ils auront probablement une entrevue avec le gouvernement au cours de la journée d'aujourd'hui.

## Le bill Cahari sur le sens électoral

**La troisième lecture se fera la semaine prochaine**

Ottawa, 22. — Le comité général de la Chambre des Communes a voté, hier soir, le bill ministériel qui modifie la loi du cens électoral.  
La modification en question a pour effet d'empêcher un juge de renverser la décision d'un registraire du cens électoral, à moins qu'il n'ait obtenu de preuve positive à propos de l'inscription ou de la radiation d'un nom sur une liste d'électeurs.  
Ce bill a été soumis aux Communes par le secrétaire d'Etat, M. C. H. Cahari, à la suite d'une décision de M. Greenshields, juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec, ordonnant la ré-inscription de 4,000 à 5,000 noms sur les listes électorales de la circonscription montréalaise de St-Laurent et St-Georges, précisément celle de M. Cahari.  
Le registraire de cette circonscription avait décidé de biffer tous ces noms. Le juge Greenshields, ayant à se prononcer en appel, avait décidé que la radiation était invalide.  
Le whip en chef du parti libéral, M. Pierre F. Casgrain, a dit que M. Cahari devrait accepter loyalement la décision du juge Greenshields au lieu de présenter un bill pour empêcher qu'elle prenne effet.

Un autre libéral, M. Raiston, avait soumis un amendement au bill, pour que la loi modifiée n'affecte pas la révision en cours des listes électorales.  
Cet amendement a été rejeté. La troisième lecture du bill se fera la semaine prochaine.

## La modification de la loi des compagnies

**Le temps n'est pas encore arrivé, dit M. Cahari, d'abolir les actions sans valeur nominale**

Ottawa, 22. — Le comité général de la Chambre des communes s'est remis, hier, à l'étude du bill ministériel modifiant la loi des compagnies. Le secrétaire d'Etat, M. Cahari, qui pilote cette mesure, a dit que le temps n'est pas encore venu d'abolir les actions sans valeur nominale.  
Un grand nombre de compagnies canadiennes, dit M. Cahari, sont ainsi organisées et elles sont prospères. Il ne serait pas sage de les obliger à se réorganiser à l'heure actuelle, en pleine période de crise. Les temps sont déjà assez difficiles sans qu'on les aggrave.  
Le député libéral de Swift Current, M. B. Casgrain, suggère au ministre d'amender la loi de façon à ce que l'émission d'actions sans valeur nominale ne soit plus possible à l'avenir. M. Cahari répond qu'il ne peut acquiescer à cette demande. C'est au prochain parlement qu'il appartiendra de se prononcer là-dessus.  
M. Cahari dit qu'il n'a jamais pu constater au cours de sa carrière d'avocat que des compagnies aient eu recours à des actions sans valeur nominale pour augmenter leur capitalisation.  
Le whip en chef du parti libéral, M. Pierre-F. Casgrain, demande alors au premier ministre, M. Bennett, s'il ne s'est pas prononcé, dans l'un de ses discours à la radio, contre les actions sans valeur nominale, s'il n'a pas annoncé qu'il en proposerait la suppression.  
M. Bennett reconnaît s'être prononcé dans ce sens. Le gouvernement aurait proposé l'abolition des actions sans valeur nominale, si le rapport de la Commission des onze l'avait recommandé.  
Le comité général continuera l'étude de ce bill la semaine prochaine.

## Les pionniers du téléphone

Plus de mille délégués appartenant au chapitre Charles Fleetford de l'Association des pionniers du téléphone en Amérique, sont réunis à l'hôtel Windsor pour y tenir leur deuxième congrès annuel.  
Ce chapitre est actuellement présidé par M. Dwight M. d'Albenay, de Montréal, et il comprend six conseillers.  
Le congrès est sous la direction de MM. P. A. McFarlane, président, R. D. Harkless, vice-président, W. J. Bennett, secrétaire et G. H. Brown, assistant-secrétaire. Il est composé de délégués qui ont au moins 21 ans de service dans l'industrie du téléphone ou celles qui s'y rapportent.

## Le "Dragon" tenu responsable

Le juge Philippe Demers, de la Cour d'Amirauté, dans un jugement rendu hier, a tenu le commandant du navire de guerre "Dragon" responsable des dommages causés au navire-citerne Maplebranch dans le port de Montréal en août dernier.

## Pologne et Canada

Ottawa, 22. — En réponse à une interpellation de M. Sam Jacobs, député libéral de la circonscription montréalaise de Georges-Etienne-Cartier, le premier ministre, M. Bennett, a déclaré que les négociations en vue d'un traité commercial avec la Pologne ont été suspendues.

## Les entretiens Laval-Eden

**Nécessité d'une étroite coopération franco-britannique dans toutes les questions européennes — La France, la Grande-Bretagne et l'Italie poursuivent leurs projets de pacte de sécurité dans l'est, d'accord danubien et de "locarno" aérien**

Paris, 22 (P.C.-Havas) — A la fin de la première journée d'entretiens entre le président du conseil des ministres, M. Pierre Laval, et M. Anthony Eden, délégué de Londres (hier une dépêche permettait de penser que les entretiens avaient cessé quelques heures après avoir commencé), le ressortit que l'accord naval franco-britannique n'aurait pas la décision que la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ont prise à Stresa, en matière de politique européenne. Les trois pays, apprenant-on, poursuivent leurs projets de pacte de sécurité dans l'est, d'accord danubien et de "locarno" aérien; toutefois la Grande-Bretagne veut commencer par réaliser le projet de "locarno" aérien. D'après une information bien corroborée, la Grande-Bretagne, revenant sur la déclaration franco-britannique du 3 février, ne veut plus poursuivre ces trois projets simultanément.

Il paraît que M. Laval a déclaré à M. Eden que l'attitude de la France devant l'accord naval franco-britannique demeure la même, c'est-à-dire que la France estime que le traité naval de Versailles ne vaut maintenant rien, par suite de cet accord, et que c'est à tous les signataires du traité de Versailles qu'il appartient de régler la question des exigences navales de l'Allemagne.  
Cependant MM. Laval et Eden ont reconnu la nécessité d'une étroite coopération de la France et de la Grande-Bretagne dans toutes les questions européennes.  
Il est manifeste que les entretiens de la première journée ont été cordiaux. Ils ont duré quatre heures. M. Eden doit conférer avec M. Laval aujourd'hui encore. Il sera à Rome lundi.

Moscou, 22 (S.P.A.) — L'ambassadeur de la Grande-Bretagne a déclaré que son pays aimerait avoir des entretiens avec la Soviétique, en vue d'assurer une limitation internationale des armements navals. Il a expliqué que la Grande-Bretagne désire une limitation quantitative, si une limitation quantitative était irréalisable.  
Budapest, 22 (SPC-HAVAS). — Le ministre de l'Allemagne à Vienne, M. von Papen, est venu à Budapest, il y a quelques heures, et a eu un long entretien avec M. von Mackenson, ministre de l'Allemagne dans cette capitale, et le ministre des affaires étrangères de la Hongrie, M. Koloman de Kanya. Ce fait a soulevé de nombreux commentaires en Europe centrale.

## Le prix d'Europe pour 1935

Berlin, 22 (SP9). — La sûreté vient de remettre en liberté 12 pasteurs protestants qui étaient détenus dans des camps de concentration. Toutefois 13 autres pasteurs demeurent privés du droit de prêcher et 25 autres sont tenus à l'écart de leurs postes.  
Il paraît que M. Joachim von Ribbentrop, délégué du Reichsführer à Londres, a demandé de mettre fin aux conflits politico-religieux, pour apaiser l'opinion publique britannique. Hier M. von Ribbentrop a fait une visite à l'un des évêques protestants d'Angleterre qui ont le plus fortement dénoncé l'attitude des nazis dans le domaine religieux.

## Mlle Georgette Tremblay est victorieuse pour la classe d'orgue

Québec, 22 (D. N. C.). — Mlle Georgette Tremblay, fille de M. et Mme Ulysse Tremblay, de Belleo-Station, a été proclamée, hier soir, vainqueur du prix d'Europe 1935. Mlle Tremblay l'emporte pour la classe d'orgue.  
M. Marcel Hébert, fils de M. et Mme Rosario Hébert, de Montréal, obtient une mention honorable.  
Les juges du concours étaient: MM. Achille Fortier, Auguste Deschamps, Charles O'Neil, chef de musique du 22e Régiment Royal, Antonio Thompson, des Trois-Rivières, et Joseph Saucier.  
Il y avait sept concurrents en lice.  
Il était neuf heures trente-cinq lorsque M. Frédéric Pelletier a vu Mlle Tremblay qu'elle avait gagnée le prix d'Europe. On devine la joie de la candidate. Les juges ont vivement félicité l'heureuse gagnante. Ils ont eu aussi des éloges pour M. Hébert.  
Mlle Georgette Tremblay est la fille de M. et Mme Ulysse Tremblay, de Belleo-Station. Elle était âgée de 5 ans lorsqu'elle prit ses premières leçons de piano de sa mère. Son second professeur de piano fut sa tante, Mme Ernest Braby, qui fut pendant 58 ans organiste à St-Césaire de Rouville.  
Mlle Tremblay étudia ensuite au conservatoire national sous M. Charles-E. Houde.  
Son professeur d'orgue fut M. Raoul Piquet, organiste à St-Jean-Baptiste de Montréal.  
Le prix d'Europe 1935 avait décroché trois bourses de l'Académie de Musique: solfège, lecture à vue et harmonie. Elle décrocha aussi une bourse du "Delphic Study Club" pour l'orgue.

## Le parti communiste continuera sans relâche sa campagne antireligieuse

**L'"humanité soviétique" — Les parents et l'éducation des enfants**

Moscou, 22 (SPA). — La feuille Pravda annonce que le parti communiste, dont elle est l'organe, continuera sans relâche sa campagne antireligieuse. Elle annonce cela dans un article où elle définit ce qu'elle appelle "l'humanité soviétique". Il faut entendre par cela, d'après la Pravda, "la nouvelle force" dont le dictateur Staline a proclamé l'avènement pour "éclairer" l'homme; cela consiste à veiller sur l'individu pour le sauver de "la vie animale ou l'avaient enfoncé à coups de talon les classes de spoliateurs et de parasites". Prendre soin de l'individu, ajoute la feuille, est devenu l'oeuvre la plus importante de l'ère de progrès soviétique.  
La Pravda souligne une récente modification de la changeante doctrine des Soviets. Maintenant, souligne-t-elle, le gouvernement estime que le devoir d'élever les enfants incombe primordialement aux parents; en matière d'éducation, l'Etat agit comme gardien et voit à faire respecter les obligations (des parents).  
Enfin, la Pravda déclare que quelques régions agricoles n'ont pas exercé une vigilance suffisante contre des pratiques religieuses.

Il y a quelques heures, le dictateur Staline, accompagné de membres de son gouvernement, s'est mis aux jeux de centaines d'enfants dans un parc, afin de montrer au peuple qu'il fait s'occuper davantage de l'enfance.

## L'abolition du péage sur le pont Victoria

Ottawa, 22. — En réponse à une interpellation du député de Laprairie, M. Vincent Dupuis, le ministre des chemins de fer, M. Manion a déclaré, hier, aux Communes, qu'il ne sait pas encore ce que le "Canadian National" a décidé à propos de l'abolition du péage sur le pont Victoria. Pour que le péage soit aboli, il faudra qu'il ait entente entre le "Canadian National" et la commission du port, qui a son mot à dire évidemment à propos du péage sur le pont Jacques-Cartier.  
M. Dupuis insiste pour savoir s'il n'appartient pas au gouvernement de déterminer le péage sur le pont Victoria.  
M. Manion lui a répondu que cette question relève des administrateurs du "Canadian National". Quand ceux-ci auront pris une décision, il sera toutefois loisible au gouvernement d'approuver ou de rejeter cette décision.

## Kondylis préconise le rétablissement de la royauté en Grèce

ATHENES, 22. (S.P.A.) — Le général Kondylis, ministre de la guerre, faisant une sensationnelle volte-face politique, préconise le rétablissement de la royauté en Grèce. Le régime républicain, a-t-il expliqué, s'est révélé incapable d'assurer la stabilité politique au pays.  
Le général Kondylis a déjà été un ardent républicain. Il passe pour avoir une très grande influence sur l'armée. Son adhésion à la cause royaliste portera sans doute un rude coup à la république.

## Les concordats agricoles

Ottawa, 22. — Le ministre des finances, M. Rhodes, a fait adopter en première lecture un bill qui rappelle la loi des concordats agricoles, en ce qui concerne la province de Colombie. Toutes les provinces avaient d'abord accepté cette loi. En mai dernier, le gouvernement de Victoria a manifesté sa dissidence. Il a même pris l'initiative d'une poursuite judiciaire pour faire déclarer la loi fédérale ultra vires. Le premier ministre de Colombie a déclaré que son gouvernement n'était pas opposé à ce que les compagnies de prêts, les marchands, enfin tous les particuliers, fassent leur part pour aider les agriculteurs dans l'embaras mais qu'ils ne voulaient aucune obligation de ce genre pour le gouvernement provincial.  
Le gouvernement fédéral propose maintenant que la loi des concordats agricoles ne vaille que pour huit des neuf provinces, la Colombie étant l'exception.

## Permis supprimés

Québec, 22 (D. N. C.). — Les automobilistes n'observent pas encore les règlements de la circulation, si on en juge par le nombre des permis supprimés depuis le 1er mai. Cent cinquante automobilistes se sont vu enlever leur permis de conduire pour infraction à la loi des véhicules automobiles. La plupart des infractions ont été connues par des automobilistes qui conduisaient en état d'ivresse, par des camionneurs qui transportaient des voyageurs ou qui avaient des charges trop lourdes, etc.  
Le nombre des permis enlevés est, cependant, inférieur à celui de l'année dernière pour la même période.

## Quatre étudiants gagnent en appel

Québec, 22 (C.P.) — La Cour d'appel a maintenu le jugement rendu il y a quelques mois par M. le juge Romeo Langlais dans la cause contre la Québec Railway Light and Power Co., jugement qui, condamnant la compagnie à payer une somme de cent dollars à chacun des étudiants à la suite de leur arrestation dans un tramway. Au début de la séance de la Cour d'appel, M. L. A. Pouliot, c.r., a présenté les sympathies de ses confrères, au juge en chef sir Mathias Thériault à l'occasion de la mort de son frère, M. Louis Thériault.

## Son Eminence à Radio-Canada

Le discours que prononcera Son Eminence le cardinal Villeneuve, au banquet de la St-Jean-Baptiste à Québec, le mardi soir, 25, sera diffusé par les postes de la Commission de la Radio. La célébration de la fête nationale à Québec durera deux jours, les 24 et 25, et se terminera par le banquet traditionnel au Château Frontenac.

Pour compléter mon dictionnaire des musiciens

Notes biographiques sur quelques musiciens franciscains — Publiées sous la direction du P. Amé Meloche, O.F.M.

Il y a plus d'un an, les Soeurs de Sainte-Anne ont annoncé dans les journaux la publication d'un dictionnaire de musiciens. Elles disaient, je crois, qu'elles accepteraient les notes qu'on voudrait bien leur communiquer à ce sujet. J'ai cru d'abord qu'il s'agissait d'une réédition du "Dictionnaire Biographique des Musiciens et Vocaliste de termes musicaux", paru en 1922 (Mont-Sainte-Anne, VIII-302 pages, Lachine), avec les compléments qui s'imposaient. J'ai choisi une cinquantaine de noms de musiciens franciscains, dans la liste des quelques cents, recueillis ici et là, surtout dans les revues d'histoire et de documentation, telles que "Miscellanea Franciscana" (Assise), "Acta Ordinis Minorum" (Rome), etc. Ces périodiques documentaires et officiels m'avaient permis de contrôler certaines erreurs introduites dans les dictionnaires au sujet des dates et des faits de la vie de ces musiciens.

La rév. Soeur M. Valentine, professeure de musique au Mont-Sainte-Anne, m'a écrit, dans la suite, que le dictionnaire en préparation ne comporterait que des noms canadiens. Ceci explique au lecteur pourquoi ces notes sont rédigées dans un style de dictionnaire, et surtout pourquoi j'ai copié à peu près textuellement, dans le "Dictionnaire Biographique..." cité plus haut, les notices biographiques du P. Hartmann et du P. Martini.

Dans la présente liste, je ne donne que les noms de ceux dont on retrouve les oeuvres chez les éditeurs modernes en divers pays. Au cours des siècles, il y en eut d'autres remarquables, dont les compositions ont été ou perdues ou détruites, ou remises dans les archives, dans les bibliothèques.

P. Amé MELOCHE, O.F.M.

Adams, R. P. Raphaël, O.F.M. (Savannah, Ga., E.-U. A., 7 novembre 1884). Commença ses études au Collège de Terre Sainte, Washington. Ordonné prêtre à Newark, N.-Y., le 10 juin 1912. Appartient à la Province franciscaine du S. Nord de Jésus. Recteur du Collège St-Joseph, à Galliciano, N.-Y. Il a publié des choeurs dans "St. Anthony's Almanac" (1913-1914) et dans "The Crusader's Almanac" (1928).

Berchten, R. P. Séraphin, O.F.M. Compositeur. Appartient à une Province franciscaine du Midi de la France. A publié chez H. Hérelle et Cie, Paris, une Cantate à saint François d'Assise (4 vx m.), un cantique sur la poésie "Rappelle-toi" de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, etc.

Bermudo, Jean, O.F.M. Né à Assisi en Boétique, vers 1510. Ce moine franciscain vécut à Éloja en Andalousie. Son "Libro de la declaración de instrumentos" a connu trois éditions. La récente Encyclopédie de la Musique de Lavignac, dans "La Musique d'Orgue", parle des théories de Bermudo et cite une de ses pièces.

Bovens, R. P. Justin, O.F.M. (Pignataro Maggiore, Italie, 20 juin 1878). Entra dans l'Ordre des Frères Mineurs le 1 décembre 1886, reçut le sacerdoce le 31 juillet 1904. Il réside au couvent de La Palma à Naples. Presque toutes ses oeuvres ont été éditées à Naples: Messes, hymnes, séquences, etc.

Bruning, R. P. Elisée, O.F.M. (Geldrop, Brabant Septentr., 25 novembre 1892). Apprit les premiers éléments de la musique des Pères Méthode Mulder et Cyriaque Intres au Collège de Megen, Hollande. Entra dans l'Ordre des Frères Mineurs le 7 septembre 1912. Reçut le sacerdoce le 30 mars 1919. Entra à l'École Pontificale Supérieure de Musique Sacrée, à Rome, en 1921. Étudia l'harmonie avec le Prof. Refice, le contrepoint et la fugue avec le Prof. Dobici, s'adonna surtout à l'étude du grégorien sous la direction de Dom Ferretti, O.S.B. A réédité "Gradualis Romano-Seraphicum" (1924), "Officium et Missa, Cantus selecti in honorem S. P. N. Francisci" (1926), "Antiphonarium Rom-Seraphicum" (1927). Compositions: "Decus Morum" (4 vx m.), "Plaudite Turba" (4 vx m.), etc.

Burroni, R. P. Hyacinthe, O. F. M. (Zerbolo, 22 novembre 1882). Organiste, compositeur. Appartient à la Province franciscaine St-Thomas au Piémont, Italie. Entra dans l'Ordre des Frères Mineurs le 21 novembre 1897, reçut le sacerdoce le 23 juillet 1905. Pendant onze ans Hyacinthe fut à Turin avec Hyacinthe Ottino. Il a publié des motets, des messes, des chants populaires. A collaboré aux revues musicales "La Schola Cantorum" et "L'Organista Italiano".

Caramelli, R. P. Odorico, O.F.M. (Valanzico, dioc. de Pistoie, 26 mars 1884). Organiste, compositeur. Appartient à la Province franciscaine des Sacrés Stigmates, en Toscane. Apprit les premiers éléments de la musique du Père Assieme Latimari. Étudia l'harmonie, le

contrepoint et la fugue avec Hildebrand Pizzetti. Lauréat. Sous le magistère d'Ulysse Matthay, s'adonna aux divers genres de compositions pour piano et pour orgue. Diplômé maître à l'École de Musique de Bologne. Organiste au couvent St-François, à Fiesole. Professeur de musique et de chant au séminaire de philosophie et de théologie de sa Province religieuse. Compositions: Gaudeamus (3 vx m.), Magnificabilis (2 vx m.), Alleluia, O Patriarcha (3 vx m.), etc.

Cipollani da Lanciano, R. P. Cristoforo, T.O.R. (1837-1900). Il est entré comme tertiaire régulier dans un couvent franciscain de la Province Séraphique, en Italie. Il a publié de la musique d'orgue et des choeurs, et il a écrit des articles sur la musique dans "L'Oriente Serafico".

Clop, R. P. Eusèbe, O.F.M. (1861-1927). Compositeur, historien. Appartient à la Province franciscaine St-Denis, en France, passa une partie de sa vie à Rome. Travailla avec succès à la recherche des vieilles mélodies grégoriennes en usage dans l'Ordre des Frères Mineurs, édita plusieurs livres de chant liturgique dans son Ordre, publia des articles et des travaux de première importance sur le chant dans l'Ordre Séraphique. Compositions: Cantique à saint François (1926), cantiques italiens à saint Antoine, etc. Il écrivit aussi des livres de piété et d'agiographie, par exemple: Saint Bonaventure dans la collection "Les Saints".

Cordans, D. Bartolomeo (Venise, 1700; Udine, 14 mai 1757). Compositeur de musique religieuse et dramatique, maître de chapelle de la cathédrale d'Udine, dans le Frioul, après avoir vécu quelques années dans l'Ordre des Franciscains. D'un caractère colére et bizarre, le condamna au feu une partie de ses oeuvres; ses oeuvres conservées sont encore en très grand nombre: messes, fugues, motets, antennes, répons. Ce qu'on a publié de lui certains éditeurs modernes prouvent que les compositions de Cordans mériteraient d'être publiées en plus grande quantité.

Daive, Père da Bergamo (Zunica, prov. de Bergame, 21 janvier 1791-24 juillet 1863). Franciscain, organiste, compositeur. Élève de D. Bianchi, de A. Gonzales (1808), pour le piano au Conservatoire de Bergame. Étudia divers autres instruments, cor de chasse, etc. Chantre d'abord dans les théâtres et dans les églises, sous son nom de famille Moretti, il connut le célèbre ténor Rubini et se lia d'amitié avec lui. Organiste à Torre-Baldone, ensuite à Gandino, le jeune Moretti prit l'habit franciscain en 1818 à Plaisance. A publié ses oeuvres à Milan chez Ricordi, Canti, Vismara.

De Cristofaro, R. P. Alfonso-M., O. F. M. (Trani, 10 décembre 1881). Entra dans l'Ordre des Frères Mineurs, le 16 septembre 1898. Prêtre en 1906. Missionnaire apostolique en Terre Sainte. Reçut des leçons du Père Hartmann von An der Lan-Hochbun. Compositions musicales pour piano et choeur à deux, trois, quatre et six voix, presque toutes éditées à Santiago du Chili (Amérique du Sud).

D'Hooghe, R. P. Bernardin, O.F.M. (Temsche, Belgique, 26 avril 1858). Reçut sa première éducation musicale de son père et de son oncle, organistes et compositeurs. Entra dans l'Ordre des Frères Mineurs le 23 mai 1879, reçut le sacerdoce le 30 mai 1885, s'en alla en Terre Sainte, mission franciscaine, d'où il revint en 1916. Publications: Alleluia Pascal, pour orgue à 12 chœurs populaires à saint Antoine. Motets pour Heure Sainte, d'autres chants religieux et profanes, pièces pour orgue. Messe en l'honneur du Christ-Roi. Éditeur de "Hymnarium Vespertinum" et de "Cantuarium pro Laudibus Vespertinis". Collaborateur à la collection flamande de 70 Cantiques et à une collection de Moortgat pour orgue.

Diruta, Jérôme (Italie, XVIe siècle). Organiste, ce franciscain fut élève de Constant Porta. Il donna son enseignement sur la musique dans "Il Transilvano".

Egide, de Zamora (Espagne, XIIIe siècle). Ce franciscain a consacré tout un traité sur la musique: Ars Musica. Cette oeuvre est conservée à la Bibliothèque vaticane.

Facchini, R. P. Auguste, O.F.M. (Scodovacca, 27 octobre 1881). Entra dans l'Ordre des Frères Mi-

neurs le 12 octobre 1900. Appartient à la mission franciscaine appelée Custodie de Terre Sainte. Prêtre le 20 septembre 1908. Élève du Père Augustin Farinelli, lauréat au lycée Rossini, de Pise. A dirigé la Schola Cantorum de Terre Sainte, au couvent Saint-Sauveur de Jérusalem. A écrit des motets, des litanies à 2, 3 et 4 voix, des cantiques, et publié "Decus Morum" (4 vx m.), "Proles de Coelo" (4 vx m.), etc.

Farinelli, R. P. Pierre-Baptiste, da Falconara, O.F.M. (1844-1915). Appartient à la Province franciscaine de la Marche, en Italie. Organiste au Collège International Saint-Antoine, à Rome. Composa beaucoup d'oeuvres musicales imprimées à Rome: messes, antennes, pièces d'orgue et autres.

Fernandez, R. P. Louis-M., O.F.M. — Organiste à l'église de Pontevedra, Espagne. A fait un grand nombre de conférences sur la musique en Espagne. Ses travaux sur le chant populaire en Galicie, et plusieurs de ses choeurs à deux, trois ou quatre voix avec texte latin ou espagnol ont été publiés dans "El Eco Franciscano" (Santiago, Espagne), 1920-1926.

François d'Assise, Saint (1182-1226) — Fondateur d'Ordres. Auteur du "Cantique des Créatures" ou "Cantique du Soleil", comptant parmi les chefs-d'oeuvre de la littérature italienne, traduits en plusieurs langues, mis en musique par Franz Liszt; "Der Sonnenhymnus des Hl. Franziskus d'Assisi". — Dr. Hartmann, O.F.M.: "S. Franciscus"; — Edgar Tinel: "Franciscus"; — Gabriel Pierné: "S. François d'Assise"; — Giovanni Valentini: "Il Beato Transito di S. Francesco"; — Ant. Sani: "Il Pardonno d'Assisi"; — Camille Quiévreux: "Le Sublime Poverello et Poète"; — Giovanni Spezzaferri: "Frato Sole"; — Vincenzo di Donato: "S. Francesco (Sulla Verba)"; — D. E. Ingelbrecht, P. Pier-Batta Farinelli, R. P. Zimmarino, R. P. Robert Rosso, R. P. Ottaviano Tomassini, J. Fr. Malipiero, Willem van Kalmthout, D. Alaleona, Nicolas Couturier, Licinio Refice, Fr. Catalani d'Abruzzo. Le "Cantique des Créatures" a été introduit dans presque tous les oratorios ayant comme thème saint François d'Assise. Le R. P. Eusèbe Clop, O.F.M., nous en a livré deux adaptations grégoriennes; il en existe une autre mélodie grégorienne. Le P. Ubald d'Alençon, dans les "Études Franciscaines" (1926, p. 103) en a donné une vieille mélodie française de ceux qui ont mis en musique le "Cantique du Soleil"; il faut ajouter les noms que voici: Abbé Remi Thinet, R. P. Eugène-M. Pelletier, A. Laliou, Armando Leça, H. Suter, R. P. Louis-Marie Joulleau, O.M. Cap., Perosi, Tebalchini, R. P. Domenico-M. Stella, O.M.Conv., Theo van der Bijl, S. Breu, P. Léon, O.M. Cap., Dom Pietro Magri, Raymond Petit, Maria Ponzone, Charles Martin Loeffler, Dante Alderighi, R. P. Matera, O.F.M., G. Castagnoli, Angelo Spinelli, Robert Siohan, G. Burelli, Paladino, Carlo Censi, Albert Grog, etc.

Les versets du "Cantique des Créatures" ont été illustrés par beaucoup d'artistes, peintres, sculpteurs, graveurs et autres. Avec un lien de Spire, Jacopone de Todi, Viadana, Martini, P. Singer, Hartmann, saint François compterait parmi ses fils, Palestrina, Liszt et d'autres, membres du Troisième Ordre qu'il a fondé.

(La suite samedi prochain)

Excursion des Chanteurs de Montréal

Dimanche, 21 juillet, aura lieu l'excursion annuelle des Chanteurs de Montréal chorale mixte de 100 voix, à bord du "Richelieu". Le départ aura lieu à 9 h. le navire descendra le fleuve jusqu'à Batiscau, avec arrêt aux Trois-Rivières en descendant et en remontant. Pendant le retour, il y aura un grand concert par les membres de l'Association, l'Orchestre St-Stanislas et plusieurs chorales de dames, qui accompagneront les excursionnistes. Le retour aura lieu vers 11 heures. Réduction par groupe d'au moins trente personnes. Pour renseignements, téléphonez à M. Jean Goulet, directeur, FA. 2915, ou à M. Armand Myette, trésorier, CH. 2915.

La "Survivance" Acadienne

Un ancien Provincial d'Ordre religieux écrit au Frère Bernard, au sujet de son "Histoire de la Survivance Acadienne": "J'ai parcouru votre beau volume avec une véritable avidité, et bien souvent j'ai admiré comment vous avez su triompher des difficultés qu'offrait un pareil sujet, non seulement pour éviter les répétitions, mais pour dire toute l'histoire, établir les responsabilités après avoir exposé les faits, et satisfaire toutes les légitimes exigences de tant de partis divers."

En vente au service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Prix: \$1.50 franco.

Sur le front... des missions

La situation politique de la Chine

Ce qu'en dit un observateur de Pékin — Le rôle de Chiang-Kai-chi

Le fléau rouge, toujours mobile et insaisissable, se meut d'une province à l'autre, entraînant après lui son cortège de misères et de terreurs; la "dépression économique" continue à sévir, menaçant de la banqueroute villes et campagnes tout aussi bien; l'offensive de la politique monétaire des États-Unis va crescendo, augmentant encore le malaise financier du pays qui se vide de plus en plus de ses dollars frappés en métal argent; le régime du sud-ouest continue à tenir tel quel, dans sa sécession de principe, avec tous les alicés qu'il implique, en dépit de la coopération de ses armées sur le front rouge; et le Japon est toujours là qui veille avec son armée du Kwantung, l'arme au bras, pointée vers la "zone démilitarisée" qui est devenue le point névralgique du pays; mais en dépit de l'ombre noire qu'il projette sur la situation, l'ensemble de toutes ces causes de pessimisme n'est rien encore, auprès de cette nouvelle — qui emprunte une importance tragique aux circonstances actuelles — du mauvais état de santé du général Chiang-Kai-chi.

Tout à coup, en effet, le petit entrefilet que l'agence Bengo a lancé (25 avril), à l'effet que le généralissime vient de tomber gravement malade, vient évoquer toutes les craintes. "Le surmenage d'un travail exténuant, dit-elle, la phthisie et sa maladie chronique se sont conjuguées pour épuiser la santé du généralissime". "Il a fallu d'urgence faire venir par avion un médecin étranger de Tchongking".

Nul ne se méprendra sur le caractère éminemment alarmant d'une telle nouvelle si elle est exacte. Qu'on imagine un instant Chiang-Kai-chi disparu. Quelle ne serait point la calamité pour ce pays!

Mais la tâche complexe qu'il a assumée? Qui aurait la compétence et l'autorité nécessaires pour mener à bien les charges multiples et essentielles dont il se chargeait? Et quel ne serait pas le chaos, par contre-coup, dans ce pays en pleine crise politique et économique, et qui, par surcroît, est aux prises avec ces deux fléaux intérieurs: les Rouges d'une part, les grands féodaux de l'autre?

C'est le sort des États mal assis et dépendant trop d'un seul homme, que de basculer et s'effondrer à l'heure où sonne le glas du grand chef, maître de ses destinées.

Le cas de la Chine serait singulièrement compromis. Sans le vouloir et de par la force des choses, Chiang-Kai-chi a pris une telle place dans le gouvernement de ce pays qu'il semble indispensable.

Lui parti, on peut à peine imaginer le drame qui se déroulerait à vue d'oeil. Aussitôt ce serait automatiquement l'interruption de la campagne antirouge, faute d'un chef accepté de tous. Qui prendrait la succession? Tchang Hsue-liang? Tout le monde sait, qui ne lui a jamais pardonné la perte dont il l'accuse, que quatre provinces orientales. Des lors, les roitelets du Setchouan, plus ou moins dromes aujourd'hui mais mécontents, relèveraient la tête, désertant la cause commune pour tâcher de se tailler la part du fief qu'ils sont en train de perdre dans une lutte qui use leurs forces. Au Kouei-tcheou, même changement de front.

Dans le Sud-ouest, grand branle-bas de combat. La clique des Long-roses, ameutant les chefs militaires des deux Kouangs, s'efforceraient de les lancer à la conquête de Nankin pour en chasser "les traitres" et ramener dans ses voiles propres, au nom d'un "droit ancien", de Sun Yat-sen, la révolution égarée sous la conduite des "profiteurs".

Faisant chorus dans le Nord, les chefs de l'ancien clan du Kouou-min-chun se ligeraient, sans doute, autour de Han Fou-tchou, tandis que le solitaire du Taishan, sortant de sa retraite, se démènerait soudain comme un beau diable.

Les chefs gris se complairaient, prêts à donner leurs services au plus offrant tandis que Yen Hsi-chan, repris par son ancienne ambition, se demanderait s'il doit rester muré dans ses montagnes qui lui assurent la sécurité ou s'il doit tenter la chance d'un accroissement d'hommes et de dignités, ses "Et anciens clan de Moukden". Ayant perdu son point d'appui dans le nord, sans avoir pu prendre suffisamment pied dans le Houpei, il se trouverait désemparé, oscillant d'un parti à l'autre, attendant de voir venir...

Quant à la capitale, elle serait le siège de la plus grande effervescence.

Vie nouvelle. Chiang Kai-chi en lançait un autre, pour compléter le premier: "le mouvement populaire de reconstruction économique".

La roue du progrès tournant toujours, il est venu presque simultanément, deux autres mouvements: celui en faveur de l'achat des produits nationaux, pas sur l'étendue de ces mouvements dont certains reviennent périodiquement avant de prendre aucune forme tangible.

Combien de temps n'a-t-il pas fallu pour en arriver à faire débiter les pieds et tomber les nattes? Encore aujourd'hui, pourtant, pieds bots et tresses abondent à l'intérieur.

Par quelles vicissitudes n'est-elle point passée? N'a-t-elle pas commencé dès la fin des Tsing, par un aboutir, au bout de trente ans, à ce résultat inverse que le vice de l'opium, sans rien perdre de son intensité, s'est doublé d'un autre, celui de l'héroïne?

Mais nous nous sentons d'autant plus à l'aise pour parler de ces défaillances que nous savons que les mouvements récents sont lancés avec sincérité et prouvent un nouvel état d'âme. La seule chose à craindre c'est que les promoteurs du mouvement de la Vie nouvelle, par exemple, ne versent dans le bigotisme car alors ils en détruiraient la portée et, de bienfaisant, celui-ci deviendrait une calamité.

Wang Ching-wei, qui est au gouvernement, n'a-t-il pas dû prendre la peine, à diverses reprises, de remettre les choses au point, devant les extravagances puritaines de certains; et Mme Chiang-Kai-chi elle-même, ne doit-elle pas rompre une lance, de temps à autre, pour rappeler aux chercheurs-pouilles de tout plumet et de tout poil que la question des cheveux ondulés n'était pas la question capitale dans l'oeuvre de reconstruction nationale?

C'est le fanatisme des premiers jours qui veut les excès; c'est l'apaisement du temps qui se charge de ramener la mesure, avec le retour au bon sens.

Espérons donc qu'en dépit de tant de causes d'entraves, les signes sains de la renaissance nationale donneront tout leur fruit et sans trop tarder.

(La Politique de Pékin). A. M.

Le 26 avril 1935.

Le rédacteur en chef et des membres du personnel du journal "Kwanghwapao" se font catholiques

Tsinanfu, Chantoung, Chine.

Aux cérémonies du matin du Samedi-Saint, le Rév. Michel Tsing, curé de la paroisse de Tsinan, a baptisé plusieurs membres du personnel du journal hebdomadaire le Kwanghwapao, lesquels, après mûre réflexion et une étude sérieuse, ont accepté la foi catholique et demandé le baptême. Ils sont: le rédacteur-en-chef, M. Joseph Liu Y-min, avec sa femme et ses quatre enfants; le correcteur, M. John E. Wang Fang-teh et le directeur pour la circulation, M. Paul Yang Yuin-cheng. M. Liu a

déjà donné, dans ses articles, des preuves fréquentes de son sentiment pour le catholicisme et sa claire compréhension des enseignements de l'Eglise.

Le Kwanghwapao, qui paraît en chinois et en anglais, fut publié, il y a un an et demi, par le Rév. Père Bonaventure Péloquin, O.F.M. (canadien). Il possède un large cercle de lecteurs et d'admirateurs. Une édition spéciale pour la région de Hankow sera entreprise en automne.

Le personnel entier de ce journal est maintenant catholique. — Agence Lumen.

Une conférence d'éducateurs catholiques à Tatoung, Chansi

Profitant des vacances de Pâques, les Révérends directeurs des Séminaires mineurs de Ningxia, de Suivuan, de Tsining et de Siwante, au Chahar, ont tenu une conférence au séminaire régional de Tatoung, qui dura du 24 au 27 avril. Le R. P. Joseph Rutten, C.I.C.M., membre de la Commission synodale de Peping, a pris part aux délibérations.

Ces conférences, entre les directeurs des Séminaires, sont arrangées de temps en temps, en vue d'assurer une plus parfaite coordination des programmes des divers Séminaires, de façon à ce que la formation spirituelle des étudiants cléricaux d'un même niveau s'attende à un même degré d'excellence avant que ceux-ci entrent dans un Séminaire majeur, de Tatoung ou de Rome.

Le clergé catholique a toujours fait partie de l'élite intellectuelle de son époque. C'est là une tradition qui date des premiers siècles de la chrétienté, et qui se continua à travers le moyen âge. Lorsque l'Eglise, non seulement sauva la culture gréco-latine, mais aida à un plus grand développement de la science et des arts, en fondant des universités, là où son influence s'é-

AMATEURS DE CINEMA

Bonne nouvelle. Aujour exclusive. Nous offrons un excellent film vierge 9.5 mm au prix de \$1.10 et un de 16 mm de 100 pieds à \$4.95, développement compris. A tout acheteur de 6 films 9.5 mm ou de 3 films 16 mm, il sera accordé une réduction supplémentaire.

Trans Canada Film

517 Boulevard St-Laurent, Ch. 2 - Montréal - HA. 6915

Extrait de "l'Appel de la Race" — Légendes de Victor Barrette. Rédacteur au journal "Le Droit". Illustrateur: Jules Paquette.



Il allait lentement, comme pour condenser ses envivantes impressions. Et il regardait Ottawa devant lui, plein de son passé, de son avenir.

Mais au-dessus de la falaise qui surplombe le pont interprovincial, un homme de bronze l'appela, un ancêtre, Samel-de-Champlain.

Puis l'obstacle insoupçonné jadis obscurcit son regard: sa femme, Maud Fletcher, étrangère et deux fois étrangère maintenant, pensait.

Et mes enfants, que diront-ils? Me suivront-ils, eux que j'ai élevés avec des pensées anglaises? Et, sous l'anglaise, il entra dans la demeure.

CONSPIRATION  
CE SOIR  
AU COUCHER  
Une à deux tablettes  
ROBOL  
Résultat  
DEMAIN MATIN  
25c la boîte  
Cie Chimique FRANCO  
Américaine Ltée  
1866 rue St-Denis  
Montréal  
Veuillez m'envoyer un  
échantillon de ROBOL  
Nom .....  
Adresse .....



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER.

La vente à l'enchère

La vue d'une enchère (encan comme nous disons vulgairement), a quelque chose de pénible, de repoussant: c'est la vie du prochain qu'on détaille; ses secrets sont dévoilés à une foule de gens indifférents, curieux, avides et les moindres coins du "home" sont furetés.

Ce sont parfois des descendants de familles très honorables en même temps que très riches; les derniers survivants sont partis sans vite qu'ils ne s'y attendaient, sans laisser d'héritiers et toutes les belles choses amassées depuis des années par trois ou quatre générations sont dispersées à des prix ridicules.

Une de ces belles résidences est ce malheureux sort d'ailleurs, les tapis d'Orient, de Perse, les divers mobiliers apportés du pays des ancêtres révélant aux étrangers que ceux qui l'avaient habités furent des gâtés de la fortune.

Tous les mobiliers d'une propreté méticuleuse étaient la maîtresse de maison impeccable; le salon contenait des trésors de marbre, des peintures superbes et on y avait laissé trôner le piano, l'antique piano qu'on cherche maintenant, bien à tort, à rélever dans les greniers. Quand on aime la musique, le grand piano garde sa place dans la meilleure pièce de la maison et on ne le laisse pas manger par les mites.

Les bibliothèques renfermaient des trésors de littérature; les volumes de Shakespeare côtoyaient de nombreuses oeuvres sur l'histoire du Canada.

La salle à manger immense, richement meublée en acajou, devait avoir réjoui de nombreux convives si on pouvait en juger par les nombreux services d'argenterie de vaisselle, de verrerie et par la couteillerie: le tout de très haute qualité.

Partout, dans tous les coins, sur toutes les cheminées, sur les moindres tringales, des postiches, des brimborions venus de tous les pays du monde.

Dans le coin aux valises, vous aviez la révélation des nombreux voyages, des traversées multiples que ces gens devaient se permettre. Le dernier propriétaire avait même fait la chasse à l'ours et aux lions en Afrique.

Il y a aussi d'autres enchères, plus pénibles encore: ce sont celles des saisies. Le mobilier est presque sans valeur mais l'incorruptible loi fait vendre quand même et le pauvre gueur n'a plus qu'une table et un mauvais lit pour regagner son grenier quand, par bonheur, il lui est permis d'y retourner.

A la campagne, il y a aussi de ces encans volontaires ou non, toujours pénibles.

Le meilleur moyen d'empêcher ces ventes après notre départ, c'est de disposer nous-mêmes de tout ce que nous possédons. Pourquoi, chaque printemps, ne faisons-nous pas la revue des moindres petits objets pour disposer immédiatement des choses qui ne sont plus utiles? Pourquoi garder deux machines à coudre? Vous ne vous servirez jamais de l'ancienne parce qu'elle n'est pas électrique. Il y a tant de familles trop pauvres pour s'en acheter une et vous auriez le mérite de votre bonne oeuvre.

Pourquoi gardons-nous de la vieille vaisselle dépareillée? Est-ce pour encombrer nos armoires? Vos enfants, dites-vous? Vos enfants aimeront moins que vous les vaisselles démodées; tout comme vous-même, ils délaisseront les vieilleries si leur porte-feuille le leur permet.

Gardons-nous cependant de tomber dans l'exécutable; gardons-nous de faire comme cette jeune femme qui avait donné à un pauvre la combinaison neuve de son mari bien que celui-ci n'en eût pas de rechange.

C'est étrange comme la mentalité est différente chez les gens: il y a des pauvres qui se croient riches avec deux chemises pendant que ceux qui en ont dix n'en ont pas une à donner.

Faisons donc notre propre enchère: n'attendons pas! Nous savons la valeur de ce que nous possédons. Il y a tant d'institutions qui sauront en profiter si nous n'avons pas d'héritiers jugés dignes de posséder nos bric-à-brac.

La mode parisienne

LES BAGAGES

Par RACHEL GAYMAN

(Copyright par l'agence Havas) Paris, 22 juin (P.C.Havas) — Vacances... voyages... croisières... Rien n'est plus exaltant que les préparatifs de l'évasion annuelle et, entre nous, le choix des bagages qui sont eux aussi soumis aux règles strictes d'une mode impérieuse.

Le prodigieux développement de l'aviation commerciale et de tourisme est sans doute le phénomène qui a le plus influencé l'évolution que subissent aujourd'hui malles et valises. Le problème, on le sait, consiste à caser commodément et en sécurité le plus grand nombre possible d'objets tous indispensables dans des bagages de dimensions comprimées, très étudiées et dont le poids est réduit au strict minimum. Il ne s'agit pas, en effet, de question pour se rendre en avion dans la capitale voisine de se munir du "porte-manteau" de nos vieux souvenirs d'insupportable cuir, de peau de porc.

Voici, pour répondre à nos nouveaux besoins de légèreté et de solidité, du cuir souple, épais, travaillé à pleine peau; des montures constituées par de minuscules triangles en acier aussi flexibles que des joncs; de microscopiques dispositifs de sûreté au bout des fermetures "éclair". Ces sacs ou ces valises de préférence rectangulaires, profonds, confortables, sont tellement légers qu'ils ne risquent plus de faire monter les taxes de transport. On ne les double pas pour éviter d'ajouter au poids du cuir celui de la colle ou du tissu, toile ou moire de soie dont on avait coutume de les garnir. Quant au cuir même, qu'il s'agisse de box calf, de peau de porc ou de maroquin, on lui fait subir de telles manipulations physiques et chimiques qu'il perd sa pesanteur inutile tout en demeurant souple et résistant.

Une valise, si confortable et profonde soit-elle, ne suffit pas à votre équipement. Il vous faut une de ces trousses de toilette extra-plates à poignée, qui peuvent à volonté se glisser dans une autre valise ou se porter à la main. Les plus nouvelles se ferment d'une manière inédite au moyen d'une petite tringle en acier, quasi invisible, leur couvercle est garni d'une grande glace et lorsqu'on les ouvre sur une petite table, elles remplissent l'office d'une coiffeuse. Pour monsieur, les mêmes trousses extra-plates mais de format un peu réduit se glissent dans les valises à soufflets de cuir souple qu'un esprit non prévenu confondrait facilement avec la serviette d'un homme d'affaires. La suprême élégance consiste à constituer un ensemble harmonieux avec les bagages et le costume de voyage. Si on choisira valises et trousses de maroquin rouge ou bleu vif, si au contraire on désire rester dans une note sobre pouvant sans danger s'allier à tous les autres coloris, c'est au box calf brun rouge acajou à la peau naturelle beige claire que l'on aura recours.

Enfin si l'on part en croisière on ne manquera pas de se munir d'un immense sac fourré tout rond ou carré semblable à ceux des matelots. En grosse toile blanche ou grise ou en chantoung imperméabilisée; ils se ferment au moyen d'une cordelière passée dans des anneaux de cuivre. De même que les matelots ornent leurs sacs de peintures naïves: portraits ou paysages, sacs de croisière de motifs découpés en toile cirée de couleurs vives empruntées de préférence aux arts nautiques.

PREMIERE FEMME DE PERSE A ABANDONNER LE VOILE



On voit ici Mme Zorna Neidary, la première Persane qui sort sans voile et sans chaperon. Elle est photographiée ici demandant son chemin, dans une rue de Londres.

Les funérailles de Mlle Thérèse Carmel

Jeudi matin, malgré la température inclemente, une foule nombreuse assistait aux funérailles de Mlle Thérèse Carmel, fille de M. J. Raymond Carmel, surintendant de l'entrepôt Montréal Rail and Water Terminal Limited et de feu Blaudine Malo, décédée le 18 juin, à 20 ans, 1 mois, 14 jours.

Les nouvelles féminines

Grand ralliement J.O.C. à Verdun

Le soir du 24 juin prochain aura lieu sous la présidence du Maire, au Parc Woodland, à Verdun, une grande assemblée de propagande des Jeunes, (Jeunes ouvrières catholiques) à l'occasion de notre fête nationale.

Après les discours de circonstance, notamment du Rév. Père Roy, a. j. aumônier général, il y aura une série de projections lumineuses.

Le Parc Woodland se trouve à l'extrémité de la magnifique terrasse qui longe le fleuve. Tous les autobus Atwater-Leslie y conduisent sans frais additionnels.

Au Foyer Sainte-Claire

Le R. P. Salvator O.F.M. prêchera une retraite fermée au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045, St-Dominique, Montréal, Tél.: DOLLARD 8026, du 28 juin au 2 juillet.

Retraite spéciale

Du 28 juin au soir au 1er juillet au soir, au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest boulevard Mont-Royal, aura lieu une retraite spéciale exclusivement réservée aux institutrices de la Commission Scolaire de Montréal.

Au pensionnat de l'Ange-Gardien

Au pensionnat de l'Ange-Gardien, le 19 juin à 8 h. p. m., avait lieu la distribution des prix sous la présidence de M. le chanoine M. Roux, curé de Saint-Henri.

Retraite fermée

Il y aura une retraite fermée pour jeunes filles, au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, dirigé par les religieuses du Bon-Pasteur, du 24 au 28 juin. S'inscrire à 170, rue Sherbrooke est, ou par lettre à 104, rue Sherbrooke est.

VOYAGES à NEW-YORK. Par le St-Laurent, le Golfe, l'Atlantique et la rivière Hudson. Neuf jours \$65. prix d'aubaine \$65.00. A - Départ 20 juillet Montréal et Québec à bord de la "Duchess of Atholl"...

LE DEVOIR - VOYAGES. 430 NOTRE-DAME EST. Tél. HARBOR 1241. MONTREAL.

Manuel de prononciation française. PAR LE P. THEOPHILE HUDON, S.J.

La diction au pensionnat de Longueuil. Dimanche dernier avait lieu le Pensionnat de Longueuil la séance annuelle de diction...

Retraite spéciale. Du 28 juin au soir au 1er juillet au soir, au Couvent de Marie-Réparatrice...

Au pensionnat de l'Ange-Gardien. Au pensionnat de l'Ange-Gardien, le 19 juin à 8 h. p. m., avait lieu la distribution des prix...

Retraite fermée. Il y aura une retraite fermée pour jeunes filles, au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague...

ARLEX CONTRE LE RHUMATISME. Prévient - Combat - Soulage. Rhumatisme articulaire, Rhumatisme musculaire, Rhumatisme noueux...

EATON. Lundi -- Fête de la St-Jean-Baptiste. le magasin fermera à une heure de l'après-midi.

Ces Chers Bébé. Les maladies de la peau leur causent bien des souffrances. Presque toutes sont évitées par des lavages fréquents avec le Savon.

BABY'S OWN SOAP. La Meilleure pour Bébé. La Meilleure pour Vous.

LIQUIDE MYSTERIEUX. Pour détruire sûrement et vite les mouches et les punaises. Vendu partout.

Pavoisons, décorons, le 24 juin à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français.

Feuilleton du "Devoir" Le Mystérieux Concours par CATHERINE D'ERVE. (Suite) La jeune fille répondit affirmativement, et après avoir remercié M. Duchâtelier, qui reprit sa promenade en sens opposé, elle franchit, à la suite de Colette, la porte cintrée qui, percée dans l'épaisseur des murs, donnait accès dans la ville.

bien, pour le dire en passant, le type trop méconnu de ces vieilles filles au coeur dévoué et à l'âme croyante, dont l'existence est tout entière tissée d'abnégation généreuse. Dans ce pays de traditions si profondément chrétiennes, il n'est pas rare de voir la mère ou la soeur d'un prêtre s'adonner avec joie à l'humble tâche de servante, auprès de celui que leur foi leur désigne comme le représentant de Dieu sur la terre.

L'abbé Dupont semblait à sa soeur: il était lui aussi petit, maigre et grisonnant, avec des yeux noirs où se confondaient l'intelligence et la bonté. Très actif, il supportait courageusement le poids d'oeuvres nombreuses dans un pays où les ressources étaient plus qu'insuffisantes. La Providence ne le laissait jamais sans secours, mais le bon Dieu et sa soeur connaissaient seuls le secret des nuits d'angoisse durant lesquelles le prêtre se demandait s'il ne serait pas forcé de fermer une des deux écoles, dont la charge écrasante grevait son maigre budget.

voix bien timbrée, promit également son concours. "Ah! si nous avions à Saint-Cénéric quelques paroissiennes comme vous, soupira l'abbé Dupont, nos oeuvres de jeunesse seraient vite florissantes! Voyons, mademoiselle Colette, ne pouvez-vous décider Mme votre mère à séjourner un peu plus longtemps à la Rivelière? — Je crois, monsieur le curé, que maman a l'intention de passer plusieurs mois ici cet été, répondit la jeune fille d'un air un peu contraint. — Combien je l'en bénirai! Oui, l'exemple de familles catholiques et influentes, voilà ce qui ferait le plus de bien à notre population, encore chrétienne certes, mais trop travaillée par l'attrait des villes. Nos jeunes gens et nos jeunes filles désertent la terre. (A suivre)

# LA FÊTE DU CANADA FRANÇAIS

Faites de J.-F. REID votre marchand de fourrures.

La maison J.-F. Reid est heureuse de s'associer à ses compatriotes pour célébrer avec eux

notre GRANDE

## Fête nationale

### J. F. Reid

1473 AMHERST

Lundi, fête de la St-Jean-Baptiste, notre magasin sera fermé toute la journée.

### Pavoisons — décorons

Cette année, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, prélude des fêtes de Jacques Cartier, attirera des milliers de compatriotes et d'étrangers dans notre métropole. Il convient donc de les accueillir avec la plus grande cordialité, afin qu'ils prolongent leur séjour chez nous le plus possible.

Les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invitent donc tous les montrealais à pavoiser et à décorer leurs demeures. Ils espèrent qu'en ce jour de réjouissances nationales, les maisons d'enseignement, les institutions d'ordre public, les clubs sociaux, les hôtels, les magasins et toutes les résidences privées seront décorées à profusion de drapeaux et de banderoles.

Voici le mot d'ordre du Conseil général de la Société et du Comité des décorations, dont M. Emile Pigeon est le président :

Pavoisons, décorons, afin de donner à Montréal un air de fête patriotique.

### Aux voyageurs de commerce

On invite tous les Voyageurs de commerce et les hommes d'affaires à suivre le défilé de la Saint-Jean-Baptiste, lundi, avec le groupe de l'Association catholique des voyageurs de commerce dans la section 10.

L'habit sombre est de rigueur.

### Message de M. Taschereau

Québec, 22 — Voici le message de M. L.-A. Taschereau, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste:

"Jamais il n'a été plus nécessaire d'éclairer et de fortifier notre patriotisme, afin qu'il soit une force toujours plus agissante pour le bien."

"Chaque jour de l'année nous apporte de nouvelles raisons d'être, dans la vie canadienne, une élite sans peur et sans reproche, mais le 24 juin donne à l'expression de nos sentiments un éclat tout particulier."

"Il ne peut simplement s'agir d'une manifestation extérieure. Nous devons faire retour sur nous-mêmes, en nous inspirant des leçons de foi et de courage de notre patron, des fondateurs de la nation et de nos valeureux ancêtres. Aucun peuple ne saurait se réclamer de plus parfaits modèles. Il nous reste, tout en ne modifiant rien aux racines mêmes de notre patriotisme, à nous adapter résolument

aux temps nouveaux et aux difficultés nouvelles sans cesse surgissantes.

"Examinons-nous bien sur notre manière de nous acquitter de nos devoirs nationaux, et orientons fermement notre pensée et nos actes vers une plus complète union de toutes les bonnes volontés dans l'accomplissement des tâches qui nous incombent à tous les degrés de la vie sociale et économique canadienne-française."

"C'est alors que, d'un cœur content, nous pourrions prendre part aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, car nos réjouissances ne sauraient avoir leur pleine signification que dans la mesure où elles reposent sur une volonté plus éclairée et mieux arrêtée de servir partout et toujours, avec tous les moyens pratiques à notre disposition, l'idéal canadien-français le plus pur."

L.-A. TASCHEREAU  
Québec, le 24 juin 1935.

### Le défilé de la Saint-Jean-Baptiste

#### Ordre dans lequel il se déroulera

Voici l'ordre du défilé de la St-Jean-Baptiste, lundi après-midi, à Montréal:

#### Ordre du défilé

Ordre du défilé: Le chef de police et son escorte — Fanfare des pompiers — pompiers — Vétérans — Bannière du Conseil général — Le Conseil général suivi de ses invités — Délégués des sections: Membres à vie — Duvernay — Jacques-Viger — Notre-Dame.

No 1, Sections adjointes: St-Jean-Baptiste-Vianney et Saint-Barthélemy.

Sections: St-François Solano — St-Marc — St-Jean-Baptiste de la Salle — Ste-Philomène — Garde et Cadets de Ste-Philomène.

Char No 1: Vers le Nouveau Monde.

No 2, Sections: St-Octave — Mercier — St-Clément — Maisonneuve — La Nativité d'Hochelega — Cadets et Clairons de la Nativité d'Hochelega — Délégation féminine de la Société des Artisans canadiens-français — Section Père-Marquette — Préfontaine et Garde Ste-Jeanne-d'Arc.

Char No 2: Jacques Cartier quitte St-Malo.

No 3, Sections: Champlain — St-Eusèbe de Verceil — Cadets de l'école Meilleur — Section de Salaberry — Garde et Corps de Clairons St-Jean-Baptiste — Fanfare du Régiment de Maisonneuve.

Char No 3: Le fleuve Saint-Laurent.

No 3a: Fanfare du Collège de l'Assomption, dont le concours est gracieusement offert par les autorités du collège.

No 4, Sections: St-Paul et Notre-Dame du Perpétuel-Secours — Cadets de l'école Lévis — Garde Benoît XV.

Char No 4: Une voile à l'horizon.

No 5, Section: Bourget — Le Régiment des Zouaves pontificaux, avec le corps de clairons et tambours — Philharmonie de La Salle, des Trois-Rivières.

Char No 5: Jacques Cartier à Hochelega.

No 6, Sections adjointes: St-Ambroise — St-Etienne et les paroissiens de St-Jean-Berchmans.

Sections: St-Arsène — Clairons de l'Orphelinat catholique de St-Arsène et de l'école Christophe-Colomb — Sections Etienne-Parent — St-Edouard — Cadets et Clairons de l'école Lamennais — Fanfare et Garde St-Edouard.

Char No 6: Québec, ville du souvenir.

No 7, Sections de l'extrême-nord: St-Vincent-Ferrier — Crémazie — St-Laurent — Armand-Lavergne — Notre-Dame des Anges — Jacques-Cartier — St-Nicolas et Sault-au-Récollet.

Char No 7: Champlain à Québec, le 3 juillet 1608.

No 8, Section: St-Stanislas — Cadets et Clairons de l'École Supérieure de St-Stanislas — Eclaireurs.

Char No 8: Jean Talon et l'industrie domestique.

No 9, Sections adjointes: Saint-Pierre aux Liens — Sts-Anges de Lachine — T. St-Sacrement de Lachine.

Sections: Ste-Cloilde — Desnoyers — St-Henri — Cadets et Clairons de l'école St-Henri — Section St-Isidore et Clairons de l'école Saint-Isidore.

Char No 9: Montcalm à Carillon.

No 10, Section: Mont-Royal de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada — Fanfare des Fusiliers Mont-Royal.

Char No 10: L'Idée civilisatrice chrétienne: La paroisse, l'École.

No 11, Sections: St-Pierre-Claver — Louis-Hébert — Cadets de l'école Plessis avec Corps de Clairons et Tambours — Harmonie du Sacré-Coeur.

Char No 11: Trois-Rivières: Les forges de St-Maurice.

No 12, Sections: St-Denis — St-Louis de Gonzague — Gymnastes de l'école St-Louis de Gonzague — Section Immaculée-Conception et Eclaireurs — Section Côte-Cherrier — Délégation de l'Ordre des Forestiers Catholiques — Cadets et Clairons de l'école Olier — Fanfare de l'Épiphanie.

Char No 12: Ville-Marie: Jeanne-Mance, Montréal.

Char No 13: Fondation initiale

No 13, Sections: St-Enfant-Jésus — St-Georges — Cadets de l'école St-Georges — Section St-Jean de la Croix — Eclaireurs — Fanfare du collège de St-Jérôme.

Char No 13: Fondation initiale de Montréal.

No 14, Section adjointe: Saint-Joseph, Section Iberville et fanfare.

Char No 14: Pierre Gadois: 1er agriculteur de Montréal.

No 15, Sections: Notre-Dame du Sacré-Coeur — Notre-Dame de la Paix — Notre-Dame de Lourdes — Notre-Dame des Sept-Douleurs — Saint-Charles — Cadets de l'école St-Charles — L'Harmonie de Drummondville.

Char No 15: Lambert Closse, 1er major de Montréal.

No 17, Sections: La Fontaine et St-Jacques — Cadets et Fanfare de l'Institut St-Antoine — Syndicats catholiques et nationaux, succursale de la maison Dupuis Frères, Ltée.

Char No 17: Les villes de fondation franco-canadienne autour des Grands Lacs.

No 18, Sections: St-Lambert, Longueuil et Papineau — Garde des anciens élèves de l'école Ste-Brigitte — Section Montcalm — Cadets de l'école Saint-Pierre.

Char No 18: A la conquête de l'Ouest: M. de la Vérendrye.

No 19, Sections: St-Germain d'Ouverture — Notre-Dame de Grâce — Notre-Dame des Neiges — Chevaliers du Bengale — Cadets et Corps



LUDGER DUVERNAY, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste

### CE QUI IMPORTE . . .



Ce qui importe, à l'heure actuelle, pour les Canadiens français, où qu'ils soient, c'est de pratiquer la solidarité économique. S'ils unissent leurs efforts, ils ne feront en somme que pratiquer ce que toutes les autres races pratiquent d'instinct.

Une minorité, dans un pays, doit pratiquer la solidarité sous peine de suicide.

Transigez à l'une ou à l'autre de nos succursales.

## La Banque Provinciale du Canada

### A TOUS LES CANADIENS FRANÇAIS

Notre maison est heureuse de souhaiter JOYEUSE FÊTE



J.-A. HEBERT, Président et Gérant Général

1112 RUE STE-CATHERINE OUEST

6885 rue St-Hubert | 580 rue Ste-Catherine Est | 4232 rue Wellington MONTREAL

A l'occasion de notre

### Fête Patrimoniale

nous sommes heureux de saluer nos clients et amis

canadiens-français

MAGASINS FASHION-CRAFT Lechasseur, limitée

281 est, rue Ste-Catherine 974 ouest, rue Ste-Catherine 375 ouest, rue St-Jacques

### La célébration de la St-Jean-Baptiste et le 1er juillet

Voici le programme de la célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à Ottawa, le 1er juillet, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa:

#### A Ottawa

#### La célébration de la St-Jean-Baptiste et le 1er juillet

Voici le programme de la célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à Ottawa, le 1er juillet, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa:

#### Avant-midi

10 heures — a) Messe solennelle par Son Excellence Mgr Forbes, archevêque, sur le terrain de l'Ovale, gracieusement prêté par l'Université d'Ottawa.

b) Sermon de circonstance par M. l'abbé N. Pépin, Séminaire de Sherbrooke.

c) Chant par les chorales de la région, sous la direction de M. Fortunalet Champagne, maître de chapelle de la basilique.

Midi — Banquet au même endroit, au cours duquel S. Exc. Mgr l'Archevêque, M. J.-A. Verdon, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, Son Honneur le Maire J.-P. Nolan, M. le commissaire Fulgence Charpentier et Son Honneur le maire Lambert, de Hull, porteront la parole.

#### Après-midi

2 heures — Défilé grandiose de chars allégoriques de haut ton par les rues de la ville. Le thème principal de cet événement sera: La Colonisation.

6h. — Souper au même endroit.

7h. 30 — a) Discours par M. Lionel Chevrier, avocat de Cornwall, et autres.

b) Chants patriotiques sous la direction de M. Eugène Leduc, professeur de chant, et maître de chapelle de l'église Saint-Jean-Baptiste.

### Le pique-nique des enfants de St-Jacques

Comme c'est la coutume depuis plusieurs années, le Comité des citoyens de St-Jacques Enregistré, organise, cette année, le pique-nique annuel des enfants de Saint-Jacques pour le 10 juillet prochain, à l'Île Sainte-Hélène.



Confiez-nous vos nettoyages et pressages

Il suffit d'appeler

CR. 2149

Completo pressé \$0.35 avec pantalon extra \$0.50 — Nettoyé \$1.00. Pardessus pressé \$0.35 — Nettoyé \$1.00. Chapeau — Nettoyé \$0.50. Gants — Nettoyés \$0.20. Pantalon pressé \$0.20 — Nettoyé \$0.50. Manteau et costume de dame, pressé \$0.50 — Nettoyé à partir de \$1.00. Robe nettoyée à partir de \$1.00. Robe nettoyée à partir de \$1.00. Nettoyage — Tapis, Fourrures, Portières, Rideaux, Couvertures, Douillettes, etc.

Soyons patriotes douze mois par année, du 24 juin au 24 juin

Bonne fête à tous

l'occasion de notre grande Fête Nationale Propriétaire du New System Cleaning Service Reg'd 2461, RUE DES CARRIERES

### La Saint-Jean-Baptiste



Notre maison s'associe à tous nos compatriotes pour célébrer la grande fête qui les unit en ce moment d'un bout à l'autre de notre vieille province.

LUNDI NOS MAGASINS SERONT FERMES

## Omer Desjardins

Quincaillerie, Plomberie, Peinture, Papier-Tenture, Accessoires d'auto, Articles de sport, etc.

1406 rue St-Denis 343 Ste-Catherine Est 6793 St-Hubert

### A l'occasion de la Fête Nationale du Canada français

Notre Société unit ses vœux et ses félicitations au concert de bons souhaits qui s'éclaire en ce moment d'un bout à l'autre de la Vieille Province.

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Administrateurs et fiduciaires 3 Est, rue Saint-Jacques - Montréal Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien - Téléphone: HArbour 4192

# LA FÊTE DU CANADA FRANÇAIS

## Message du cardinal Villeneuve à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste

"Il faut cultiver le patriotisme qu'inspire la foi"

QUEBEC, 22. — Voici le message de S. E. le cardinal Villeneuve à l'occasion du 24 juin et publié dans le journal spécial de la Saint-Jean-Baptiste:

"Le patriotisme est une vertu si nuancée que l'exercice en est difficile. Les uns la méconnaissent, d'autres la travestissent. Il importe de comprendre qu'elle consiste dans l'amour éclairé et généreux, intégral mais bien ordonné, de tous les éléments si divers qui constituent la patrie.

"En notre siècle de nationalisme féroce succédant à un internationalisme délétère, il faut cultiver le patriotisme qu'inspire la foi. Il tient le milieu entre ces deux excès, non en combinant les outrances des uns et les lâchetés des autres, mais en dominant de toute la hauteur de la justice et de l'amour l'égoïsme racique autant que l'égoïsme individuel."

### La fête nationale

#### COOPERATION CONCERTÉE

Si l'on en juge par l'entrain qui règne dans tous les quartiers de la ville, la fête du 24 juin 1935 aura une signification nationale bien caractéristique.

Les sections paroissiales de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour un bon nombre, en plus du concours qu'elles ont apporté à l'exécution du programme officiel du Conseil général, se sont employées avec dévouement à l'organisation de manifestations religieuses et patriotiques dans leur milieu respectif.

Le lundi matin, dans plusieurs paroisses de la ville, il y aura une messe solennelle avec sermon de circonstance. Le Conseil général de la Société se réjouit de

cette pieuse initiative. Les Canadiens français de Montréal ne peuvent pas tous trouver place dans l'église de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste où sera chantée la messe officielle de la fête. Dans les paroisses où il y aura une messe, ils pourront du moins s'unir aux pieds des autels dans un commun sentiment de piété patriotique.

La veille, le dimanche soir, dans certains endroits publics, il y aura des concerts populaires, des discours, des amusements divers, appropriés à la fête. Toutes ces organisations tendent à populariser la célébration et à convier à la grande fête canadienne la masse du peuple.

Aimons tous, fêtons tous la Saint-Jean-Baptiste, est le mot d'ordre général. L'occasion est belle de s'affirmer d'une manière solennelle.

## Programme de la fête nationale

Aujourd'hui, demain et lundi

LE SAMEDI 22 JUIN

La fête nationale débute par une *Journée de la Saint-Jean-Baptiste* — collecte publique — organisée par le Conseil général, les Comités régionaux et les sections paroissiales de la Société, avec l'aide des membres du *Comité d'action nationale*, dont M. Arthur Tremblay est le président.

En cette *Journée*, quarante-huit équipes de jeunes filles et de jeunes garçons offriront, dans les rues de la ville, la *feuille d'érable*, emblème du peuple canadien, à tous ceux qui, par leur obole, voudront bien collaborer aux œuvres multiples de la Société.

Tous les citoyens sont invités à porter la feuille d'érable les 22, 23 et 24 juin.

Le *Comité d'action nationale* établira ses quartiers généraux, ce jour-là, au secrétariat de la Société, au *Monument National*, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal. Téléphone: PLateau 1131.

### FEU DE LA SAINT-JEAN

Le dimanche 23 juin, au Parc LaFontaine, vers 10 h. 15 du soir, bénédiction du bûcher par M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, aumônier adjoint de la *Société Saint-Jean-Baptiste*, et allumage par Me Jean-Marie Savignac, notaire, président du Comité exécutif de la ville de Montréal.

LE LUNDI, 24 JUIN

9 h. du matin

Messe solennelle chantée par Monseigneur Conrad Chaumont, P.A., vicaire général, à l'église Saint-Jean-Baptiste, située à l'angle de la rue Rachel et de la rue Drolet, gracieusement mise à la disposition des organisateurs de la fête par Monseigneur L.-Alexandre Dubuc, P.D., V.F., curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, y assistera au trône épiscopal.

M. l'abbé Albert Pineault, directeur général des études aux écoles de Verdun, prononcera le sermon de circonstance.

Pendant la messe, des jeunes filles de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, accompagnées par les membres du *Cercle Le Moyne* de l'A.C.J.C., distribueront le *pain bénit* gracieusement offert par la boulangerie I. Caron.

Le chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste, sous la direction de M. Germain Lefebvre, maître de chapelle, chantera la messe d'Alexis Contant, accompagné par M. Raoul Pâquet, organiste.

Solistes: MM. Hector Gagné, Paul-Emile Gagné, Emile Gauthier, Charles Mongeau, Joseph Paquette, Philippe Séguin, ténors; Horace Barcelo, Charles Lefebvre, Lionel Rouleau, barytons; Roland Dupuis, Georges Gauthier, Louis Lapierre, basses.

A l'offertoire, le chœur chantera l'*Ave Maria* d'Alfred Lamoureux, ancien soliste à Saint-Jean-Baptiste.

A la sortie, M. Raoul Pâquet exécutera l'hymne national *O Canada* de Calixa Lavallée.

### 2 h.30—DEFILE DU CORTEGE HISTORIQUE

Thème: *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs*

Le défilé commencera à l'intérieur du parc LaFontaine, lieu de formation. A 3 heures précises, il émergera sur la rue Sherbrooke qu'il parcourra jusqu'à la rue Atwater.

Le cortège se composera des membres du Conseil général, des invités de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* et des délégués des sociétés nationales, de 20 chars allégoriques, de 70 sections paroissiales de la Société, de 20 corps de musique et corps de clairons, de 30 corps de cadets, de gardes et de gymnastes et des membres des sociétés mutuelles et patriotiques.

L'honorable Esioff-L. Patenaude, lieutenant-gou-

verneur de la province de Québec, et madame Patenaude, assisteront au défilé du cortège historique de l'estrade d'honneur érigée sur le terrain du Cercle Universitaire, angle des rues Sherbrooke et de Berri. Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, C.B.E., prendra part au cortège.

### TITRES DES CHARS ALLÉGORIQUES

- 1 — Vers le nouveau-monde
- 2 — Jacques Cartier quitte Saint-Malo
- 3 — Le fleuve Saint-Laurent
- 4 — Une voile à l'horizon
- 5 — Jacques Cartier visite la bourgade d'Hochelaga
- 6 — Québec, ville du souvenir
- 7 — Champlain à Québec en 1608
- 8 — Jean Talon, 1er intendant de la Nouvelle-France, instigateur de l'industrie domestique
- 9 — Montcalm à Carillon
- 10 — L'idée civilisatrice chrétienne — La paroisse — L'école
- 11 — Trois-Rivières, les forges de Saint-Maurice
- 12 — Ville-Marie — Jeanne Mance — Montréal
- 13 — Fondation initiale de Ville-Marie
- 14 — Pierre Gadois, premier agriculteur de Montréal
- 15 — L'héroïque Lambert Closse
- 16 — Les découvreurs
- 17 — Les villes de fondation canadienne autour des grands Lacs.
- 18 — A la conquête de l'Ouest — M. de la Vérendrye entrevoit les Montagnes rocheuses
- 19 — XXVIème anniversaire de l'accession de S.M. George V au trône de la Grande-Bretagne
- 20 — Saint-Jean-Baptiste.

### RALLIEMENT NATIONAL

Grande manifestation au parc LaFontaine à 8 h.30 du soir.

Programme musical préparé par le *Comité des Concerts populaires* dont Me Téléphore Brassard, notaire, est le président, et discours de circonstance.

Le chant sera exécuté par la chorale *Duvernay*, sous la direction de M. le professeur Arsène-J. Brassard, maître de chapelle à la paroisse de l'Ascension. Accompagnateur: M. Elie Savaria, organiste.

### Sommaire de la soirée:

- 1 — O Canada, mon pays, mes amours! Soliste: M. Georges Dufresne (La foule chantera en chœur)
- 2 — Allocution de M. J.-Alfred Bernier, président général de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*.
- 3 — Chants canadiens:
  - a) A la claire fontaine
  - b) Sur le pont d'Avignon
  - c) En roulant ma boule (Les strophes seront chantées par la chorale *Duvernay* et le refrain par la foule)
- 4 — Discours de Son Hon. le maire de Montréal, M. Camillien Houde, C.B.E.
- 5 — Chants canadiens:
  - a) Le petit cordonnier
  - b) Ah, hier soir, j'ai tant dansé
  - c) Tique, tontaine, mes bons amis
 Soliste: M. Edmond Brunette.
- 6 — Discours de Me Hector Perrier, C.R., membre du *Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique* et de la *Commission des Écoles Catholiques de Montréal*.
- 7 — Chants canadiens:
  - a) V'là l'bon vent
  - b) A Saint-Malo
  - c) Gai lon là
  - d) Vive la Canadienne
- 8 — Discours de l'honorable André Fauteux, sénateur
- 9 — Chant de l'hymne national *O Canada* par la chorale *Duvernay* et par l'assistance. (Les discours et le programme de chant seront irradiés par le poste CKAC de 9 h.15 à 10 h. (heure avancée))

## Les Forestiers catholiques et le 24

M. H. A. Sirois, chef ranger provincial, fait appel à tous les Forestiers catholiques de Montréal, de bien vouloir se joindre à la Cour St-Jean-Baptiste, pour la procession de la Société St-Jean-Baptiste. Tous les Forestiers catholiques sont priés de se rendre lundi le 24 juin à 2 heures et 30 de l'après-midi à la salle Girard, 4245 rue St-André, près de la rue Rachel, avec drapeaux de l'Ordre, après quoi l'on quittera la salle pour se rendre au Parc LaFontaine, à la section Côme-Cherrier (carte No 12) pour prendre part au défilé de la procession. Les Cours Ville-Marie, St-Charles, Immaculée-Conception, St-François d'Assise, St-Jacques, St-Cunégonde, St-Joseph, St-Louis de France, ont promis d'être représentés. Les autres cours devront se faire un

devoir de répondre à l'appel du Chef ranger provincial. Les officiers, les membres de la Légion d'Honneur voudront bien apporter leurs insignes. (Communiqué)



J. L. Arthur Bousquet o.o.d.  
Optométriste et Opticien  
3625 rue St-Denis  
MONTREAL

Se présente au public dans son nouvel établissement, muni d'instruments modernes perfectionnés pour l'examen de la vue. Opticien averti et favorablement connu, Monsieur Bousquet possède des connaissances approfondies dans cette matière.

L'optométrie a singulièrement progressé en ces derniers temps; vous bénéficiez de ce progrès sans majoration des prix en cours. On trouve chez lui les verres correcteurs scientifiques renommés à images ponctuelles tels que *Orthogon* *Corectal* *Tillyer*, etc., les montures modernes — dernier goût, aux conditions les plus avantageuses.

La maison, déjà fort achalandée, mérite à tous égards la confiance que lui témoigne sa clientèle. Elle peut à l'avance assurer aux nouveaux clients qui la favoriseront de leur patronage un service sans égal conformément à sa devise —

Vendre à prix abordable  
La lunetterie de haute qualité.

**BLEAU & ROUSSEAU**

Au concert des bons souhaits nous unissons les nôtres à l'occasion de la  
ST-JEAN-BAPTISTE

**Bleau & Rousseau**  
— DEUX MAGASINS —  
3852 rue Saint-Denis  
5007 rue Sherbrooke ouest  
Nos magasins seront fermés toute la journée lundi, 24.

## La Compagnie MUTUELLE d'IMMEUBLES

Limitée

1306, STE-CATHERINE EST



est heureuse de se compter au nombre de nos sociétés nationales.

Avec l'appui constant de nos compatriotes, elle est devenue la plus importante du genre au Canada.

fondée par des patriotes clairvoyants, notre société, continuant les traditions des fondateurs, demeure en la possession des Canadiens français.

Bonne fête à tous à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste

### Les Directeurs:

C.-A. Gascon, président  
J.-R. Paradis, vice-prés. et trés.  
J.-O. Champagne, sec.-gérant

J.-E. Jeannotte, N.P. vice-prés. et trés.  
Eugène Simard, LL.L.  
J.-A. Tremblay, sec.-gérant  
P. Dubuc

## A tous nos compatriotes

nous offrons nos vœux sincères de

## Bonheur et Prospérité

à l'occasion de la fête nationale canadienne-française de la

## Saint-Jean-Baptiste

Le Sun Trust, Limitée

10, rue St-Jacques ouest  
HARbour 0131

Immeuble Thémis  
MONTREAL

## LA ST-JEAN-BAPTISTE

Parmi tant d'heureuses initiatives que suscite la Fête des Canadiens français et pour lesquelles nous voudrions, comme il convient, féliciter nos concitoyens, nous croyons qu'une mention spéciale est due au superbe défilé organisé chaque année par la Société St-Jean-Baptiste. Nous nous plaignons à reconnaître sa valeur éducative et son influence bien-faisante sur la foule immense qui assiste à cette grandiose manifestation.

Henry BIRKS & Sons Ltd



## Notre Fête Nationale

A tous nos compatriotes notre maison est heureuse de souhaiter joyeuse fête.

Grâce à l'appui constant des nôtres, notre maison est devenue le grand magasin à rayons de la rue Mont-Royal, et nous leur disons un cordial merci.

Que cette journée reste à jamais mémorable pour chacun de nous et serve à galvaniser nos énergies et à nous faire pratiquer la solidarité de la race en tout et partout.

L. N. Messier

Nouveautés — Mercerie — Etc., etc.  
Rue Mont-Royal est, angle Fabrè



## ENQUÊTE ÉCONOMIQUE

## LA MAISON

## J.-W. JETTÉ, Limitée

## Experts en chauffage et plomberie

Les jours chauds arrivent; pensons dès maintenant à assurer notre confort l'hiver prochain — Les deux grands problèmes du chauffage: insuffisance et coût — Importance des conseillers techniques pour avoir le bien-être.

**SPECIALISTES POUR LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET LES GRANDS IMMEUBLES EN GENERAL.**

Habituellement, c'est dans les maisons le plus mal chauffées que le coût du chauffage est le plus élevé. C'est dire que les deux plus importants problèmes du chauffage, suffisance d'émission calorifique pour l'étendue cubique à chauffer et coût net du chauffage, se présentent presque toujours de pair.

Cela s'explique facilement. Le système de chauffage n'étant pas suffisant pour répondre au besoin de l'immeuble ou, ce qui est plus courant, étant défectueux, il en résulte qu'on est porté instinctivement à remplir la fournaise plus souvent, à mettre aussi plus de charbon à la fois, donc à en brûler plus. Et cette dépense supplémentaire est d'autant plus difficile à supporter que les résultats en chauffage ne sont jamais suffisants pour assurer le confort qu'on est en droit d'attendre.

Un cas récent qu'on nous racontait le démontre à l'évidence.

Une importante institution religieuse dépensait chaque année environ \$17,000.00 de combustible. Bien que le rendement des fournaises fût toujours forcé, on ne parvenait jamais à chauffer certaines parties de l'immeuble.

Après avoir eu recours à divers changements coûteux qu'on avait crus nécessaires à la suite de nombreuses explications empiriques, on eut recours aux services de techniciens réputés.

Ceux-ci constatèrent qu'il fallait trop de temps à l'eau pour revenir se réchauffer aux fournaies, que sur plus de la moitié du parcours elle était refroidie au point de ne plus émettre de chaleur. Et ils suggèrent d'installer le système "Brevet Jetté 236720" en vue d'activer la circulation de l'eau dans les radiateurs.

La dépense à encourir paraissait considérable à première vue. Aussi les autorités hésitèrent-elles d'abord avant d'accepter la suggestion faite.

Grande fut leur surprise toutefois, après avoir fait faire les changements requis, de constater non seulement que la chaleur se répartissait également en quantité suffisante dans toutes les parties de l'immeuble, mais que le coût du combustible employé était réduit de \$5,000.00 par année.

En cinq ans l'économie dans la consommation était suffisante pour payer les frais d'amélioration du système, sans compter qu'on avait en plus bénéficié d'un confort jamais connu auparavant dans cette institution.

Plusieurs autres cas similaires nous furent exposés au cours d'une conversation avec M. J. W. Jetté, président de la maison qui porte son nom et située à 2114 est, rue Rachel, Montréal.

M. Jetté est un expert de longue expérience en matière de chauffage, de plomberie sanitaire et sa réputation n'est plus à faire. Ayant débuté comme ouvrier-plombier, il suivit par la suite les cours de l'École Technique pendant cinq ans. C'est alors, nous disait-il, qu'il a constaté combien peu il était préparé à faire du travail sérieux auparavant, comment la routine domine dans ce métier comme ailleurs, comment on ignore trop souvent jusqu'aux principes élémentaires de physique.

Avec cette préparation, il devint rapidement contremaître pour une importante maison de plomberie, il se spécialisa tout particulièrement dans l'étude des problèmes du chauffage — aspect si important de la vie dans notre pays — auxquels il apporta graduellement de nombreuses solutions pour en venir à inventer un système de chauffage à eau à circulation forcée qui a consacré sa réputation.

— Je ne prétends pas, nous disait-il, que ce système puisse supplanter tous les autres. Dans de nombreux cas le système à eau chaude par gravitation ou le système de chauffage à la vapeur sont parfaitement justifiés, même nécessaires, soit à cause du genre d'immeuble à chauffer, soit en vue de répondre à certains besoins industriels. Il s'agit d'adopter le système qui assurera un maximum de rendement au coût le plus bas.

Naturellement, il s'agit du coût initial de l'installation et du coût du chauffage subséquent réunis. Car ce n'est pas économiser que de payer un montant moindre pour une installation si, par la suite, la consommation de combustible doit être de 25 à 50% plus considérable. Si l'on tient compte du nombre d'années qu'un système de chauffage est appelé à durer, c'est encore cette dernière méthode qui, en définitive, sera la plus dispendieuse et de beaucoup.

Pour la maison d'habitation ordinaire et pour tous les cas où l'étendue cubique à chauffer n'est pas considérable, le système de chauffage à eau chaude par gravitation suffit parfaitement.

Dans les cas où l'on veut obtenir de la vapeur pour des besoins particuliers, cuisines à vapeur, buanderies, etc., il est logique alors d'utiliser des réchauffeurs qui permettent de chauffer l'immeuble à l'eau chaude.

De même, il faut aussi avoir recours à la vapeur pour chauffer les immeubles très élevés parce que le système de chauffage à eau chaude par gravitation ne serait pas alors utilisable, les radiateurs ne pouvant supporter la pression d'une colonne d'eau aussi élevée.

Par contre, le système par circulation forcée est nécessaire chaque fois qu'il faut répandre la chaleur sur une longue étendue au cours de laquelle l'eau se refroidit trop lorsqu'elle n'avance que par gravitation. Avançant ainsi trop lentement, l'eau donne toute sa chaleur dans la première partie de son parcours et devient froide ensuite. Il faut donc un feu beaucoup plus fort pour la réchauffer à son retour et il en résulte une plus grande consommation de combustible bien que la chaleur ainsi dépensée n'ait pas été suffisamment répartie.

Le système par circulation forcée présente cet avantage qu'au moyen de pompes on active la vitesse de circulation de l'eau dans les radiateurs au point qu'elle revient au foyer jusqu'à six et sept fois chaque heure. Circulant ainsi rapidement, non seulement elle transporte sa chaleur plus loin, dans toutes les parties à chauffer, mais elle revient encore chaude au foyer et elle peut alors se réchauffer suffisamment même au contact d'un feu moins violent que dans le cas du chauffage à eau chaude par gravitation. C'est ici qu'il en résulte à la fois une augmentation du confort et une diminution du coût net du chauffage.

C'est à résoudre ces divers problèmes que s'attachent les techniciens de la maison J. W. Jetté, Ltée, 2114 est, rue Rachel, Montréal.

Il ne faut pas envisager la question du chauffage au seul point de vue du confort et du coût. Elle joue en plus un rôle de toute première importance au point de vue santé et hygiène.

Les pièces mal chauffées et par conséquent humides peuvent être la cause de très graves maladies et d'infirmités pour ceux qui sont appelés à y demeurer régulièrement. Même le simple passage d'une pièce surchauffée à une autre qui ne l'est pas suffisamment peut causer de graves perturbations dans la santé des individus.



M. J.-W. JETTÉ,  
Président.

M. L. HIRBOUR,  
Secrétaire-trésorier.

Le problème du chauffage dans un pays comme le nôtre est donc de toute première importance. Et il n'est pas trop tôt d'y penser pour chacun de ceux qui ont eu à en souffrir dans le passé. C'est en été qu'il convient de procéder aux travaux de réfection et d'amélioration de cette sorte.

D'autre part, nous disait M. Jetté, il arrive souvent qu'on peut remédier à un système défectueux sans qu'il en résulte une dépense considérable pour le client.

Encore faut-il consulter des gens qui s'y connaissent en la matière.

La maison J. W. Jetté, Ltée, ne limite pas son activité au rôle de conseiller technique. Elle ne se limite pas non plus aux problèmes du chauffage.

Elle prépare bien des plans et devis concernant tous genres de systèmes de chauffage et toute installation sanitaire, pour le compte des architectes, mais elle se charge aussi de tous les travaux d'installation et autres qui en découlent, qu'il s'agisse de chauffage et de plomberie sanitaire comme d'installation d'usines de pouvoir, de chaudières à vapeur, de buanderies et de cuisines à vapeur. Et naturellement elle est en mesure de répondre à tous les besoins, qu'il s'agisse d'une simple résidence, d'un hôtel, d'un hôpital ou d'un couvent comme d'une buanderie ou de tout autre établissement industriel.

— Nous n'entreprendons aucun travail quelque peu important, nous disait M. Jetté, sans un plan d'abord préparé par nos techniciens. Et c'est sur de tels plans que les ouvriers de la maison travaillent. Ainsi rien n'est laissé au hasard et les ouvriers travaillent avec précision et ensemble, sans d'inutiles pertes de temps, parce que tous les détails sont prévus, et qu'ils travaillent en coopération avec les autres corps de métier.

— Notre maison est essentiellement canadienne-française et elle a une organisation en mesure de prendre la responsabilité de n'importe quel genre d'entreprise en chauffage ou en plomberie, parce qu'elle est seule à posséder un personnel de véritables techniciens.

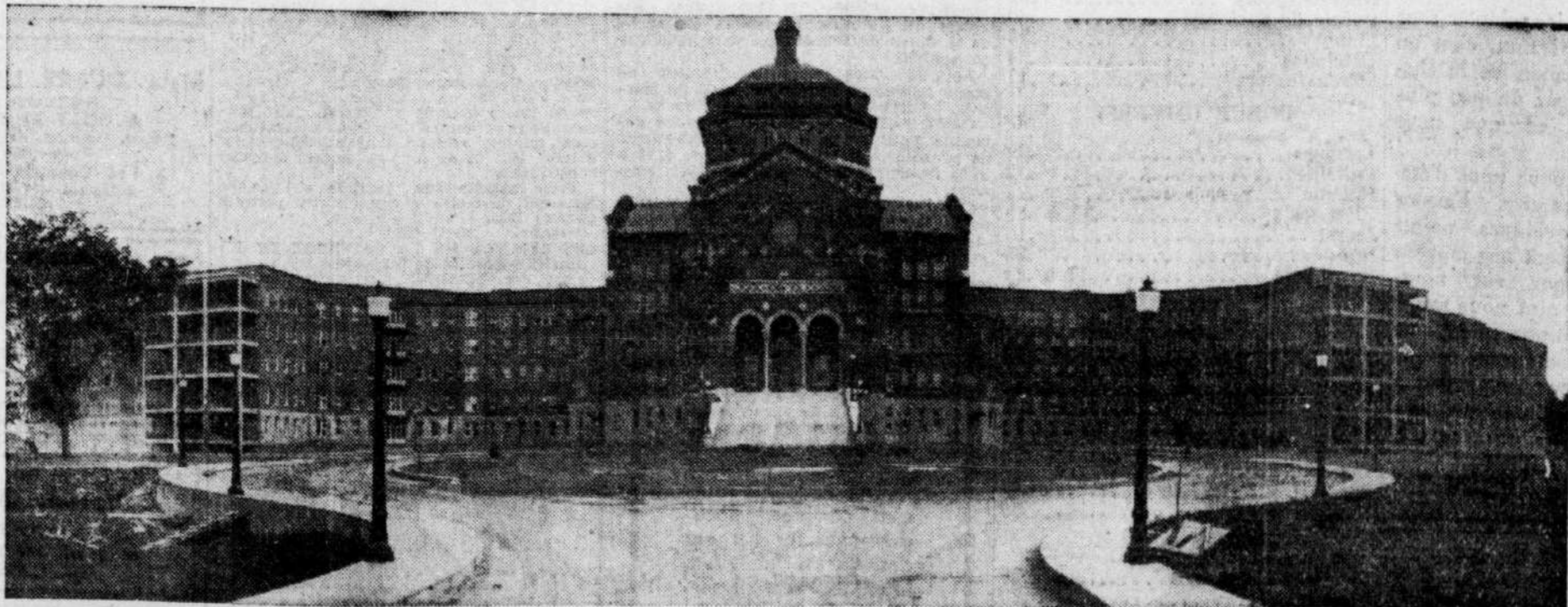
— Quant à notre système de chauffage à eau chaude par circulation forcée, ajoutait M. Jetté, nous garantissons qu'il est bien équilibré, silencieux, économique et sanitaire. La tuyauterie en est raisonnée mathématiquement et pour cette raison il est le moins coûteux, à qualité égale dans le matériel employé. Il présente l'avantage de réduire de 15% la masse d'eau dans la radiation, de 400% l'eau dans les tuyaux montants et de 900% dans les maitres-tuyaux d'alimentation. Faisant passer l'eau de six à sept fois par heure en contact avec les foyers, celle-ci absorbe ainsi plus d'unités de chaleur et permet de réaliser une économie appréciable dans la consommation de combustible.

— Ce système a d'ailleurs déjà fait ses preuves dans un grand nombre de communautés. Voici une liste de quelques-unes des maisons religieuses qui l'utilisent: RR. SS. de la Providence, Congrégation Notre-Dame, RR. SS. des SS. Noms de Jésus et Marie, RR. SS. Grises à Montréal, St-Hyacinthe et Nicolet, RR. SS. de la Miséricorde, RR. SS. de la Présentation de Marie à Hudson (E.-U.), RR. SS. du Bon Pasteur, RR. SS. des SS. Cœurs de Jésus et de Marie, RR. PP. Jésuites, Congrégation Ste-Croix, Clercs de St-Viateur.

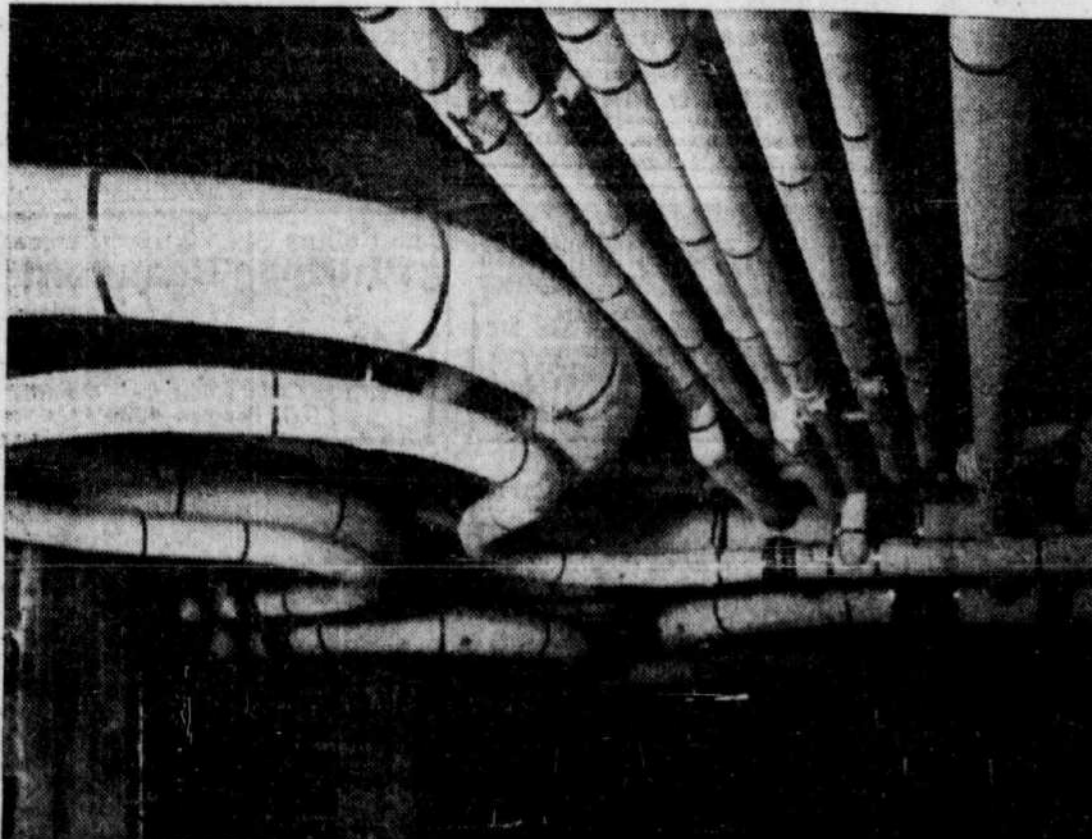
Il est intéressant de noter en terminant que la maison J.-W. Jetté, Ltée, est connue dans sept des neuf provinces du Canada, où elle a déjà exécuté d'importants travaux de chauffage et de plomberie.

Rappelons d'autre part que c'est M. Jetté qui a installé la tuyauterie pour le chauffage de l'immeuble occupé par le Devoir au moment de sa fondation.

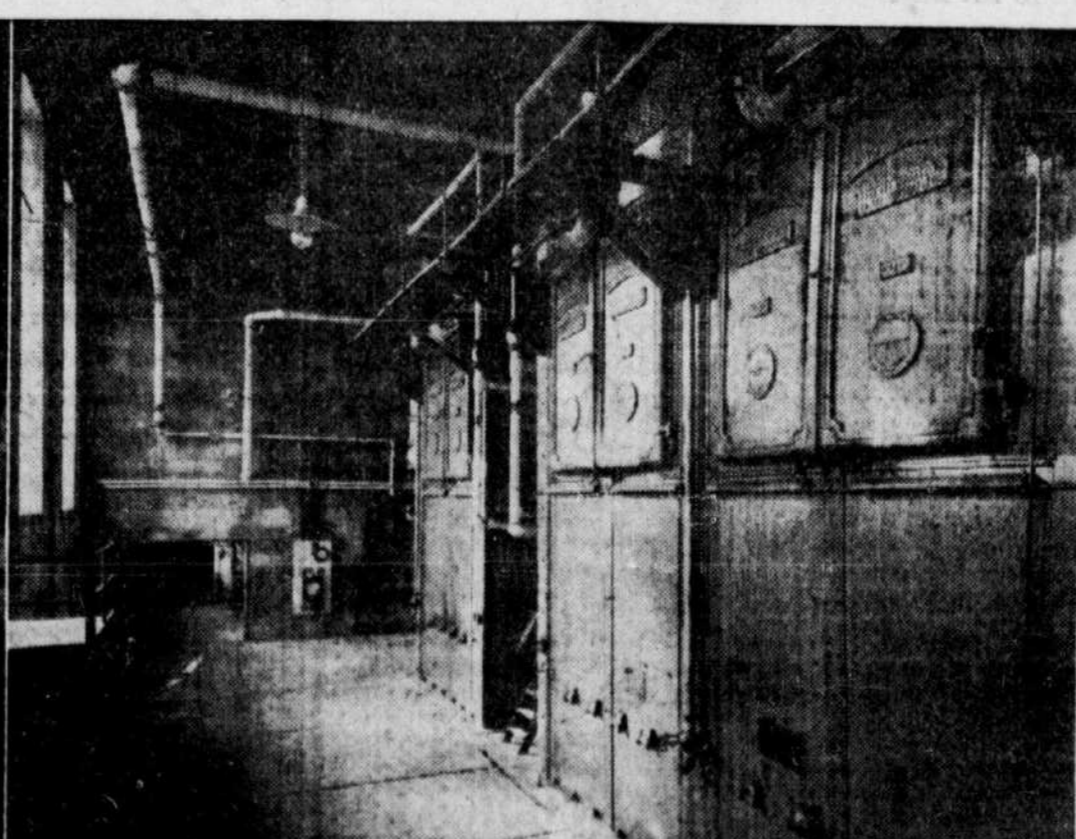
Clarence HOGUE



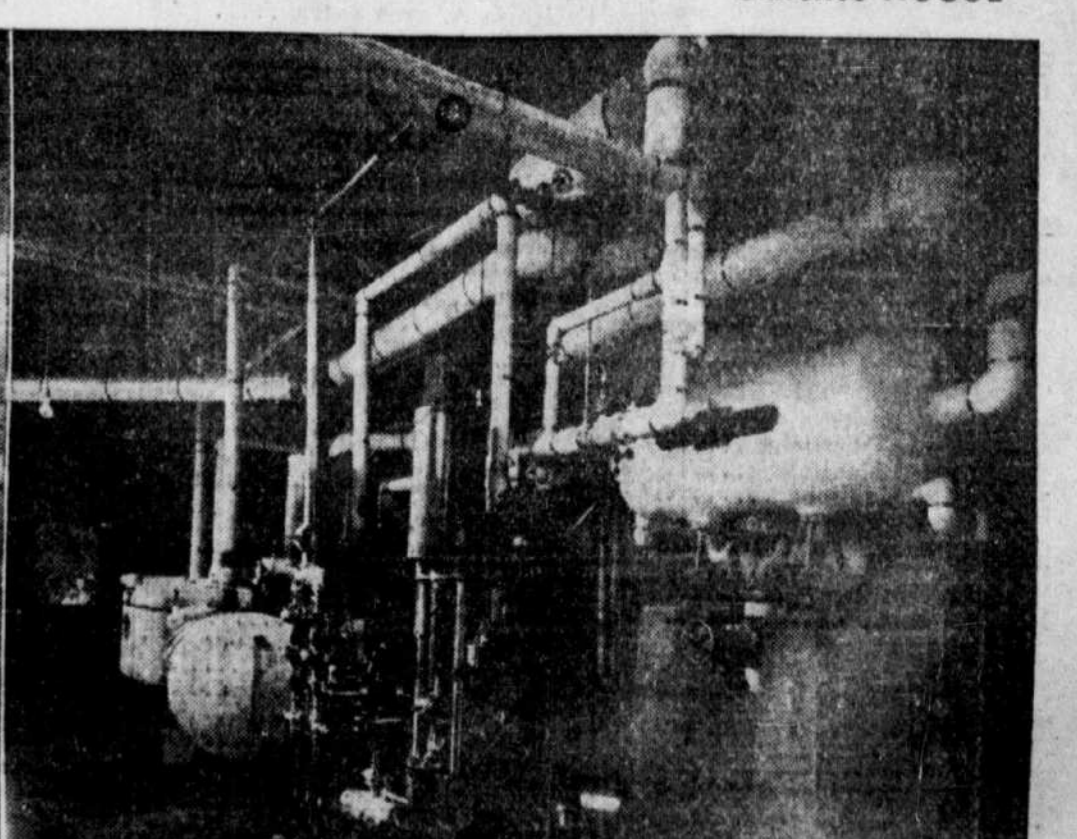
● Le nouvel hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, possède l'un des plus vastes systèmes de chauffage central en Amérique, compris dans une seule unité. Ce système dit "de circulation forcée", brevet Jetté No 236720, est reconnu pour sa puissance exceptionnelle de radiation et fut installé par la maison J.-W. Jetté, Limitée, 2114 est, rue Rachel, Montréal.



● Vue des nombreuses sections permettant une dilation parfaite sur le long parcours des maitres-tuyaux distributeurs de différents services. (Brevet Jetté 236720).



● Chaufferie de l'Hôpital du Sacré-Coeur; puissance de 932 c.v.; combustion à l'huile; radiation actuelle de 90,000 pieds carrés, capacité totale de 140,000 pieds carrés. (Brevet Jetté No 236720).



● Chambre des réchauds et machinerie où se concentre la vie de ce merveilleux système. (Brevet Jetté No 236720).

# COMMERCE ET FINANCE

## La fête nationale

### Comment nous devons surtout la célébrer

Nous célébrerons dans deux jours la *Saint-Jean-Baptiste*. Comme par les années passées, de belles manifestations mahqueront et événement annuel qui réunit toute la famille française d'Amérique et la coutume, nous entendrons de beaux discours qui, nous devons admettre, tendent chaque année à devenir plus pratiques en portant sur des questions ou des problèmes plus précis. Des mots d'ordre nouveaux ont peut-être lancés; d'autres seront repris et de nouveau exposés.

On reconnaît de plus en plus que la question économique prime en importance chez nous. Et de plus en plus aussi, on comprend que l'achat chez nous est la première action, le premier geste qui permettra de résoudre la question économique.

Grâce au travail accompli depuis plus d'un an, on reconnaît que le principe de l'achat chez nous s'accompagne d'une part de toute une série d'attitudes qui tendent à développer la coopération chez les nôtres, et même avec les autres groupes ethniques du pays, puisqu'en faisant la prospérité d'un tiers de la population du pays, la pratique de l'achat chez nous consolide sûrement l'armature économique et sociale du Canada tout entier.

Le principe n'a rien de discriminatoire contre personne puisqu'il épose sur trois conditions essentielles: donner la préférence aux nôtres, *prix, qualité et service égaux*. C'est plus que le mot d'ordre de nos amis de langue anglaise: *Buy independent*, qui va jusqu'à demander à l'omnivore de faire les sacrifices qu'il peut consentir pour mettre les monopoles à la raison.

Il demande aussi de donner, aux mêmes conditions, notre préférence aux produits des nôtres. Dans les très nombreux cas où nous n'avons pas chez nous les produits dont nous avons besoin, le principe de l'achat chez nous exige que nous consommons les produits des maisons anglo-canadiennes du Québec qui emploient la main-d'œuvre canadienne-française.

Il n'y a rien dans tout cela qui puisse porter atteinte aux droits des autres, rien qu'ils ne pratiquent eux-mêmes depuis toujours.

Formule de coopération, l'achat chez nous demande des nôtres qu'ils se délassent pas par mécontentement nos institutions et nos établissements, sans en donner d'abord la raison à ceux qui les dirigent. Agir ainsi, sans esprit critique, mais en vue de rendre vraiment service, c'est remettre à nos hommes d'affaires de corriger les lacunes ou les défauts de leurs entreprises, s'il y a lieu; c'est aussi leur donner l'occasion de justifier peut-être leur attitude et nous faire comprendre que nous avons commis nous-mêmes une erreur d'appréciation. C'est donc de toute manière consolider le travail initial de la campagne qui se poursuit.

Naturellement, le principe de l'achat chez nous exige — et ce n'est que simple justice — que nous ne demandons pas plus à nos établissements que nous le faisons des établissements étrangers. C'est un moyen le corriger graduellement ce sentiment d'infériorité devant les autres groupes, sentiment qui nous enlève toute confiance en nous-mêmes et qui nous rend méfiant à l'égard de tout ce qui est de chez nous.

La coopération dans l'action doit aussi se compléter par la coopération dans les idées. Voilà pourquoi nous devons nous conseiller mutuellement chaque fois que nous constatons qu'il y a possibilité d'améliorer les affaires d'un compatriote, soit en lui suggérant un moyen de réduire ses prix, soit en lui en suggérant en vue d'améliorer ou le service qu'il donne ou la qualité de ses produits.

L'idée de l'achat chez nous n'est pas de demander tout l'effort au consommateur. Du vendeur elle exige en fait qu'il fasse tout son possible pour satisfaire les exigences raisonnables de ses clients, qu'il fasse au moins autant que font ses concurrents pour venir lui enlever sa clientèle. Cela n'est rien de plus que ce que le client exigera toujours instinctivement, sans qu'on le lui dise. Le rappeler, par contre, c'est rendre service à l'homme d'affaires qui serait porté à l'oublier et qui, de ce fait, risquerait de perdre une proportion peut-être appréciable de ses clients.

Enfin, le principe vise aussi à venir en aide à ceux de nos nôtres employés dans les maisons qui ne sont pas de chez nous, mais que nous devons encourager, d'autant plus qu'elles ne viennent pas en concurrence avec nos propres entreprises et qu'elles ont recours aux services de gens de chez nous. Prendre l'habitude de toujours faire affaires en français, lorsque nous sommes acheteurs, c'est contribuer largement à assurer des positions à nos propres gens. N'avons-nous pas des nôtres qui sont arrivés presque à la tête de maisons de langue anglaise, et sont de ce fait assurés d'un salaire considérable, grâce à la campagne qui se poursuit depuis un an? Ce n'est pas juste, puisque ces maisons recrutent une très large part de leurs clients chez les Canadiens français.

Ces manières d'agir, ces attitudes, tous nous pouvons les adopter sans avoir à nous imposer de lourds sacrifices. Tout ce qu'il faut, c'est un peu de volonté, quelques efforts peut-être, de la persévérance, de la charité bien comprise aussi. Tout cela ne pourra que tremper un peu plus nos caractères qui en ont largement besoin. C'est tout ce que nous agnerions que nous serions déjà largement récompensés.

La célébration de la fête nationale est une occasion pour nous d'établir nos positions. C'est donc une sorte de jour d'inventaire. Faisons en sorte que cet inventaire ne porte pas seulement sur quelques points généraux, toujours trop vagues et qui dépassent généralement nos moyens d'action individuels. Sachons au contraire faire un retour sur nous-mêmes individuellement. Demandons-nous jusqu'à quel point nous avons failli aux principes de l'achat chez nous depuis le commencement de l'année. Recherchons en quoi et comment nous pouvons améliorer ce que nous ferons dans les six mois à venir. Et commençons dès maintenant à faire ce dont nous nous engageons dans peu de temps parce que nous aurons alors conscience non seulement d'avoir accompli notre devoir, mais aussi d'avoir amélioré notre sort et celui de notre prochain.

**Clarence HOGUE**

## Nouvelles raisons sociales

### Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

- Wolkever, John K.**  
205, Edifice St-Nicolas.  
Annonces d'expositions.  
John Kendall Wolkever,  
David Maxwell Nichol.
- Brodies Reg'd.**  
1330 O. Sherbrooke.  
Confection pour dames,  
Israel Novek.
- Mongeau Farand Co., Ltd.**  
4885 St-Laurent.
- Scheffer Bros.**  
3521 St-Laurent.  
Importateurs de nouveautés.  
Dane Rae Morris Scheffer,  
L. M. Scheffer,  
Otto Scheffer.
- Sloves, Michael S.**  
2006, Peel.  
Manufacturiers de chemises.
- Charm of Montreal**  
501, Castle Bldg.  
Mlle H. Gwynn.
- Payette & Frères.**  
3967, St-Antoine.  
Théophilie, René et Léon Payette.
- Premier Fuel Reg'd.**  
Harvey Golden.
- Reuben's Delicatessen Reg'd.**  
Reuben Schmulick.
- Riverside Mfg Co., Ltd.**  
215, St-Jacques.  
E. H. Clivi.
- Le Luxe Clothing Reg'd.**  
463 ouest, St-Catherine,  
Abraham Wise.
- Fine Art Flower Co.**  
2009, Bleury.  
Sandor Marsh,  
David Freeman.
- Behnard's Inc.**  
498 O. St-Catherine,  
Jacob Berkson, prés.

Filet d'aiglefin fumé	14
Pile	09
Brochet frais	10
Maquereau gelé	06
Filet frais d'aiglefin	14
Filet de morue	11
Flétan gelé	16
Scallop gelé	25
Eperlan gelé moyen	10
Esturgeon gelé	12
Anguille salée	08

Poissons salés, barils de 200 livres:

Morue salée moyenne	05 1/2
Sardines de Québec, le baril	\$8.00
Hareng Labrador, 1-2 baril	4.00
Hareng Labrador, 1 baril	7.50
Hareng Ecosse, 1/2 baril	16.00

**VIANDES**

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: *La Belle Fermière*.

**ROSBIES**

"Porterhouse"	38
Rosbif tenderloin	27
Epaule, haut côté	14
Surlonge (sans os)	28
Côte	28

**BIFTECKS**

Aloyau (sirloin)	35
Hambourgeois	22
Pointe de surlonge	18
Flanc	30
Côtelettes	30
"Frankfurters"	17

**BOEUF (DIVERS)**

Langues	20
Poitrine	12
Rognon	22
Filet frais	50
Jarret	10
Bonde	25
Boeuf salé	17 à 28

**PORC**

Longe	25
Epaules	18
Fesse	19
Filet	30
Lard salé	20
Jambon, L.B.F.	15
Jambon, épaupe	27
Bacon L.B.F.	37
Jambon cuit	50

**SAUCISSE**

La Belle Fermière	28
Porc	20
Régat	15
Boeufs	12 1/2
Porterhouse	38
Bologne L. B. F.	15

**VEAU DE LAIT**

Fesse entière	17
Longe	18
Epaule	13
Devant	07
Ris	45
Foie tranché	35
Langues	20

**AGNEAU DU PRINTEMPS**

Devant	23
Derrière	33
Fesse	35

**AGNEAU D'HIVER**

Quartier derrière	22
Gigot	23
Longe	23
Quartier devant	13

**LE SUCRE**

Prix fournis par la maison La-porte-Hudon-Hébert, Limitée:

Granulé, 100 lbs, jute	5.25
Granulé, 100 lbs, coton	5.00
Cassonade no 1, 100 lbs	5.00
Cassonade no 2, 100 lbs	4.90
Cassonade no 3, 100 lbs	4.80

**FRUITS ET LEGUMES**

Prix fournis par la maison PARENT, GOYER et CIE, 74, marché Bonsecours:

**FRUITS**

Prunes, Cal.	2.50 à 3.75
Tomates Bermudes, 20 lbs	2.00
Tomates Texas	2.25
Tomates d'été	3.25
Melons d'eau	40 à 60
Oranges Sunkist, variétés	4.00 à 5.00
Pampelmousses variétés	1.50 à 2.75
Bananes, un régime	1.50 à 2.75

**CLITONS, CAL.**

Andrus	3.00 à 3.75
Cerises, 8 lbs	4.25
Cantaloups "45"	4.50

**POMMES EN BOITE**

Nouvelle-Zélande	2.75 à 3.00
------------------	-------------

**LEGUMES**

All. lb	20
Pommes de terre L.P.E. par 80 lbs	43
Aubergines	49
Radis	15
Echalotes, douz.	15
Choux-fleurs Ontario	1.00
Fèves vertes, 12 pls	1.00
Pisces jaunes, 12 pls	1.60
Pois verts	2.75
Concombre canadiens, 2 douz.	2.25
Concombre américain	1.25
Choux, 1-2 crête	5.00 à 5.50
Céleri Californie	4.75 à 5.00
Pêches, 1-2 minot	2.00
Pommes terre nouvelles, douz.	2.00
Carottes Bermudes, btes	2.00

## Fruits et légumes

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 18 juin 1935:

Pr. Ex. Ba. To.	
Pommes	9
Autres fruits	64
Bananes	171
Autres fruits tropicaux	64
Oignons	1
Pommes de terre	35
Autres légumes	27
	300

Le total des arrivages pour la semaine dernière était de 448 wagons.

**POMMES:** Les arrivages ont un peu de délicieuses de la Colombie britannique de 1.75 à \$2 la caisse pour les Très belles. Il a été reçu un wagon de pommes en barils et un wagon de pommes en mannes d'Ontario; ces pommes se vendent bien à prix assez élevés. Les pommes en mannes sont des Ben Davis Domestiques, \$1.25 à \$1.50 tant que celles en barils se composent de Ben Davis, de Ganos, de Stark et de plusieurs autres variétés offertes à prix variant de \$4.50 à \$5 pour les no. 1 et de \$3.75 à \$4 pour les Domestiques. Il n'y a pas autant de pommes de la Nouvelle-Zélande et la demande se maintient bonne pour ces pommes.

**DELICIEUSES:** Situées et Sturmer se vendent \$2.50 à \$2.75 la caisse et les Jonathans, dont il y a une plus grande quantité que des autres variétés, se vendent \$2.25 à \$2.50.

**TOMATES:** Il n'est presque pas arrivé de tomates de serre de l'Ontario par express, par contre les tomates importées sont très abondantes et celles en assez bonne demande à prix soutenus. Les petites lugs des Bermudes sont de \$1.75 à \$2; les lugs du Mississippi de \$3 à \$3.25 et les lugs du Texas de \$2.75 à \$3.

**OIGNONS:** Il existe une assez bonne demande pour les oignons importés à prix soutenus. Les Bruns de l'Australie font \$1.25 à \$1.45 le sac de 50 lbs et les Illinois \$2.75 à \$3 le sac de 50 lbs et les Jaunes des Bermudes \$2.50 à \$2.75 le sac de 50 lbs.

**POMMES DE TERRE:** Les arrivages ont beaucoup diminué la semaine dernière mais il reste encore de gros approvisionnements à écouler. La demande reste plutôt stagnante et les prix ont baissé. Les sacs de 50 lbs de l'I.P.E. sont cotés 43c le sac de 80 lbs; les Montagnes vertes du N.B. 40c et les Montagnes rouges du Québec 38c à 40c. Les importations de l'Ontario composent d'une faible quantité arrivées des Bermudes et de consignations assez considérables venant de la Virginie. La demande est assez bonne et les prix ont un peu montés. Les sacs de 50 lbs de la Virginie de \$4.75 à \$5.

**FRUITS:** Les arrivages par express de fruits de l'Ontario augmentent sous les sacs et il est arrivé en outre un wagon complet par fret. Les fruits sont en général de grosseur moyenne à bonne et la qualité est bonne jusqu'à date. Les choux obtiennent 10c ou 11c et les pointes de 20 à 22c. Il ne reste plus de fraises importées.

Les approvisionnements de la localité et de l'Ontario se font rares et la demande diminue. Les prix de vente sur les marchés locaux sont de \$1.25 à \$1.50 la douzaine de boîtes et de \$1 à \$1.25 pour les paquets de 11 pintes de l'Ontario.

**BETTERAVES:** Les produits de la localité sont abondants et se vendent bien, mais les prix ont considérablement baissé; les boîtes se vendent 25c à 30c la douzaine tandis que les mannes et les caisses de l'Ontario varient de 65c à 75c.

**CHOUX:** Les stocks de l'Ontario arrivant par express et par fret sont l'objet d'une bonne demande de \$1 à \$1.25 le petit caquet et de \$2.50 à \$3 pour les plus gros caquets. Les arrivages de choux sont fournis par les environs et les importations sont presque entièrement écoulées.

**CHOUX-FLEURS:** Les gros arrivages par express qui ont été reçus de l'Ontario ont fait baisser les prix à tel point que les caissettes de 12, 13 et 14 n'ontient que 50c à 75c.

**CONCOMRES:** Les cartons de 2 douzaines venant des serres de l'Ontario se vendent assez bien, de \$2.25 à \$2.50. Les boîtes de 2 douzaines venant des serres de la Colombie britannique varient de \$2.50 à \$2.75.

**LAITUE:** Gros approvisionnement de laitue française et pomme sur tous les marchés, offerts à prix très bas.

**CANTALOUPS:** Il existe une bonne demande pour les gros approvisionnements de cantaloups de la Californie, de \$3.75 à \$4.25 le caquet et de \$1.50 à \$1.75 la caisse.

**ORANGES:** Les oranges du type Valencia de la Californie sont en quantités considérables et sont l'objet d'une demande soutenue de \$2.75 à \$3.25 la caisse.

**PRUNES:** Il est arrivé 5 wagons de prunes de la Californie la semaine dernière. La qualité et l'apparence sont excellentes et la demande est bonne de \$2.50 à \$2.75 le sac.

**PASTÈQUES (MELONS D'EAU):** Pastèques de la Floride en très grande abondance, prix variant de 40c à 45c chacun, d'après les fruits, ministère de l'Agriculture.

## Les ventes d'immeubles

Quartier St-Henri — Ave Atwater: bdt. lot no 385-157, 158. Le Sheriff de Montréal vend à The Synod of the Diocese of Montréal de \$3,500.

Quartier St-Paul — Bdt. no 478 à 4772. Bldg Monk; bdt. no 5765, 5767 rue Briand; bldg Monk; J. Lartin vend à A. Lartin lot no 302-293; J. Lartin vend à A. Lartin et al; \$3,300. J. A. Lebevre, notaire—1935.

Quartier St-Edouard — Rue DeNORMANVILLE, bdt. 6063; lot no 4-196; terrain 25 x 115 pieds. Dame L. Bernes vend à J. Harvey \$1,400. E. Boissonneault, notaire—1935.

Quartier St-Anne — Rue Shannon: bdt. 271 à 277, 279 à 285, 284 à 296; lot no 1686, 1687, 1682. J. A. Perron vend à L. Ferras, \$1,50. J.-A. O'Gleemann, notaire—1935.

Quartier St-Paul — Rue Brock: bdt. 5081 à 5085; lot no 349-3; terrain 75 x 85 pieds. J. B. Waddell vend à J. Chaput, \$800. J. L. Blanchard, notaire—1935.

Quartier St-Denis — Rue Berri: bdt. lot no 162-9, 10. L'Hôpital St-Joseph des Convalescents vend à Les Oubliés Français de St-Joseph \$1.00 et considérations. P. A. Lamoureux, notaire—1935.

Quartier St-Paul — Chemin public, J. W. McDiarmid, \$1.00 et considérations. I. Bissonnette, notaire—1935.

Rue Brock: bdt. 5081 à 5085; lot no 349-3; terrain 75 x 85 pieds. J. B. Waddell vend à J. Chaput, \$800. J. L. Blanchard, notaire—1935.

Quartier St-Paul — Rue Brock: bdt. 5081 à 5085; lot no 349-3; terrain 75 x 85 pieds. J. B. Waddell vend à J. Chaput, \$800. J. L. Blanchard, notaire—1935.

## Statistiques

**Exportations de blé**

Le Canada a exporté 782,550 boisseaux de blé au cours de la semaine terminée le 14 courant contre 1,315,705 la semaine précédente et 3,858,973 la semaine correspondante de 1934. En voici la répartition entre les ports (données de la semaine correspondante de 1934 entre parenthèses): ports américains, 400,000 (295,000); Vancouver-New Westminster, 236,550 (1,183,001); Montréal, 146,000 (1,820,000); Québec, 0 (560,966). Le grand total des premières quarante-six semaines de la campagne en cours se décompose comme suit (chiffres de la période correspondante de 1933-34 entre parenthèses): Vancouver-New Westminster, 43,746,881 (43,047,305); Montréal, 23,200,924 (41,216,593); ports amé-

## Re: LA SOCIÉTÉ DES FILLES CONSOLATRICES DU DIVIN COEUR Inc.

AVIS est par les présentes donné que le premier septembre 1935 LA SOCIÉTÉ DES FILLES CONSOLATRICES DU DIVIN COEUR INC. rachètera les obligations faisant partie d'une émission de \$100,000 portant intérêt à 5 1/2%, et constituée par un acte de fiducie passé devant Edouard Cholelet, notaire, le 23 octobre 1933.

Le rachat se fera au bureau du Fiduciaire, La Société d'Administration et de Fiducie, 5 rue St-Jacques Est, Montréal, sur présentation et remise desdites obligations.

Faute par les détenteurs de débetures de présenter leurs obligations pour paiement à la date et à l'endroit indiqués, la Corporation déposera entre les mains dudit Fiduciaire, pour le compte des porteurs d'obligations, le principal, l'intérêt et la prime de ces obligations, et elle exigera mainlevée de l'hypothèque, comme elle en a le droit aux termes dudit acte de fiducie.

LA SOCIÉTÉ DES FILLES CONSOLATRICES DU DIVIN COEUR, Inc.

## AVIS DE RACHAT

LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE LA SAINTE-FAMILLE DE GRANBY rachèteront le premier octobre 1935, toutes les obligations en cours émises aux termes de l'acte de fiducie passé le 16 décembre 1930, devant M. Joseph Lemieux, notaire de Granby, P.Q. entre lesdits Syndics et la Société Nationale de Fiducie, fiduciaire, au prix de \$102.00 par \$100.00 et l'intérêt couru au taux de 5 1/2% l'an jusqu'au premier octobre 1935. Le paiement se fera aux bureaux principaux de la Banque Canadienne Nationale à Granby, ou à Montréal, ou à Québec, ou à l'agence de ladite banque à Toronto, sur présentation et remise desdites obligations, ainsi que du coupon échéant le premier octobre 1935 et de tous les autres coupons subséquents.

Tous intérêts sur lesdites obligations cesseront de courir à compter du premier octobre 1935.

Granby, avril 1935.

LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE LA SAINTE-FAMILLE DE GRANBY, par Jos. LEMIEUX, secrétaire-trésorier.

## Un bon conseil

"Vivre au jour le jour, c'est compter, imprudemment, sur l'argent des autres, comme LA CIGALE. Épargner: c'est le seul moyen sûr de vous suffire, comme LA FOURMI. Associez donc vos économies aux \$10,000,000 que nous avons accumulés. Votre aisance est assurée! Pour toujours? Mais oui, puisque nos rentes viagères sont garanties."



## CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

55, O. S.-Jacques, Montréal - HA 3273

ricains; 19,930,000 (23,812,000); St-Jean, 5,022,924 (5,601,996); Churchill, 4,049,877 (2,707,891); Sorel, 3,888,893 (7,401,245); Halifax, 2,891,730 (1,942,691); Prince Rupert, 2,293,949 (0); Québec, 2,191,554 (11,666,459); Victoria, 308,129 (0); total, 107,524,861 (137,396,180).

## Les divorces en 1934

Il y a eu 1,106 divorces au Canada en 1934, dont 1,068 accordés par les tribunaux des sept provinces et 38 par le Parlement, soit un accroissement de 183 ou 19.8 p.c. par rapport à l'année précédente.

**Production de matériel asphalté à toiture**

La production sous cette rubrique porte en mai sur 120,783 carrés et 1,492 tonnes au lieu de 72,152 et 1,545 respectivement le mois précédent.

Le fléchissement du loyer de l'argent se continue. Les nouveaux emprunts s'effectuent sur la base de rendement de 4%.

Aux détenteurs de titres rachetables par anticipation, nous avons l'avantage d'offrir le solde d'une émission d'.

## Obligations première hypothèque

4 1/2%

## SOEURS DE MISERICORDE DE MONTREAL

Prospectus et renseignements sur demande.

**Société Générale de Finance, Inc.**  
57, rue St-Jacques ouest, Montréal, P.Q.  
Tél. HArbour 5168

## Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

### ARPEUTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C., M. Cailloux, I.C., G.-J. Papineau, I.C. et Arpeuteur INGENIEURS CONSEILS

Béton Armé — Chauffage — Ventilation — Electricité — Arpeutage — Bornage — Estimation — Expropriation — Expertise —

**Les Ingénieurs Associés**  
LIMITÉE  
Edifice Thémis  
10 St-Jacques Ouest — HA. 0482

### ASSURANCES

**HORACE LABRECQUE INC.**  
COURTIERS EN ASSURANCES

Nous invitons les Communautés Belges à se prévaloir de nos services particuliers.

441 St-François-Xavier — Montréal  
Tél. MArquette 2383-2384

### AVOCATS

**BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU**  
AVOCATS ET PROCUREURS

Imm. Ins. Exch. 276 ouest, rue St-Jacques  
Ernest Bertrand, C.R.  
Successeur du Procureur Général C.-E. Guérin, C.R., M. Goudraul, C.R., Antonio Garneau, C.R., H.-M. Garneau, Marcel Pigeon.

### DESIRUSSEAU & LEBLANC

AVOCATS  
Edifice Thémis, 10 St-Jacques, ouest  
Ch. 906-907 Plateau 7371

### Maur. DUPRE, L.L.L., C.R. M.P.

Solliciteur Général  
**AVOCAT ET PROCUREUR**  
Dupré, Gagnon, de Billy, Meighen  
Vernon Morin  
111 Côte de la Montagne  
Téléphone: 2-4778 et 2-4779  
QUEBEC

### LAMOTHE & CHARBONNEAU

AVOCATS  
J.-C. Lamothé, L.L.L., C.R., J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charlebois, L.L.L.  
Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes — Montréal

### Vanier & Guiver

AVOCATS  
87 ouest, rue Saint-Jacques  
Tél. HArbour 2841

### BREVETS D'INVENTION

**INVENTIONS**  
Protégées en tous pays  
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.  
**MARION & MARION**  
Fondée en 1892  
1260 rue Université, Montréal

### MARQUES DE COMMERCE

Protégées en tous pays  
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.  
**MARION & MARION**  
Fondée en 1892  
1260 rue Université, Montréal

### RELIEURE

La Reliure  
**Philippe Beaudoin**  
Limitée  
Reliure d'Art Ancien et Moderne  
Reliure de Bibliothèque  
179, rue Craig Ouest — Montréal  
Tél. Plateau 4033

### Compagnie d'Assurance sur la Vie

**Saube garde**  
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, président

## Marché de Montréal

SAMEDI, 22 JUIN

Cours fournis pour les farines par la maison Elzébert Turgeon, Ltée, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie; pour le poisson, par D. Hutton Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, Limitée, 45 marché Bonsecours.

N.B. Les prix que nous publions sont les prix au détail exception faite du sucre et de la farine et des oeufs dont nous donnons les prix de gros.

### FARINE ET ENGRAIS

# LA VIE SPORTIVE

## Sir Michael remporte le handicap Saguenay

Piloté par L. Laurin, Sir Michael a remporté la principale épreuve à l'afiche hier, à la piste Mont-Royal, le handicap Saguenay. Sir Michael, qui a fait une figure bien quelconque dans les victoires de il y a deux semaines au King's Plante, de Québec, nonobstant une piste lourde, a remporté hier une belle victoire, et très facile, sur Pepper Prince et Smoke Ring, qui se sont partagés le reste de la bourse.

Dès le signal du départ, Sir Michael a pris le devant pour augmenter à chaque virage la distance entre lui et le reste du peloton. Pas un instant on a pu douter qu'il perdrait la victoire. De son côté, Pepper Prince s'est mis en vedette en se classant deuxième, car il était parti le dernier au signal du départ. C'est en venant par l'extérieur qu'il est parvenu à se classer second pour ainsi entrer dans son argent.

Sephron, dans la troisième course, a compté sa troisième victoire consécutive, tandis que Surly et Lord Dean se classaient respectivement deuxième. Dans la deuxième course, en dépit des efforts de Donatina et de Lonesome Glory, Nimule a décroché la palme. Red Vamp, dans la troisième, a causé une surprise en défilant à la tête d'un bon peloton, laissant en arrière Little Jay, et Ahowan-Gooft est passé en tête à la quatrième, suivi de Marys Choice et de Harlem Queen. La sixième épreuve a vu Conacher prendre les devants, tandis que Lady Sweet et Ad Astra ont suivi d'assez près. Bâton d'Amour, Fess et Oiseau Noir se sont partagés la bourse attachée à la sixième épreuve.

On s'attend cet après-midi à de remarquables épreuves à la piste Mont-Royal et si l'on tient compte de la piste boueuse à cause des pluies de ces derniers jours et de la qualité des chevaux qui doivent courir aujourd'hui, les surprises seront peut-être tout aussi nombreuses qu'agréables.

Le handicap de l'Association de la province de Québec sera à l'affiche cet après-midi et il a été fermé sur un comptant onze nominations.

**PREMIERE COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, bourse \$400. Temps 1:24 4/5.**  
Surly, Laurin, 110.  
Lord Dean, Smith, 115.  
Pot au Mint, Mitchell, 115.  
Paradise Maid, Kamar, 105.  
Don Carlos, Moore, 115.

\$2 au mutuel rapportent sur Sophron \$4.65, 3.00, 2.66; sur Surly \$3.10, 2.55; sur Lord Dean \$3.15.

**DEUXIEME COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$400. Temps 1:27 3/5.**  
Nimule, Valentine, 111.  
Donatina, F. Case, 111.  
Lonesome Glory, Prain, 111.  
Free Advice, Kamar, 111.  
Short Wave, Halliburton, 110.  
Eiise S., Becroft, 105.

\$2 au mutuel rapportent sur Nimule \$4.90, 3.55, 2.90; sur Donatina \$3.45, 2.60; sur Lonesome Glory \$3.60.

**TROISIEME COURSE, 5 1-2 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$400. Temps 1:16 4/5.**  
Red Vamp, Philips, 106.  
Little Jay, Gibson, 114.  
Showman, Laurin, 116.  
Waterway, Shnstone, 104.  
Bare Timber, Feeney, 105.  
Sneaky, Harris, 109.  
Vita, Kamar, 105.

\$2 au mutuel rapportent sur Red Vamp \$5.00, 2.90, 2.65; sur Little Jay \$3.80, 3.00; sur Showman \$3.

**QUATRIEME COURSE, 5 1-2 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$800. Temps 1:01.**  
Goof, Fator, 108.  
Marys Choice, Kamar, 113.  
Harlem Queen, G. son, 113.  
Fores Folly, Becroft, 107.  
Joggie, Mitchell, 106.  
Pete Horback, Laurin, 108.  
Titanic, Prain, 110.

\$2 au mutuel rapportent sur Goof \$7.85, 3.80, 2.50; sur Marys Choice \$6.15, 3.00; sur Harlem Queen \$2.25.

**Le pari-doute \$64.60.**  
**CINQUIEME COURSE, 1 mille et 70 verges, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$500. Temps 2:00.**  
Sir Michael, Laurin, 117.  
Pepper Prince, Russell, 114.  
Doe Ring, Becroft, 108.  
Die Cast, Case, 109.  
Finesse, Slaszuk, 113.  
Goggy Dew, Johnstone, 105.

\$2 au mutuel rapportent sur Sir Michael \$2.40, 2.30, 2.15; sur Pepper Prince \$3.85, 2.55; sur Smoke Ring \$2.30.

**SIXIEME COURSE, 1 mille, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$500. Conacher, Fator, 114.**  
Lady Sweet, Case, 109.  
Ad Astra, Mitchell, 104.  
Visoinary Hour, Becroft, 114.  
Redwick, Dias, 102.  
Carissa, Halliburton, 106.

\$2 au mutuel rapportent sur Conacher \$4.20, 3.00, 2.50; sur Lady Sweet \$4.50, 3.20; sur Ad Astra 2.70.

**SEPTIEME COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$400. Temps 1:28 1-5.**  
Bâton d'Amour, Fator, 110.  
Fess, Day, 110.  
Oiseau Noir, Mitchell, 105.  
Malabar, Philips, 105.  
Optical, Harris, 105.  
Fio Fuller, Kamar, 105.  
Robe, Wilson, 107.  
Dimark, Quail, 99.  
Fatal Gift, Becroft, 105.

\$2 au mutuel rapportent sur Bâton d'Amour \$3.80, 2.70, 2.45; sur Fess \$8.20, 3.45; sur Oiseau Noir \$2.40.

**La Quinella: \$36.40.**

**Avez-vous besoin de bons livres?**  
Adresses-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

## Shamrock et Verdun victorieux

Le Verdun et le Shamrock sont passés sur un pied d'égalité dans leur course pour la première position dans le classement des équipes du Groupe Senior à la suite de la victoire que ces deux clubs ont remporté, hier soir.

La première partie de la soirée a vu Shamrock triompher de la Casquette par le résultat de 9 à 3 tandis qu'au cours de la deuxième partie au programme Verdun affirmait sa supériorité sur le N.D.G. à qui il a infligé une défaite de 11 à 1.

Verdun et Shamrock, depuis le début de la saison, n'ont subi chacun qu'une seule défaite. On peut dire que les deux équipes victorieuses d'hier soir ont bien mérité leur victoire, car du commencement à la fin des deux parties elles se sont montrées de beaucoup supérieures à leurs adversaires. Les parties, sans être brutales, ont été rudes et le moral de l'équipe canadienne-française a peut-être été une des raisons de sa défaite.

**LA CASQUETTE:** Archambault, buts; Hamilton et Barsalou, défenses; Garneau, rover; Blanchard, centre; Cooney et Léveillé, ailes; Cardinal, Roger, Landry, Bernard, Couture, Royal, Jotkus, Leblanc, substitués.

**SHAMROCKS:** Kieran, buts; Kennedy et Brockelhurst, défenses; M. Angle, rover; F. Angle, centre; T. Angle et Felvus, ailes; Murphy, Dubé, Bennett, Tracey, Waite, substitués.

**Première période**  
1—Shamrock, M. Angle (T. Angle), 23.  
2—Shamrock, Murphy, 7.10.  
3—Shamrock, Felvus (T. Angle), 10.20.

**Deuxième période**  
4—La Casquette, Landry (Roger), 47.  
5—Shamrock, T. Angle, 3.56.  
6—Shamrock, Felvus, 11.59.  
7—La Casquette, Léveillé, 12.55.  
8—Shamrock, T. Angle, 14.35.

**Troisième période**  
9—Shamrock, M. Angle (F. Angle), 4.00.  
10—Shamrock, T. Angle, 9.07.  
11—La Casquette, Roger (Cooney), 13.04.

12—Shamrock, F. Angle (Kennedy), 13.35.  
Pun.: Sullivan, Jotkus (match), Tracey (match), Hamilton, Bennett.

**Arrêts**  
Kieran 7 3 6 16  
Archambault 8 3 3 11

**DEUXIEME PARTIE**  
N. D. G.: Gervais, buts; McGee et D. Archer, défenses; Cox, rover; Griffin, centre; H. Davis et Kavanagh, ailes; Clark, Grant, Curran, W. Archer, Knight, Bowen et Anderson, substitués.

**VERDUN:** Gamache, buts; Wheatley et Murray, défenses; Benoit, rover; Martel, centre; Lennox et Holzberg, ailes; J. Greene, Fox, Osborne, Mullins, P. Harvey, Thomas, McCarthy, substitués.

**Première période**  
1—Verdun, McCarthey (Thomas), 2.56.  
2—N. D. G., Davies (W. Archer), 3.57.

3—Verdun, Martel (Holzberg), 11.12.  
4—Verdun, Holzberg, 14.12.  
Pun.: Osborne (2), Halbert, Foy.

**Deuxième période**  
5—Verdun, Lennox, 12.  
6—N. D. G., Griffin (Kavanagh), 3.57.  
7—Verdun, Harvey (Wheatley), 2.15.  
8—Verdun, Benoit, 6.35.  
9—N. D. G., Kavanagh (H. Davies), 7.35.

10—Verdun, Harvey, 9.10.  
11—Verdun, J. Greene, 10.28.  
Pun.: Fox, Murray, Clark, Benoit, H. Davis.

**Troisième période**  
12—Verdun, Thomas, 2.28.  
13—Verdun, Mullins, 4.56.  
14—N. D. G., T. Archer (Clark), 9.30.  
15—Verdun, J. Greene, 11.35.  
16—Verdun, Thomas (Foy), 14.15.  
17—N. D. G., Clark, 14.28.  
18—N. D. G., W. Archer (Griffin), 14.48.  
Pun.: Harvey, Clark, Thomas.

## Où ils jouent dimanche

**NATIONALE**  
Pittsburg à Boston  
Cincinnati à Philadelphie  
Chicago à New-York  
Saint-Louis à Brooklyn

**INTERNATIONALE**  
Toronto à Montréal  
Rochester à Buffalo  
Syracuse à Buffalo  
Newark à Albany

**AMERICAINE**  
Boston à Chicago  
Philadelphie à Saint-Louis  
Washington à Detroit  
New-York à Cleveland

## Au Stuart

Ces jours derniers l'équipe classe C du club Stuart a battu celle du Ahuntsic par 5 à 2 dans un match des séries inter-clubs:

**EN SIMPLES**  
R. Yoshida, Stuart, bat S. Roch, 7-5, 4-6, 4-1.  
McKercher, Stuart, bat Candish, 6-3, 7-5.  
A. Bourguoin, Stuart, bat B. Fortin, 6-2, 5-7, 8-6.  
J. Amiot, Stuart, bat T. DeTilly, 6-2, 6-4.

**EN DOUBLES**  
McKercher-Amiot, battent Candish-DeTilly, 6-1, 6-3.  
R. Lyonnais-F. Roch, Ahuntsic, battent R. Yoshida-Fortin, 6-2, 3-6, 6-2.  
Poirier-Eadie, battent A. Bourguoin-Shauny, 6-1, 10-8.

## Les Royaux nous reviennent

Les Royaux nous reviennent aujourd'hui pour un de leurs plus longs séjours de la saison. Ils sont remplis d'ambition ces gars de Frank Shaughnessy. Satisfaits du résultat qu'ils viennent d'obtenir à l'étranger, ils ont à leur crédit huit victoires contre six défaites. Ils convoitent la première position dans le classement des équipes de la ligue internationale.

Dans la troisième position où ils se trouvent dans le classement des équipes il n'y a qu'une partie et demie qui les sépare de la première place que détient Buffalo. Les Royaux doivent d'abord s'attaquer à Toronto, qu'ils devraient facilement vaincre sur le terrain du Stade. La semaine prochaine ils auront à faire face au club de Buffalo, plus dangereux que le Toronto, pour ensuite se mesurer à Rochester.

Il semble bien que si les Royaux triomphent du Toronto pour monter sur un pied d'égalité avec le club de Buffalo que ce dernier aura du fil à retordre pour déloger l'équipe montréalaise de la tête du classement.

## Le pourcentage du Montréal

**AU BATON**

	P.	Ab.	Cs.	2b.	C.	Pos.	P.C.	
Thompson	63	25	94	22	3	1	37	363
Mangum	8	25	9	0	0	0	5	303
Rhiel	31	51	18	5	0	0	6	353
Ripple	63	24	88	18	9	2	9	345
Appleton	21	47	15	5	0	1	8	319
Smythe	21	41	13	1	0	0	4	317
Dugas	51	10	53	12	1	4	303	
Tate	34	39	31	6	0	0	14	313
Seeds	56	20	65	15	4	3	31	311
Kimsey	11	33	10	1	1	4	303	
King	50	17	5	12	2	3	26	269
Sankey	63	26	69	14	6	2	40	283
Chapman	19	67	17	4	0	7	254	
Blusnette	18	26	4	6	2	26	50	
Lewis	27	70	17	2	0	0	9	243
Montague	28	48	11	1	1	0	3	229
Fritz	18	26	4	0	0	2	132	
Myllingas	15	29	4	0	0	3	138	

**LES LANCEURS**

	P.	MiCs	P.	BB	GR	P.	Fo.	
Appleton	15	112	97	44	38	49	3	750
Smythe	22	63	91	36	25	20	4	714
Mangum	8	54	55	26	17	15	2	467
Kimsey	15	72	68	42	33	22	6	600
Myllingas	16	88	93	50	39	34	4	833
Fritz	18	68	83	44	41	29	5	288
Brown	2	4	7	3	2	0	1	600

## Feux de la Saint-Jean

**AU PARC LAFONTAINE**

La succession C.-S. Campbell donnera au kiosque du parc Lafontaine, le dimanche 23 juin, de 8 h. 30 à 10 h., un concert que dirigera M. Eugène Chartier, deuxième lieutenant du Régiment de Maisonneuve.

Le Conseil général de la Société exprime sa reconnaissance à la succession Campbell pour l'hommage qu'elle veut bien faire de ce concert à la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français.

La fanfare du Régiment de Maisonneuve exécutera un programme de musique canadienne approprié à cette grande fête.

A la fin de ce concert, la foule sera invitée à se rendre près du bûcher construit sur les terrains de jeu du parc Lafontaine.

M. Olivier Maurault, P.S.S., adjoint de la Société, bénira le bûcher, selon une coutume qui remonte au premier jour de la colonie, puis, M. Jean-Marie Savignac, notaire, président du Comité exécutif, de Montréal, allumera le feu qui consumera le bûcher.

M. J.-F. Gingras, secrétaire du Comité du feu de la Saint-Jean, et MM. Alphonse Phaneuf, président, J.-Olivier Moquin, Emile Pigeon, membres de Comité, y accueilleront les invités de la Société.

## Allison et Van Ryn éliminés

Londres, 22. (P.A.) — Wilmer Allison et John Van Ryn, l'équipe de doubles considérée comme la meilleure des Etats-Unis, ont été éliminés aujourd'hui au tournoi de tennis Queen's Club, tandis que l'équipe de Gene Mako et de Donald Budget a joué deux rondes sans perdre un seul set.

C'est George P. Hughes et C. R. D. Tuckey, de Grande-Bretagne, qui ont éliminé, au score de 9-11, 6-3, 6-4, les deux Américains, qui, selon les prévisions, devaient se rendre jusqu'aux finales du tournoi.

Mako et Budget ont eu facilement raison de Harry Cooper et de Jack Lysaght, d'Angleterre, au score de 6-2, 9-7. Deux heures plus tard, ils faisaient baser pavillon à Wilmer Hines et à Henry Cully, des Etats-Unis, au score de 6-4, 6-3. La victoire de Mako et de Budget leur permet de prendre part aux semi-finales.

## Le "Big Six"

(Par la Presse Associée)

Bob Johnson, le meneur dans la ligue Américaine, a fait un nouveau plongeon dans le Big Six hier par son inhabileté à frapper en quatre essais au bâton. Sa moyenne est tombée de 7 points à 370, ce qui le laisse en deuxième place, position assez dangereuse par suite des exploits continus de son plus proche poursuivant, Joe Medwick. Ce dernier a frappé deux fois en deux apparitions au marbre, ce qui lui a donné une avance de deux points à 356.

Mules Haas a également amélioré sa moyenne de deux points, en frappant une fois en deux tentatives. Pepper Martin, le seul autre membre actif du groupe, n'a frappé qu'une seule fois en quatre essais, perdant ainsi deux points.

**Le classement:**  
P. A. P. Cs. P. C.  
Vaughan, Pir. 52 190 50 75 400  
Johnson, Athl. 53 216 49 80 370  
Medwick, Car. 55 233 42 83 553  
Haas, W. Sox 38 132 13 46 308  
Myer, Sénat. 55 233 44 77 345  
Martin, Card. 49 220 46 74 336

## Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier, après-midi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

### LIGUE NATIONALE

Chicago 300031004—11 18 2  
Boston 002000100—3 7 1  
Carleton et Hartnett; Frank-hough, Benton et Hogan.  
Cincinnati 000302000—5 10 0  
Brooklyn 000000000—0 7 0  
Brennan et Lombardi, Clark, Leonard et Lopez, Philips.  
Pittsburg 002010100—4 14 0  
New-York 07120010x—11 17 1  
Lucas, Brown et Grace; Castellman et Mancuso.

St-Louis 000011001—3 6 0  
Philadelphie 00020600x—8 9 1  
P. Dean, Heusser, Marrell et Delancey; Johnson et Wilson.

### LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore 2 6 1  
Newark 10 18  
Thomas, Greinger et Spencer, Melton, Herchberger et Mackey.

### LIGUE AMERICAINE

Boston 010011—3 6 7  
St-Louis 000000—0 3 1  
Grove et R. Ferrell; Thomas et Hemsley. (Partie arrêtée à la 6e manche à cause de la pluie).  
Philadelphie 002000001—3 7 2  
Chicago 00102011x—5 10 0  
Mahaffey, Dietrich et Perry; Kennedy et Shea.  
New-York 000000000—0 4 1  
Detroit 11000500x—7 11 0  
Ruffing, Brown, Deshong et Jorgens; Rowe et Cochrane.

## Le classement des équipes

**LIGUE INTERNATIONALE**  
G. P. C.  
Buffalo 33 24 579  
Baltimore 35 28 556  
MONTREAL 34 28 548  
Toronto 34 30 531  
Newark 32 29 525  
Syracuse 32 33 492  
Rochester 25 37 403  
Albany 24 40 375

**LIGUE NATIONALE**  
New-York 37 14 725  
Pittsburg 33 25 569  
St-Louis 31 24 564  
Chicago 29 24 547  
Cincinnati 25 28 472  
Philadelphie 20 31 411  
Boston 17 36 321

**LIGUE AMERICAINE**  
New-York 37 20 649  
Chicago 29 22 569  
Cleveland 31 24 564  
Detroit 30 26 536  
Boston 28 29 491  
Washington 26 30 464  
Philadelphie 32 31 415  
St-Louis 16 37 302

## Dow en voyage

Le club de baseball Dow, inactif depuis une semaine à cause de la température inclemente, part aujourd'hui pour une excursion de trois jours dans la vallée du Saint-Maurice, où il évoluera dans trois joutes. Cet après-midi les Brasseurs seront les hôtes du club de Louiseville, où le baseball fait fuete cette année.

Demain, dimanche, le Dow ira à Shawinigan Falls et lundi, il rencontrera un formidable club d'étoiles à Trois-Rivières.

## Escobar a raison de Bang

New-York, 22. — Sixto Escobar, de Porto Rico, a hier soir, knock-outé Johnn Bang, de Boston, à la cinquième ronde d'un combat qui devait en durer dix, en finale de la séance de Luna Park.

Escobar a envoyé Bang au plancher durant 9 secondes à la première ronde, l'a réexpédié pour 9 secondes à la quatrième et lui a donné le coup de grâce, un crochet de droite au menton, jardi dans la cinquième, Escobar pesait 120 1/4 et Bang 121 1/4.

## Où ils jouent aujourd'hui

**INTERNATIONALE**  
Toronto à Montréal (3h. p.m.)  
Buffalo à Rochester  
Syracuse à Albany  
Baltimore à Newark

**NATIONALE**  
Chicago à Boston  
Cincinnati à Brooklyn  
Pittsburg à New-York  
St-Louis à Philadelphie

**AMERICAINE**  
Boston à Chicago  
Philadelphie à St-Louis  
Washington à Detroit  
New-York à Cleveland

## Résultat des parties

**INTERNATIONALE**  
Baltimore 2, Newark 10.  
Buffalo à Rochester, partie remise, temps incertain.  
Seules parties au programme.

**NATIONALE**  
Chicago 11, Boston 3.  
Cincinnati 5, Brooklyn 0.  
New-York 11, Pittsburg 4.  
Philadelphie 8, St-Louis 3.

**AMERICAINE**  
Chicago 5, Philadelphie 3.  
Boston 3, St-Louis 0.  
Boston à St-Louis, 2e partie remise, terrain humide.  
Detroit 7, New-York 0.  
Washington à Cleveland, partie remise, pluie et temps froid.

## Où ils jouent lundi

**NATIONALE**  
Pittsburg à Boston  
Cincinnati à Philadelphie  
Chicago à New-York  
Saint-Louis à Brooklyn

**INTERNATIONALE**  
Toronto à Montréal  
Buffalo à Rochester  
Syracuse à Albany

**AMERICAINE**  
Boston à Chicago  
Philadelphie à Saint-Louis  
Washington à Detroit  
New-York à Cleveland

## Les coups de circuit

Majeures. — Hier: Ott, Giants, 1; Mancuso, Giants, 1; J. Collins, Cardinaux, 1; Lombardi, Reds, 1; Berger, Braves, 1; Hoan, Braves, 10; Waner, Pirates, 1; Vergez, Phillies, 1; Fox, Athletics, 1; Gohringer, Tigers, 1; Reynolds, Red Sox, 1; Almada, Red Sox, 1.

Les meneurs: Greenberg, Tigers, 17; Johnson, Athletics, 16; Ott, Giants, 13; Fox, Athletics, 13; Total: Américaine, 278; Nationale, 269. Total 547.

Internationale. — Pucinelli, Baltimore, 1.

## Somerville et Taylor en finale

Ancaster, Ontario, 22. — Grâce à Rons C. Somerville et à Gordon Taylor, le premier de London, Ontario, le dernier de Toronto, le championnat de golf amateur canadien est assuré à l'Est du pays.

En semi-finale, Somerville a dû jouer 37 trous avant de disposer de Stan Leonard, de Vancouver tandis que Taylor, au 30e, a remporté un trou d'avantage sur Stew Vickers, de Calgary.

## Baseball amateur



Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle
Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., aux soins de l'Université de Montréal.

CHEFS DE SERVICE
Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.E.C., Institut Botanique, Université de Montréal.

Une belle initiative de l'Ecole Technique de Montréal

L'un des â-côtés les plus intéressants du grand mouvement de rénovation, de retour à la nature, dont le sigle C.J.N. est le symbole reconnu, est sans doute cette magnifique exposition de travaux d'ébénisterie dont l'Ecole Technique de Montréal nous a donné le spectacle ces temps derniers.

Le professeur Jean-Marie Gauvreau, puissamment secondé en l'occurrence par le Directeur de l'Ecole, M. A. Bélanger, et par le directeur de l'Enseignement Technique, M. Augustin Frigon, a pris l'initiative de révéler à ses compatriotes, et plus particulièrement à l'intéressante clientèle de l'Ecole, la valeur de nos bois indigènes au point de vue de l'art de l'ébénisterie.

Mais il a fait plus et mieux. La plume à la main posée, il a pris les outils du maître ébéniste et a fait exécuter dans ses ateliers, en employant presque exclusivement les bois de chez nous, des ameblements de style très pur et qui produisent un très grand effet. C'est vraiment un plaisir rare de voir les beaux arbres qui, sur pied, font le charme de la terre laurentienne: l'Erable (Acer saccharum), le Merisier (Betula lutea), l'Orme (Ulmus americana), le Cerisier d'automne (Prunus serotina), entrer discrètement dans nos maisons et nous révéler des mystères de beauté que nous ne leur connaissions pas.

Exposition régionale des C. J. N.

Au collège de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges Montréal - Du 14 au 20 octobre

MICROSCOPIE

Il y a quelque temps, nous avons porté à la connaissance des Cercles exposants le geste magnifique de la maison Fashion Craft: cette firme offrait comme prix pour l'Exposition cent microscopes destinés aux meilleurs exhibits des Cercles de garçons. Ces instruments viennent de nous parvenir, et sont maintenant exposés au parloir du collège Notre-Dame. On imagine avec quelle ardeur chaque concurrent s'efforcera de gagner un de ces instruments de travail qui en valent vraiment la peine. De notre côté, c'est un plaisir de redire combien nous apprécions cette générosité de Fashion Craft. Si "donner de bon cœur, c'est donner deux fois", que devra-t-on dire dans un cas comme celui-ci, où la générosité dénote en plus, chez les donateurs, un singulier esprit d'a-propos: le cadeau offert servant à la fois à récompenser et à faciliter le même genre de travail?

Il nous fait plaisir d'annoncer également que, grâce à l'initiative d'un ami généreux qui tient à l'anonymat, nous serons en mesure d'offrir plusieurs microscopes aux meilleurs exhibits des Cercles de demoiselles. Pour le moment, nous ne pouvons pas donner plus de détails; constatez cependant combien la Providence est bonne, et comme elle sait nous tirer d'une situation particulièrement épineuse.

Puisque nous en sommes au chapitre des microscopes, nous vous le disons, nous sommes en mesure de vous offrir un cadeau de bienvenue à l'occasion de l'Exposition d'octobre. Ce cadeau sera une section réservée à la microscopie. Cette section sera préparée par le docteur Léon Parizeau: le simple nom de ce maître suffit pour assurer le succès de cette présentation, et il n'en faudra pas plus pour faire accourir tous ceux qui s'intéressent à cette science mystérieuse et passionnante. Nous consacrerons d'ailleurs bientôt une chronique entière à ce sujet.

CADEAUX! SOYONS CANADIENS! Le connaisseur appréciera toujours un cadeau de chez Roy & Frère Bijoutiers 1658 rue Mont-Royal est

vers l'ouest. Aussi loin que porte mon rayon visuel, ce n'est que montagnes et que lacs. Le mont Albert se dresse dans le lointain, et je vois distinctement sa coulée de neiges. Plus près, c'est le mont Richardson, puis les deux mamelons symétriques, dénommés cônes est et ouest.

Je vois le Père Louis-Marie, assailli par les mouches noires, marchant péniblement au milieu des rocs, à la recherche des Graminées (Poa alpina, Hieraclole alpina, Phleum alpinum...). Les guides suivent des yeux un caribou paissant au loin. Il vente toujours ici. La cabane au-dessus de la table part, le petit poêle gronde, et les cartables bondés séchent tout près du feu...

Et maintenant, le soir est venu... Je vois les phares de l'île d'Anticosti, l'Anticoste, la terre des mystères... puis ceux de la Côte Nord. Les transatlantiques passent, tout illuminés sur le fleuve, et l'on croirait voir quelque monstre phosphorescent sorti des abîmes du Saint-Laurent... Ici l'on peut se dire avec un air de contentement: "Here is the world set before me", et ce n'est pas trop dire... Il fait froid. La longue séance de pressage n'est pas terminée, la chandelle s'échève et nous sommes fourbus.

Les montagnes de la table part, viennent une partie plus ou moins importante des cantons de Lesseps, Deslandes, Boisbuisson et Laportadière. Toute la région est dans le comté de Gaspé. Le tout est un vaste plateau d'une altitude moyenne de 3000 pieds, long d'environ 17 milles du nord au sud, et large de 4 milles de l'est à l'ouest. Le point le plus élevé est le mont Jacques-Cartier, haut de 4200 pieds environ; on l'appellait autrefois Botanical Dome. On compte environ vingt sommets d'au plus 3000 pieds et tout près, des dépressions de 900 pieds. On voit par là l'immensité du nom "Table", donné par les premiers explorateurs. Ce nom conviendrait beaucoup mieux au mont Albert, plat ou presque. Comme je l'ai dit précédemment, les sommets sont couverts de blocs libres entassés dans les poses les plus curieuses. Ici, ils imitent une rangée de sillons titaniques, là, ils s'érigent en tumulus... Ces blocs sont de la même nature granitique que la roche sous-jacente. C'est là le plus important pointement de granit de toute la région; il y a cependant tout autour une bordure de roches granitiques métamorphosées. Le contact est aigu, presque vertical; à cet endroit le granit est grisâtre, tirant un peu sur le rose, à grains fins. Sur le mont Jacques-Cartier, il varie du rose au rouge foncé. Les blocs sont très altérés par le temps et couverts de lichens. Avec la brousse d'Épinettes, ils contribuent à donner à cette partie des Shikshocks un aspect souvent lugubre et déprimant. Les flancs de la Table, comme ceux du mont Albert du reste, sont marqués de cirques; le plus grand contient le lac aux Américains. Ces cirques indiquent qu'il y eut des glaciers locaux dans ces endroits. Dans les flancs de la Table également, il y a, du côté de la baie des Chaleurs, de petits glaciers locaux nichés dans les anfractuosités; ils alimentent des torrents. Tout autour de ces bancs de neige, la végétation est très intéressante. Elle paraît à mesure que le glacier lui laisse un peu de terrain.

L'original est très fréquent dans la région. Des hordes de caribous y paissent aussi, mais leur solitude, autrefois rarement violée, l'est aujourd'hui par les chasseurs, et il y a maintenant grand danger d'extermination. Du côté de Lac-à-Claude, le gibier était plus abondant (renard, martre, porc-épic, lièvre), mais ici, nul autre mammifère qu'une petite souris "aux yeux doux" que j'ai aperçue ce matin, trotinant derrière le camp. Par contre, les moustiques de toutes espèces sont légion. Ce sont d'abord les mouches noires (Simulium), les taons à chevreuils, à origanum (Chrysops), et beaucoup d'autres. Tous ces diptères sont munis du plus merveilleux des procédés, fonctionnant avec un art admirable. Vous vous en rendez compte en admirant une fleur, voici qu'un nuage de bestioles s'élève du tapis de mousse et vient vous faire cortège. En un rien de temps, ils vous mettent le visage en sang; l'endroit préféré semble être les oreilles; c'est là qu'on regrette d'en avoir de grandes!

L'aspect de la flore d'ici épouse assez heureusement les caractéristiques d'une flore arctique. En effet: a) point d'arbres véritables; b) arbrisseaux rampants et nains; comme ce petit Salix herbacea, long d'un pouce, avec feuilles et chatons en proportion; c) plans à racines persistantes pour résister au froid, soit au moyen de poils (Draba, Ledum) de revêtement cireux, ou autrement (plusieurs saules, Empetrum nigrum); d) plantes croissant en tapis très denses (Silene acaulis, Diapensia, Lapponica, Cassiope hypnoides); e) viviparisme observé chez Polygonum viviparum et chez les Festuca;

f) point de plantes grimpanes ou épineuses; g) flore aquatique pratiquement nulle. (Une seule mousse et Isoetes sp.). J'ai dit tout à l'heure que l'endroit n'avait pas été glacé récemment. Ceci est d'une signification biologique immense. Ces régions ont donc conservé une partie de la vieille flore préglaciaire. Quelques éléments ont cependant été anéantis ou modifiés par les nouvelles conditions écologiques ou climatologiques que créait le voisinage du glacier. Cette flore a une très grande affinité avec la Flore cordillère, actuelle, ce qui peut paraître à croire que la flore était uniforme à cette époque. C'est de là que viennent les endémiques ou reliques qui prêtent un intérêt si considérable au Québec oriental. Ces "nunataks" ont donc une géologie, une flore et même un aspect particulier. Même les vieux guides nous

disent que sur les Tables ce n'est pas comme ailleurs. Les principaux endémiques de la Table sont les suivants: Athyrium alpestre, var. gaspense, Lycopodium alpinum, Draba Allenii, Streptopus oreopolis, Agoseris gaspensis, Arnica Griscomi et plusieurs Saules.

13 août - C'est l'heure mélancolique du départ. Chacun est empressé au préparatifs. Les paquets sont vides de vivres, mais nous avons chargés de plantes; et quelques spécimens géologiques pendant que les guides ne regardaient pas... Et puis la grande descente vers la mer. Nous sommes revenus éreintés au milieu de la civilisation, et nous voilà ce soir à Sainte-Anne-des-Monts.

Il pleut. Le golfe embrumé est sombre et les goélands crient tousjours; les vagues viennent processionnellement déferler sur la grève et s'y briser avec fracas. Malgré l'averse et le grand vent, je suis allé errer le long de la grève. C'est la dernière fois. Demain il faudra repartir, quitter la Gaspésie si pleine de soleil et de poésie, son golfe bleu si beau, pour Montréal, la grande métropole fiévreuse. Avant de retourner, emportons nos pommons de l'air vivifiant du large, humons le salin... Le phare vient de s'allumer. Ah! si seulement il y avait quelques étoiles! et je songeais à "l'Extase" de Victor Hugo.

J'étais seul près des flots par une nuit d'étoiles. Et tout à l'heure, le vieux gardien du phare écrira au livre du phare, de sa plus belle main: Minuit. Pluie... Navire au large. Marcel RAYMOND, Collège Saint-Jean-Sainte-Anne-des-Monts, 14 août, 1934.

Une exposition locale Oka peut être fier de sa vaillante école et de ses braves petits naturalistes! Dimanche dernier (le 16 juin), s'ouvrait dans cette localité une exposition de travaux en sciences naturelles. Elle fut fort intéressante. Nous y reviendrons pour en parler plus longuement. LE CHRONIQUEUR

Pavoisons et décorons

Le jour de leur fête nationale, tous les peuples organisent des démonstrations de joie. L'amour de la patrie est un sentiment naturel qui tend à s'extérioriser et à s'affirmer. Aux devantures des magasins, des banderoles tricolores mettent une note de gaieté. Les pavillons flottent sur tous les édifices publics. Des écussons garnis de drapeaux ornent les fenêtres des maisons et de la preuve d'un patriotisme vivant et agissant.

Chaque année, attirés par les belles manifestations patriotiques du 24 juin, des milliers de voyageurs et de touristes visitent les villes de notre province. Les laissons-nous parcourir des milles et des milles de route sans qu'ils puissent découvrir un seul drapeau ni une seule décoration? Quelle impression défavorable n'en éprouveraient-ils pas? Ne seraient-ils pas scandalisés tout simplement de notre indifférence à l'égard de notre saint patron? Quel jugement sévère ne porteraient-ils pas sur nous? Et avec combien de raison!

Quelle famille ne peut pas, le 24 juin, déployer un drapeau, même un petit drapeau, le Carillon-Sacré-Coeur, par exemple, que de jeunes patriotes, au commencement de notre siècle, ont répandu à profusion

Offices de l'Eglise LE DIMANCHE, 23 JUIN

Solennité de la Fête-Dieu, Double 1.c. (Ornements d'or ou blancs). Messe: Cibavit, avec Gloria in excelsis; 2e or. du dim. II seulement; prose: Laudate Sion; Credo; préface de la Nativité; dernier Ev. du dim. AU PRONE

On lit le Rituel annonçant la procession du S. Sacrement, si la température permet de la faire aujourd'hui au dehors R. 89.

Demain, fête de saint Jean-Baptiste, dont solennité le dimanche 7 juillet R. 96. Vendredi prochain, fête du Sacré-Coeur de Jésus, dont solennité dim. prochain et procession au-dessus de l'église; avec acte de consécration au Sacré-Coeur et Litanies F. 89;

Dans le dioc. de Montréal, triduum eucharistique: vendredi, samedi et dimanche prochains.

Samedi prochain, fête de S. Pierre et S. Paul (sans jeûne la veille: cependant la veille, le 28, étant vendredi, on fera abstinence comme de coutume). La solennité de cette fête aura lieu cette année, le dimanche 14 juillet. MM. les curés inviteront leurs fidèles à assister à la sainte messe et à faire la communion samedi; car autrefois cette fête était d'obligation.

(Aujourd'hui, dans le dioc. de Sherbrooke, 8e anniversaire de la promotion de S. Ex. Mgr Alphonse-Ozias Gagnon, évêque de ce diocèse. — Mardi, dans le dioc. de Montréal, 38e anniversaire de l'Élection de S. Ex. Mgr Paul Bruchési, archevêque de ce diocèse. — Dimanche prochain, dans le dioc. de Sherbrooke, 12e anniversaire de la Consécration de S. Ex. Mgr Alphonse-Ozias Gagnon, évêque de ce diocèse. — Dim. prochain aussi, dans le dioc. de St-Jean de Québec, 1er anniversaire de la Consécration de S. Ex. Mgr Anastase Forget, évêque de ce diocèse.)

disent que sur les Tables ce n'est pas comme ailleurs. Les principaux endémiques de la Table sont les suivants: Athyrium alpestre, var. gaspense, Lycopodium alpinum, Draba Allenii, Streptopus oreopolis, Agoseris gaspensis, Arnica Griscomi et plusieurs Saules.

13 août - C'est l'heure mélancolique du départ. Chacun est empressé au préparatifs. Les paquets sont vides de vivres, mais nous avons chargés de plantes; et quelques spécimens géologiques pendant que les guides ne regardaient pas... Et puis la grande descente vers la mer. Nous sommes revenus éreintés au milieu de la civilisation, et nous voilà ce soir à Sainte-Anne-des-Monts.

Il pleut. Le golfe embrumé est sombre et les goélands crient tousjours; les vagues viennent processionnellement déferler sur la grève et s'y briser avec fracas. Malgré l'averse et le grand vent, je suis allé errer le long de la grève. C'est la dernière fois. Demain il faudra repartir, quitter la Gaspésie si pleine de soleil et de poésie, son golfe bleu si beau, pour Montréal, la grande métropole fiévreuse. Avant de retourner, emportons nos pommons de l'air vivifiant du large, humons le salin... Le phare vient de s'allumer. Ah! si seulement il y avait quelques étoiles! et je songeais à "l'Extase" de Victor Hugo.

J'étais seul près des flots par une nuit d'étoiles. Et tout à l'heure, le vieux gardien du phare écrira au livre du phare, de sa plus belle main: Minuit. Pluie... Navire au large. Marcel RAYMOND, Collège Saint-Jean-Sainte-Anne-des-Monts, 14 août, 1934.

Une exposition locale Oka peut être fier de sa vaillante école et de ses braves petits naturalistes! Dimanche dernier (le 16 juin), s'ouvrait dans cette localité une exposition de travaux en sciences naturelles. Elle fut fort intéressante. Nous y reviendrons pour en parler plus longuement. LE CHRONIQUEUR

FERMÉS LUNDI fête de la SAINT-JEAN-BAPTISTE Venez profiter des aubaines exceptionnelles que nous avons préparées pour MARDI. Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-trés. A. J. DUGAL, s.-p. et dir.-gér.

DUPUIS AUVENTS POUR FENÊTRES LARGEURS: 3 PIEDS ET 3 PIEDS 6 POUÇES 25 CHACUN AU COMPLET tel qu'illustré PROTECTION PARFAITE!... contre la pluie, le soleil, la lumière trop intense, et même contre les regards indiscrets. Chaque auvent en toile à larges et étroites rayures vert pâle, vert foncé, orange et vert. Sur tige de fer solide. Commandez par téléphone: PLateau 5151 — Local 202 Cinqième (De Montigny)

Fermés lundi fête de la Saint-Jean-Baptiste

Les aubaines annoncées dans cette annonce seront en vente demain.

Profitez de ces prix PLateau 5151 — Local 202 Taies d'oreillers en coton jaune 7 taies \$1 pour Environ 40" x 33". Bonne épaisseur de coton jaune qui blanchira rapidement. Pratique pour la campagne, institutions, le camp. Nappes de toile d'Irlande environ 52" x 68". Toile d'Irlande PUR FIL, tissu de fantaisie. Bordure bleue, verte ou rose. CHACUNE .85 Deuxième (Ste-Catherine).

Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-trés. A. J. DUGAL, s.-p. et dir.-gér.

quoiqu'elle soit capable d'affection, il n'y a pas de signes de tendresse dans cette petite écriture renversée et sèche. Humeur capricieuse, une pointe de jalousie. La volonté est précise et ferme. Jusqu'à présent l'ordre est médiocre mais peut se développer. Bien peu d'écriture et cela ne favorise pas l'étude graphologique. CLAUDETTE. — L'esprit est clair et sensé, elle est pratique et attentive à ses intérêts. L'orgueil est vaniteux et l'égoïsme assez développé, aussi est-elle susceptible et un peu rancunière. Elle est sincère et franche, la sensibilité n'est pas très vive, et

Coupon graphologique ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES — au — "DEVOIR" Samedi, 22 juin. Bon pour 2 semaines Un coupon valable et en usage en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adresse: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.